Panique à Parc Extension







(photos Antoine Désilets)

Midi, hier à Parc Extension, deux voleurs de banque s'emparent de six otages et menacent de les tuer si les policiers ne les laissent pas partir. Les voleurs laissent sortir un de leurs otages porteur d'un message: "Pas de gaz lacrymogène sinon on tire sur les otages. On veut un gars de la radio pour négocier." Le pauvre otage aura quelque difficulté à s'expliquer comme on le voit sur le première photo. Tout rentre dans l'ordre. Les voleurs acceptent de se rendre à la police mais il faudra que ce soit dans la voiture de CJMS et en compagnie de deux otages. Les deux voleurs aiment beaucoup les photographes (photo du centre) et se laissent "tirer le portrait" avec beaucoup de complaisance. Le siège est fini. Il aura duré plus d'une heure et aura mobilisé 150 policiers, toutes armes dehors comme ceux sur la photo de droite.

Nos informations, page 3

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le mardi 18 février

Périodes nuageuses accompagnées de quelques chutes de neige

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum: - 1	Minimum: 30
Maximum: 2	Maximum: 35

Première année — No. 295 | 14 pages | 25 cents | 1975

28-03-75 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE

Le revirement s'est effectué juste avant les élections de 1973

Les Anglophones terrorisés de 1970 reviennent à Montréal

par Jean Chartier

Les Anglophones qui ont quitté Montréal à la suite des élections et de la crise d'octobre en 1970 sont en voie de réintégrer les rangs du Lakeshore, freinant ainsi de manière surprenante l'élan de Toronto. Cette réintégration a même commencé à faire sentir ses effets avant que les élections d'octobre 1973 n'aient été déclenchées par le premier ministre Bourassa.

Telle est la conclusion spectaculaire qui ressort d'une étude dont Le JOUR vient d'obtenir copie en exclusivité. Celle-ci a été effectuée par M. Jacques Déry, le président du bureau de recherche et de développement économique de Montréal. M. Déry a considéré les principaux indices de croissance des deux agglomérations pour la période 1970-1974.

Frappé par la croissance effrénée que connaît présentement la pointe Ouest de l'île de Montréal de même que par la baisse subite des nouveaux chantiers en banlieue de Toronto, M. Déry a voulu comparer les chiffres disponibles et trouver une explication à ce phénomène.

Il ressort de manière évidente, selon lui, que les cadres intermédiaires et supérieurs avaient fui en grand nombre la Métropole en 1970-1971 et 1972 à la suite de ce que les Anglophones considèrent comme le summum de la "crise québécoise". Un nombre effarant de maisons furent alors mises en vente dans la pointe ouest de l'île, affirme-t-il.

M. Déry souligne cependant qu'il ne s'agit pas, selon toutes les indications, de la grande bourgeoisie anglo-saxonne qui est établie dans le centre-ouest de Montréal depuis des générations. Ceux-là connaissent bien les Québécois, a-t-il déclaré, ils fournissent aux caisses électorales et ils ont trop à perdre. Ils ne trouveraient pas à remplacer leurs châteaux en pierre de trois étages qui se dressent à flanc de montagne et qui sont évalués au bas mot à $200,000.

La bourgeoisie anglo-saxonne du Québec n'a pas quitté Montréal lors de la crise d'octobre, pas plus qu'elle ne l'avait fait sept ans plus tôt lorsque les bombes sautaient dans les boites aux lettres.

Par contre, les cadres récemment installés à l'autre bout de l'île se sont affolés et en grand nombre, ils sont retournés en Ontario, seule province à laquelle ils étaient vraiment intégrés. Toutefois, le prix des maisons et le coût de la vie se situe à un niveau sensiblement supérieur aux environs de Toronto qu'en banlieue de Montréal.

Selon le spécialiste du bureau de recherche sur Montréal, ces cadres et ces dirigeants d'entreprise ont décidé en forte proportion de vendre leur maison $40,000 ou $50,000 en banlieue de Toronto et s'en sont acheté une nouvelle pour $10,000 ou $15,000 moins cher à Pointe-Claire où à Baie-d'Urfé.

De l'avis de M. Déry, il s'agit là de dirigeants d'entreprises et de professionnels qui gagnent un revenu annuel de $50,000 à $75,000; leurs revenus seraient sensiblement les mêmes à Montréal et à Toronto.

Jusqu'en 1970, ils s'étaient peu intéressés à ce qui se passait au Québec. Soudainement, ils ont pris panique. Puis, avec du recul, ils ont jugé que la concurrence était moins vive ici et qu'ils pouvaient faire plus avec leur argent.

Autres informations, page 11

La campagne du 2ième souffle

Plus que dix jours avant la fin de la campagne...

La journée de lundi a été exceptionnelle avec des rentrées de $6,080.87. La boule du thermomètre frise les cent dix mille dollars, plus précisément $109,784.16. Aujourd'hui, 18 février, il reste exactement dix jours avant la fin de la campagne. Celle-ci prendra fin, en effet, le 28 février 1975, date du premier anniversaire de parution du quotidien national des Québécois.

* * *

Les employés et les étudiants de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), section Énergie, font parvenir leur contribution à la campagne. M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique du Québec, s'apprête à faire une autre crise...

* * *

Plus modérée, sans aucun doute, sera la réaction du ministre des Affaires sociales, lorqu'il apprendra que les fonctionnaires de son ministère ont fait leur part pour assurer le maintien du premier quotidien indépendantiste de l'histoire du Québec.

* * *

Sont entrés dans la course en fin de semaine: les employés du Comité organisateur des jeux olympiques (COJO); les étudiants de la polyvalente Georges Vanier; les étudiants de l'école de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et le personnel du CEGEP de Rosemont.

* * *

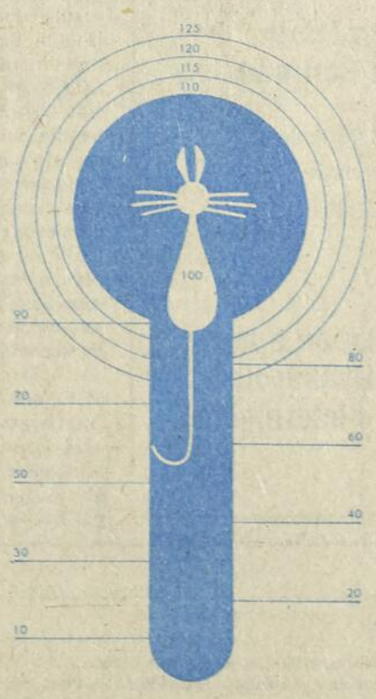
Au hasard du courrier: "Je suis présentement aux études, mais il va falloir changer mes habitudes pendant quelque temps; au lieu de lire LE JOUR avec un beigne et un verre de lait à la cafétéria, il me faudra le lire en me privant. J'aime mieux me priver et continuer à être bien informée".

Un citoyen de Joliette, homme de profession, âgé de 83 ans, souscrit $50 à titre d'investissement dans l'avenir du Québec. Petite leçon aux plus jeunes, parfois portés au désespoir ou au désenchantement...

* * *

Commentaire d'un lecteur qui accompagne son deuxième don de la note suivante: "Si LE JOUR devait cesser de paraître, le Québec entrerait dans une phase de sous-développement aigü de l'information. Ce journal est absolument nécessaire au bon équilibre de notre société".

* * *



Aujourd'hui: $109,784.16



(photo Antoine Désilets)

Gina, l'Année Sainte et...le ministre

Gina Lollobrigida a totalement éclipsé lors de la conférence de presse d'hier matin le ministre italien du Tourisme, Sports et Spectacles, M. Gérardo Gaibisso, venu nous parler de la Région du Latium et de Rome. Mais si l'on se fie à la photo d'Antoine Désilets, il ne semble pas trop lui en tenir rigueur. Il s'est même joint aux journalistes présents pour siffler (!) son admiration devant tant de beauté.

(Nos informations, page 13)

La grève des cols bleus

Aéroports et hôpitaux ne sont pas encore touchés

(LE JOUR) — Plus de 11,000 cols bleus à l'emploi du gouvernement fédéral se sont mis en grève hier après que la médiation de M. Tom O'Connor n'ait apporté aucune modification des offres du Conseil du Trésor.

Un peu partout, à travers le pays, des lignes de piquetage ont été dressées. À Montréal, environ 1200 travailleurs ont débrayé, dont les responsables de l'entretien au Bureau de poste central, des employés des Travaux publics et des différentes bases militaires de la région. Jusqu'ici, les pénitenciers fédéraux, les aéroports et les hôpitaux pour vétérans ont été épargnés. Mais la neige, qui tombait hier soir, pourrait cependant modifier l'attitude des employés d'entretien d'aéroport, responsables du déneigement. Malgré qu'il leur soit interdit de faire la grève, ceux-ci ont débrayé en décembre et pourraient bien le faire encore si le conflit se poursuivait.

Plus de 18,000 cols-bleus sont impliqués dans le conflit et selon leurs dirigeants, ils seraient prêts à accepter une augmentation de 33% pour un contrat de deux ans. Le gouvernement fédéral offre 26% pour la même période.

Autres informations, page 5

québec

Non au pétrole sur les berges de Charlevoix

Le ministre des Transports et député de Charlevoix, M. Raymond Mailloux, a déclaré en fin de semaine qu'il ne voulait pas de port pour super-pétroliers sur un site de son côté. Les dangers de pollution sont trop grands.

page 2

Ile Bizard: pas plus de milliard que d'argent arabe

page 2

Des "outils courants" pas si courants...

page 4

canada

Le câble: le CRTC publie sa réglementation

page 5

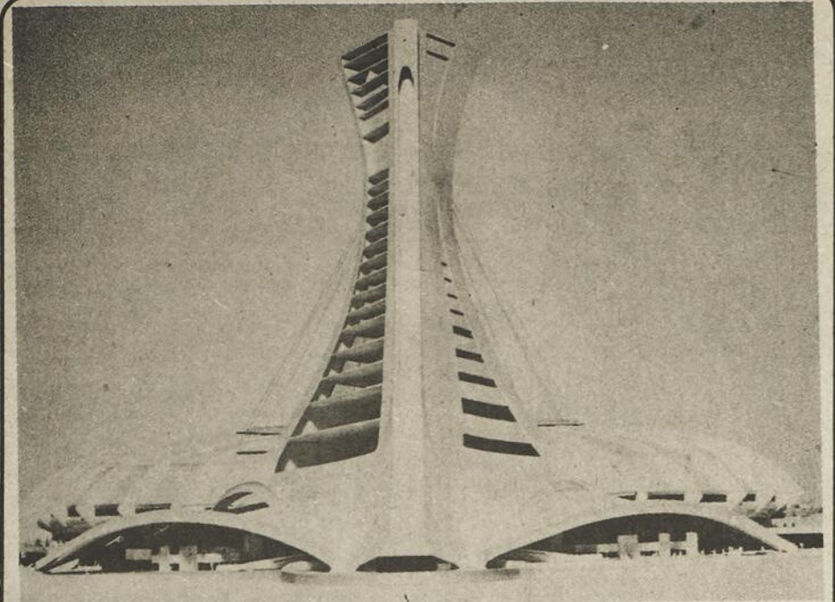
monde

L'Éthiopie demande des armes aux USA

page 6

Profond désaccord entre Gromyko et Kissinger

page 6



Les olympiades en capsule à l'exposition chez Eaton

par Evelyn Dumas

Le compte à rebours de la XXIe Olympiade semble avoir commencé vraiment, depuis la tenue de la Commission parlementaire qui a étudié les Jeux, et hier, à l'ouverture de l'exposition des Jeux Olympiques, à la maison Eaton, dix-sept mois avant l'Événement, on sentait comme une petite bouffée de la première fièvre qui a piqué Montréal en 1966, en préparation de l'Expo. Les Jeux, de rêve abstrait qu'ils étaient, prennent peu à peu corps, avec cette exposition mais aussi avec l'installation du toit permanent du vélodrome en fin de semaine. Ce n'est presque plus l'enfant que l'on porte, c'est presque l'enfant qui nait.

L'exposition au Foyer du neuvième étage de la maison Eaton, (ouverte gratuitement au public les jours d'affaires jusqu'au 15 mars), quoique très simple, présente comme une capsule concentrée des éléments des Jeux. On peut, on doit critiquer ce qui dans ces Jeux fait le jeu du pouvoir et de l'argent plutôt que du sport ou des masses. Mais même pour critiquer il faut connaître et l'exposition chez Eaton a l'avantage de fournir un abécédaire de la question.

L'exposition est composée de quatre éléments. Le plus gros, dominant comme il dominait le Salon Rouge à Québec récemment, est la maquette du parc olympique, dont la blancheur n'est pas de plâtre, comme je l'ai déjà faussement écrit, mais bien de bois et d'acrylique.

Deuxième élément: des photos illustrant les 21 disciplines olympiques. (Un malin qui assistait à la séance d'inauguration d'hier dit qu'il y en a une 22è: l'échange de cartes de visite, que pratiquent allègrement en ce moment tous les responsables du COJO. Une poussée quasi maniaque vers les relations publiques se révèle. Autres manifestations de la réalité du compte à rebours.)

Troisième élément de l'exposition, les photos du site du parc olympique lui-même. L'une de ces photos, presque cachée tout au bout de l'aire d'exposition, est particulièrement révélatrice. Elle a été prise il y a un bon moment, bien avant que le vélodrome fasse le dos rond sur le site. Prise en hélicoptère du sud-ouest. Elle révèle la nature du site, avec ses habitants de classes moyenne et ouvrière, typiques de l'est de Montréal, le parc Viau au Nord laissant deviner le Westmount de l'est, la Cité Jardin, et à l'est tout à fait, les cheminées des raffineries, flamme rouge et ciel mordoré, le tout indubitablement et exclusivement "made in Montréal". On ne peut éviter de s'interroger sur l'effet qu'aura ce parc olympique sur cet environnement d'habitat: créera-t-il un lien entre le bas de la côte et la Cité Jardin? Ou fera-t-il si bien monter les loyers autour du périmètre que la population actuelle devra fuir, comme les autres nomades chassés par les métros et les autoroutes? Ou l'est pourrait-il enfin rivaliser avec le centre? Ce sont des questions qu'on se pose, comme ça, en rêvassant devant une exposition.

Quatrième élément de l'exposition: les posters des Olympiades antérieures. Berlin, 1936, première utilisation politique, par Hitler cette fois-là, de la manifestation internationale: le fascisme perce dans l'orange brûlée et le noir de l'affiche. Prochaine Olympiade: Londres, 1948: pas d'Allemagne du tout. Helsinski, 1952: l'Allemagne de l'Ouest. Il fallut des années à l'Allemagne de l'est pour être intégrée, mais sous un drapeau commun, aux couleurs de l'Allemagne réunie et avec le symbole olympique comme élément unificateur. Moins d'années que pour amener la détente politique entre les frères ennemis...Et puis Mexico 1968: la lutte des Noirs américains; Munich 1972: la plaie du Moyen Orient. Rien de tout cela n'est dit dans les posters, mais tout est évoqué.

J'oubliais. Il y a un cinquième élément. La maquette du centre Claude Robillard. Je ne l'ai pas vu. On l'oublie toujours celui-là.

Craignant des retombées néfastes pour l'écologie

Le ministre Mailloux ne veut pas du super-port dans Charlevoix

QUÉBEC (J.G.) — Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, craint la pollution et ne veut pas d'un port pour super-pétroliers sur la rive nord du Saint-Laurent.

"Le risque de voir les fuites de mazout polluer les rives de Charlevoix, a-t-il déclaré selon le Soleil de samedi, sont trop grands pour que l'attrait d'un tel port puisse justifier des démarches pour l'obtenir".

Suivant La Presse de samedi, une étude de la firme Sintec-SNC, retient six sites possibles pour un tel port dont Cap-de-la-Tête-au-Chien. Cet endroit, situé près de Saint-Siméon, dans Charlevoix, serait même privilégié suivant La Presse. Il n'en coûterait que $352 millions pour y aménager un complexe portuaire et pétrolier comparativement à $540 millions à Sept-Iles.

Quant à Gros-Cacouna, près de Rivière-du-Loup, il serait éliminé tout comme l'Isle Verte et Kamouraska. Ces trois sites ont toujours été mentionnés, jusqu'à cette dernière étude, depuis qu'au printemps '73 le ministre de l'Industrie a annoncé que le Québec allait détenir "la clé de l'approvisionnement nord-américain dans le secteur pétrolier".

M. Saint-Pierre, dans un discours prononcé devant les Ingénieurs conseil du Canada, le 31 mai 1973, avait ajouté que le port serait normalement situé à l'Isle Verte et que le Québec serait doté d'une dizaine de raffineries.

Présentement les sites favorisés sont, selon Sintec-SNC: Baie-des-Chaleurs, Cap-de-la-Tete-au-Chien, l'Ile-aux-lièvres, les Iles Rasade, Matane et Sept-Iles.

Affirmant que le Québec devait payer le prix du développement, M. Saint-Pierre, en mai 1973, avait fustigé ceux qui combattent les ports pour super-pétroliers au nom de l'écologie", il avait déclaré: "Ceux qui ont mangé à leur faim voudraient, en quelque sorte, donner le signal de la récréation et, sans le vouloir clairement, ils tentent à leur façon d'imposer une attitude qui est celle des biennantis". C'est pourquoi, en soulignant "les désastres survenus récemment qui ont détruit la faune et la flore sur d'immenses étendues et pour une dizaine d'années à cause de mazout et de pétrole" M. Mailloux a déclaré, à Baie-Saint-Paul, qu'il espérait que Charlevoix "soit épargné de ce danger écologique que constitue un tel port".

Ces propos n'ont pas eu un grand écho. Le Soleil les a, en effet, publiés en page des décès.

L'incendie de la King Beaver

L'Église de l'amiante demande que la population soit consultée sur les différentes options

Le Conseil régional de pastorale de la région de l'Amiante demande que l'Asbestos Corporation soumette à l'ensemble de la population les différentes options qu'elle envisage à la suite de l'incendie du moulin de la King Beaver.

Il demande qu'elle en donne les conséquences à court et à long terme, dans l'embauche actuelle et future, et qu'elle accepte que le gouvernement, les municipalités concernées, les travailleurs par leurs syndicats, la population par leurs corps intermédiaires, choisissent l'option qui aura le plus d'avantages pour le développement social, humain et économique de la région.

Cela est plus important, estime le Conseil, que de choisir une option qui protégerait quelques millions de dollars pour des actionnaires anonymes et déclare-t-il dans un communiqué émis hier.

Le conseil de pastorale estime que le temps est venu s'appliquer à la situation concrète actuellement vécue, la doctrine sociale contenue dans Vatican II et les nombreux documents officiels de l'Eglise d'aujourd'hui. Le Conseil craint que les options actuellement discutées par l'Asbestos Corporation ne le soient qu'en fonction de la seule rentabilité, "ne tenant pas compte suffisamment du rôle social que les entreprises ont à jouer, rôle qui dépasse largement les millions versés en salaires ou des terrains donnés à une collectivité".

L'absence d'un plan de développement concerté et ordonné des réserves d'amiante de la région "perpétue une insécurité chronique auprès des travailleurs de l'amiante, de leurs familles et d'une bonne partie de la population, qui est dépendante à son tour de la bonne ou mauvaise santé minière (un mineur fait vivre 11 personnes)" Le Conseil ajoute que si une telle planification existe, elle n'est pas connue de la population.

Les travailleurs, explique le Conseil de pastorale, veulent être respectés, entendus et ne plus laisser à l'arbitrage seul des patrons le choix de leur avenir à tous les niveaux où sont prises des décisions qui les concernent.

Ile Bizard: pas plus de milliard que d'argent arabe

par Pierre Sormany

S'il demeure fort possible que l'Île Bizard soit, au cours des prochaines années, le site d'un vaste développement domiciliaire, il n'y aura pas plus d'argent arabe là-dessous que de pepites d'or dans le fleuve Saint-Laurent.

En effet, après une brève enquête, il semble évident que les déclarations du conseiller financier torontois Don Kirkup sont dépourvus de tout fondement. Dans une entrevue à la Presse Canadienne, ce dernier affirmait en fin de semaine que Québec s'apprêterait à annoncer un vaste développement de $1 milliard, sur l'Île Bizard près de Montréal, dont la moitié serait financé par des sources de "pétro-dollars". Il aurait été question selon le même individu d'une gigantesque "ville satellite", sur l'axe Montréal-Mirabel.

En fait, c'est la firme Campeau Corporation qui possède présentement quelque 60% des terrains vagues de l'Île (soit environ 2,000 acres). Rejoint au téléphone, Claude Blanchet avoue que des études sont présentement en cours pour le développement intensif de ces terrains, et qu'on tiendra certainement compte de la situation privilégiée de l'Île entre la métropole et le nouvel aéroport de Montréal. Toutefois, le représentant de Campeau Corporation qualifie de "fantaisiste" les informations publiées hier concernant des présumés fonds arabes.

Le chiffre avancé ($1 milliard) lui semble lui aussi farfelu, et il précise que Campeau n'a pas entrepris avec le gouvernement ses études actuelles, de sorte que "l'annonce imminente par Québec" ne la concerne certainement pas.

Quant à la firme Kaufman & Broad, qui détient quelque 400 acres sur l'Île, elle compte aussi en amorcer prochainement le développement. "Mais il s'agira d'un simple projet domiciliaire comme nous détenons un peu partout" nous a-t-on répondu au téléphone.

Même réponse sceptique à la municipalité, où le maire Bernard Patry s'est lui-même donné la peine de faire le tour des sociétés propriétaires, pour obtenir le même démenti catégorique.

Quant à la possibilité qu'un tel développement soit effectivement prévu, mais à l'extérieur de l'Île Bizard, quelque part sur l'axe Montréal-Mirabel, il a été impossible hier d'en obtenir confirmation ou information auprès du ministère des Affaires municipales.

En pleine nuit, 90 grévistes expulsés de la baie James

(LE JOUR) — Il n'y a pas moyen, semble-t-il, de faire une grève légale tout en restant à la baie James. C'est ce qu'ont appris en fin de semaine, 90 gardiens de sécurité du chantier LG-2, lorsqu'une trentaine de policiers les ont reveillés à trois heures du matin pour les expulser du territoire de la municipalité de la baie James.

Les 90 gardiens de sécurité, membre du Syndicat canadien de la fonction publique, venaient tout juste de déclencher une brève légale lorsqu'on les a conduits à l'aéroport pour les faire monter dans un avion qui se dirigea vers Montréal et Val d'Or.

Le directeur du SCFP pour le Québec, M. Jacques Brulé, s'est dit scandalisé de l'attitude de la Société de développement de la baie James et des dirigeants non élus de la municipalité. Selon un représentant du syndicat, M. Michel Cliche, les grévistes ont été traités comme de véritables bandits; selon lui, les grévistes n'avaient posé aucun geste pouvant justifier une telle expulsion. M. Cliche, qui s'était rendu en camion à LG-2 et qui détenait un permis de séjour en règle, a été expulsé lui aussi, et on lui a refusé le droit de se servir de son véhicule.

Les membres du SCFP ont décidé de déclencher la grève après que les négociateurs patronaux, eurent rejeté certaines clauses qui avaient été paraphées par les deux parties en présence du conciliateur. Les principaux points en litige dans ce conflit, sont l'indexation des salaires, les congés de chantier, les congés fériés et les vacances annuelles. C'est la première négociation avec la municipalité de la baie James et les représentants patronaux craignent, semble-t-il, de créer un précédent, même si ainsi ils retirent aux employés des avantages marginaux qu'ils avaient déjà.

Quant aux raisons motivant l'expulsion des grévistes, les autorités ont invoqué un règlement qui interdit à quelqu'un qui ne travaille pas de séjourner sur le chantier et la crainte que ne se reproduisent des événements violents comme ceux de mars dernier.

Le principe d'une indemnisation des employeurs de la construction serait maintenant acquis

SHERBROOKE (PC) — Le gouvernement du Québec doit soumettre aux constructeurs d'habitations, au début de cette semaine, un projet d'indemnisation pour la hausse horaire de 85 cents accordée aux employés de la construction.

C'est M. Gérald Allard, vice-président de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec, qui l'a appris à "La Tribune", dimanche, au cours d'une interview.

Selon M. Allard, le principe de l'indemnisation aux employeurs est déjà acquis et il ne resterait plus que certaines modalités à mettre au point.

Le gouvernement du Québec, le mois dernier, a décidé de modifier le décret de l'industrie de la construction, afin de compenser l'augmentation du coût de la vie par une hausse de 85 cents l'heure aux employés.

Le projet gouvernemental d'indemnisation doit être étudié au cours d'une réunion des représentants patronaux avec le Premier ministre Robert Bourassa.

La campagne de souscription

Liste des endroits dans le Québec où l'on peut acheminer des dons au journal

Endroit	Adresse	Tél.	Responsable
Montréal	387 Boul. Lebeau	331-8961	Lina Hayes
Québec	170 rue Fraser	522-3500 626-6925	(après 5h.)
Rimouski		724-7309	Raymond Lemieux
Chicoutimi		543-6642	Louis Angers
Alma		662-7086	Jacques Brassard
Jonquière-Kénogami et Arvida		548-8591	Lucette Perreault
Hull et Ottawa		771-7894	Roger Blais
Trois-Rivières		379-0146 entre 19h. et 22h.	Liette Moreau
Drummondville		478-5730	Louise Béchard
Victoriaville		369-9343	Robert Doris Isabelle
Sept-Iles		962-6727	Claude Michaud
Ste-Thérèse	13 ouest Blainville		435-0785
Saint-Jean		346-5301	Jérôme Proulx
Port-Cartier		766-2662	Norman Fournier
		766-5800	Hermil Soucy

Comté de St-Henri

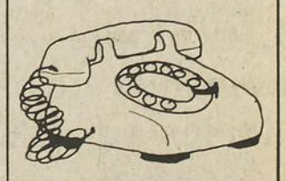
Assemblée publique
avec

Jacques-Yvan Morin
Jean-François Bertrand

Mardi 18 février 8.00 hres p.m.
Église St-Jean-de-Matha
2700 Allard-Ville Émard

Invitation à tous les Québécois qui s'interrogent

Les petites annonces c'est ginette tremblay
331-8961



LE JOUR

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste: $60.00 par année $32.00 par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire.
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Pierre Tanguay, Marcelle Bourque, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilet
Caricature: Berthio
Sport: Jean-Marc Desjardins, Alain Gerbier
Christian Nobert

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Kidnapping de media à Parc Extension

Les otages sont libérés contre une photo avec Claude Poirier

par Pierre Tanguay

Panique à "Park Extension". Hier sur le coup de midi, ce quartier du nord-ouest de la métropole s'est retrouvé sans dessus-dessous, alors que deux voleurs de banque ont gardé pendant plus d'une heure six otages sous la menace de leurs armes à feu.

Barricadés dans la station-service Texaco, du 690 ouest Jarry, les deux voleurs et leurs six otages se sont vue progressivement encerclés par près de 150 policiers venus de tous les coins de l'île de Montréal.

Alors que s'organisait le siège de la station-service, les deux voleurs préparaient les négociations qui, pensaient-ils, pourraient peut-être leur permettre de se sortir de ce guépier sans trop de mal.

Le tout a débuté vers 11.43 alors que deux auto-patrouilles de la police de la CUM étaient appelées sur les lieux d'un hold-up. La succursale de la Banque provinciale, sise au 520 de la rue Ogilvy, venait d'être visitée par deux hommes armés et masqués. $3,256 se sont envolés.

Les deux individus, qui devaient finalement se rendre à la police dans des circonstances assez particulières, André Arseneault, 35 ans et Réal Brousseau 30 ans, furent pris de panique à la vue des auto-patrouilles. À quelques centaines de pieds de la banque, se trouve la station-service de M. Roland Chagnon, à l'intérieur, six personnes, des employés et des clients. Il est environ midi lorsque Brousseau et Arseneault font leur entrée dans la station-service et menacent tout le monde d'une mitraillette M-1 et d'un revolver.

Déjà tout le quartier est alerté, deux stations radiophoniques se disputent les dernières informations. Les sirènes de la police se font entendre. On entend tout-à-coup des coups de feu venant de l'intérieur du garage. Huit ou neuf peut-être. Personne n'est visé, les deux voleurs veulent faire peur à leurs otages.

Il s'écoule quelques minutes et les deux voleurs laissent sortir un de leurs otages, un employé du garage. Ce dernier, apeuré et parlant à peine le français ou l'anglais, a de la difficulté à s'expliquer avec les policiers qui l'ont pris en chasse en le voyant sortir du garage en courant. On ira même jusqu'à le menotter avant de s'apercevoir qu'il est porteur d'un message. Brousseau et Arseneault ne veulent pas que la police se serve de gaz pour les sortir de là sinon ils tueront quelques-uns de leurs otages. De plus les deux hommes veulent la présence d'un reporter de la radio sur les lieux, en l'occurence Claude Poirier de CJMS. Ce dernier arrivera aur les lieux vers midi trente et servira de négociateur.

Les deux voleurs acceptent de se rendre à la police mais à une condition, que ce soit dans la voiture de CJMS. Pendant ce temps, un autre animateur de la radio, Mathias Rioux de CKAC communique avec la station-service et tente de négocier avec les voleurs alors qu'il est toujours en ondes. Les deux voleurs lui expliquent qu'ils en ont contre la pourriture de la société. Finalement ils acceptent de se rendre au quartier-général de la police mais auparavant il demande à Claude Poirier de prendre leur photo en compagnie de leurs otages, cela toujours sous la menace de leurs armes.

Notre photographe prête son appareil. Deux déclics et la voiture de la radio file vers le quartier-général de la police escortée de deux auto-patrouilles. À l'intérieur du car de reportage de CJMS, le reporter, les deux voleurs et deux otages.



La police encercle la station-service Texaco. À l'intérieur, huit personnes; deux voleurs et six otages.



Un otage est relâché. Les policiers se méprennent et croient mettre la main sur un des deux voleurs.



Policiers, reporters et passants se mêlent et attendent le dénouement.

(photos Antoine Désilets)



La fin est proche. Un des otages monte dans la voiture de CJMS sous la menace du revolver de son agresseur.

Le club du million olympique

Les deux prix de 1 million de la loterie olympique, vont à cinq Franco-Ontariens. Trois femmes de Fauquier, petite municipalité ontarienne, détiennent le premier billet chanceux. Deux jeunes travailleurs de Hearst possèdent l'autre billet du million.

Les détenteurs des billets valant respectivement un demi et un quart de million ne s'étant pas encore manifesté, un dernier coup d'oeil à vos billets en vaut peut-être la peine., Le prix de $500,000 appartient à ou aux détenteurs du billet numéro 2919471. Le quart de million s'échange contre le billet portant le numéro 6808336.

À défaut du million ou de ce qui s'en approche le plus, les détenteurs des billets suivants se partagent ce qui reste du $22,900,000 en prix. $200,000 au numéro 4998167. $150,000 au numéro 4010370. $125,000 au numéro 3984575. $100,000 au numéro 3475155. $75,000 au numéro 5767779. $50,000 aux numéros 2539671, 2176262, 4078049, 3041691 et 5926221.

Ceux qui se sont joint au club du million, cette fois, sont: Mme Blanche Marcoux, 63 ans, sa fille Mme Raymonde Morin, 41 ans, et leur voisine Mme Annette Gagnon, 36 ans, M. Michel Richard, 24 ans et son beau-frère Roland Martin, 22 ans.

Le RCM tiendra un débat parallèle sur le budget si un vrai débat ne peut avoir lieu au Conseil de Ville

par Pierre Tanguay

Le RCM entend radicaliser son action au conseil municipal de Montréal à partir de la prochaine réunion, prévue pour le 5 mars, et pourrait même boycotter le débat sur le budget de la ville et organiser un débat parallèle s'il se révélait impossible de débattre la question du budget montréalais à l'intérieur du conseil municipal.

C'est du moins ce qu'ont laissé entendre hier, deux porte-parole du RCM, MM. Paul Cliche, conseiller dans St-Jacques et Jacques Couture, ex-candidat à la mairie, alors qu'ils s'adressaient à des étudiants en sciences politiques de l'université de Montréal.

Après avoir dressé un sombre tableau de l'expérience du parlementarisme à l'hôtel de ville de Montréal depuis les élections du 10 novembre, MM. Cliche et Couture ont conclu à une absence de démocratie réelle au conseil municipal et à la nécessité pour l'opposition de déborder les cadres d'action traditionnels.

Abordant le débat prochain sur le budget de Montréal, M. Paul Cliche a parlé de la possibilité que le RCM boycotte tout simplement ce débat si le maire Drapeau et le comité exécutif n'acceptent pas la proposition du parti d'opposition à l'effet d'étendre les discussions relatives au budget, du 21 au 31 avril, à raison de 8 heures par jour. M. Cliche estime qu'il ne faut pas que se répète certaines expériences antérieures où des budgets de plusieurs centaines de millions de dollars ont été adoptés après quelques heures de discussions seulement.

À cet effet rappelons que jeudi dernier, le RCM présentait un avis de motion au président du comité exécutif, M. Gérard Niding, afin que soit discuté, dès la prochaine réunion du conseil, son programme de travail sur le budget. Le RCM voudrait que son programme de travail sur le budget. Le RCM voudrait que tous les documents relatifs au budget municipal soient remis aux conseillers avant le 16 avril prochain et que, dès la semaine suivante, les discussions s'amorcent et se poursuivent jusqu'à la fin du mois. Le RCM exige de plus que tous les directeurs de service soient invités à répondre aux questions des conseillers réunis en assemblée plénière.

M. Niding n'a pas encore répondu à la requête du RCM mais on s'attend à ce qu'il le fasse d'ici quelques jours.

Si jamais le débat sur le budget ne peut se dérouler comme le souhaite le RCM, et durer assez longtemps pour permettre d'étudier les dossiers en profondeur, on songe au Q.G. de ce parti à organiser une sorte d'assemblée populaire où conseillers et militants du RCM de même que citoyens pourraient étudier le budget de la métropole à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Olympiques

Devant les étudiants de l'université de Montréal il a beaucoup été question des prochains Jeux olympiques de 76 et du désormais fameux "grand écart" de $200 millions. Pour M. Couture, il ne fait pas de doute que le gouvernement Bourassa s'est agenouillé devant le maire Drapeau en lui accordant tout ce qu'il demandait devant la commission parlementaire des Affaires municipales. Le RCM a dit M. Couture se désolidarise complètement de la façon dont sont administrés la construction et l'aménagement des Jeux.

M. Couture a dit souhaiter que l'on se préoccupe désormais des "vraies priorités sociales" plutôt que de projets comme les Olympiades.

La garderie St-Urbain aux prises avec la loi Bacon

S.O.S. Garderies dénonce une politique d'aide du gouvernement qui devient leur fossoyeur attitré

Loin de faciliter l'implantation, voire même la survie des garderies populaires, la mini-politique d'aide du gouvernement, en serait, après huit mois d'existence, le fossoyeur attitré. C'est du moins l'opinion exprimée, hier, par les responsables de S.O.S. Garderies, un regroupement autonome des garderies à but non lucratif et qui vise à assurer la survie des garderies existantes.

Pour le regroupement, l'avenir incertain des garderies populaires se vérifie dans le piètre état des finances des garderies existantes. De sorte que, n'eut été du bénévolat des moniteurs, des parents et de l'aide matérielle et financière de certains organismes, la quasi totalité des 65 garderies que regroupe S.O.S. Garderies, à travers le Québec, aurait fermé leur porte.

À titre d'exemple et pour bien montrer que l'actuelle contribution gouvernementale ne peut assurer, à long terme, un service permanent, S.O.S. Garderies livre le bilan de huit mois d'activité de la garderie St-Urbain. Il indique un déficit de $18,204. Toutefois et heureusement ce déficit n'est que fictif, le personnel (8 personnes) ayant accepté de ne toucher aucun salaire. À la garderie St-Urbain, le bénévolat se substitue à l'aide gouvernementale. Il en va ainsi dans à peu près toutes les garderies populaires précisent les responsables du regroupement.

De fait, il apparait que les sommes d'argent allouées par le gouvernement ne permettent que de défrayer les coûts d'opération les plus minimes. Toujours dans le cas de la garderie St-Urbain, l'argent versé par le gouvernement, à vingt parents ayant droit, ne comble que l'équivalent de deux salaires et demi, à un personnel devant s'occuper de 29 enfants durant 11 heures tous les jours. Ce que S.O.S. Garderies qualifie d'insuffisant et d'innacceptable.

Rappelons que la loi Bacon fait des parents et non des institutions, les récipiendaires de l'aide. L'échelle de subvention établit que, pour avoir droit à $5 par jour, pour un enfant en garderie, il faut gagner moins de $5,200 par année. Tout supplément de salaires est sujet à une baisse proportionnelle d'aide selon la taille de la famille.

S.O.S. Garderies se plaint, également, de diverses tracasseries administratives. Il est impossible, affirme-t-on, de se procurer la documentation écrite touchant les procédures d'application du programme Bacon. La célérité gouvernementale ne se manifeste pas, non plus, dans l'aide financière aux parents. Le versement de cet argent se fait, parait-il, avec des retards incroyables. Quant aux frais initiaux, dont le remboursement est prévu par la loi, certaines garderies l'attende encore.

Malgré la situation précaire dans laquelle se trouvent les garderies populaires, le regroupement ne s'avoue pas vaincu. Au contraire. Il convie, d'ailleurs, tous les intéressés, à une assemblée de solidarité le 20 février, à 19 heures trente, en l'église Immaculée-Conception, coin Rachel et Papineau. Question de mettre au point une action concertée.

Le boycottage des raisins de Californie

Steinberg cède pour 2 mois et Dominion ne veut rien savoir

Les raisins de Californie disparaitront des étals des 60 magazins montréalais de la chaine d'alimentation Steinberg. Ainsi en a décidé la compagnie après neuf jours de négociations avec les représentants et sympathisants des travailleurs agricoles unis de Californie.

Cette décision de Steinberg, effective en mai, n'est de fait valide que pour la période de pointe de 75, soit juillet et août. Elle aura donc pour effet de boycotter le produit de la nouvelle récolte commençant en mai.

Les organisateurs de la campagne estiment qu'il s'agit là d'une importante victoire, même si la laitue et les citrons de Californie ne sont pas touchés. Ils gardent bon espoir que d'autres chaines d'alimentation entendent l'appel fait à leur conscience morale et sociale.

Chez Dominion, toutefois, on ne l'entend pas ainsi. Le ton frise l'exaspération et on ne veut plus en entendre parler. L'interdit syndical est un anathème auquel ne peut souscrire un super-marché.

La campagne menée par le Syndicat des travailleurs agricoles unis vise à convaincre les producteurs vinicoles d'accorder aux ouvriers le droit au syndicat de leur choix. Cette lutte menée depuis deux ans fait suite à une grève durant laquelle 3,000 ouvriers agricoles furent emprisonnés et battus, certains trouvant même la mort sur les lignes de piquetage.

AUDITION PUBLIQUE À MONTRÉAL

La RÉGIE DES SERVICES PUBLICS du Québec siègera en audition publique à la Polyvalente Lucien Pagé au 8200 Boulevard St-Laurent à Montréal, le mercredi 19 mars 1975 à compter de 19hres.

La Régie entendra la cause d'un groupe de citoyens d'origine grecque qui demande d'être accrédité à titre de comité communautaire d'abonnés ou d'usagers à l'égard des entreprises publiques de câblodistribution suivantes dans la région de Montréal: National Cablevision Limitée et Cable TV Ltée.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette requête en s'adressant au siège de la Régie à Québec, au 2875 Boul. Laurier, Ste-Foy (Tél.: 643-5560) ou au bureau de la Régie des services publics à Montréal, 360 McGill (Tél. 873-4338).

Toute personne intéressée peut faire des représentations relativement à cette requête en écrivant à la Régie des services publics, à l'adresse mentionnée ci-dessous, dans les 20 jours de la publication du présent avis:

RÉGIE DES SERVICES PUBLICS
2875 Boul. Laurier
Suite 1200
Ste-Foy, Québec
G1A 1G8

A l'ombre du Hilton

par Jacques Guay



De General Motors à l'aluminerie...

À l'aube de l'aluminerie qui serait nôtre et toujours à l'ombre du Hilton des autres, je me souviens de mon premier séjour au parlement, en pleine révolution tranquille, sous Jean Lesage.

Il y a, mon Dieu déjà, une bonne douzaine d'années, j'ai assisté à une importante conférence de presse. Maquettes, "bar ouvert," cigares. M. Lesage et d'importants messieurs, américains bien sûr, annonçaient que la General Motors allait investir une soixantaine de millions au Québec.

Nous allions fabriquer des automobiles, des vraies. Un projet de sidérurgie, d'État disait-on, traînait dans le décor également. De l'un à l'autre, les questions des journalistes aidant, après avoir griffonné quelques chiffres sur le coin d'une table, le premier ministre annonçait que les seuls besoins en acier de la future usine GM de Sainte-Thérèse allait permettre de tripler la production de la future sidérurgie.

À condition, évidemment, que GM accepte de s'approvisionner en acier québécois. Mais c'était un détail.

À cette époque tout semblait possible et on ne s'embarrassait pas toujours de grandes études. Cette fois, entre autres, on avait commis une légère erreur. Un point mal placé dans une multiplication et les besoins en acier de GM avaient triplé.

Le rêve était beau. À condition qu'on construise des chars d'assaut. Un mémo d'un journaliste au ministre de l'Industrie d'alors. M. Gérard-D. Lévesque avait forcé en Chambre, le lendemain, le député Bona Arsenault d'arrêter net une envolée oratoire où déjà les hauts-fournaux d'une sidérurgie en pleine expansion ne suffisaient pas à la tâche.

Réveil brutal, c'est le tiers seulement de la production prévue initialement pour la sidérurgie qui trouvait un débouché par ailleurs très aléatoire. Et plus, corrigeant son discours dans le Journal des débats, M. Arsenault enlevait quelques zéros de trop et GM ne produisait plus que des "dinky toys".

Je pensais à ces scènes d'une époque où il suffisait de peu de faits pour alimenter nos espoirs collectifs, en écoutant M. Saint-Pierre parler de l'aluminerie.

Un demi-milliard, pas de maquettes, pas de gin and tonic. Un tableau vert, des chiffres, des scénarios, des réponses exactes. L'impression, pour une fois, d'avoir devant soi un ministre qui sait de quoi il parle et qui peut en parler sans qu'on voit à côté de lui les sourires condescendants des promoteurs, satisfaits de la performance.

Il reste à voir s'il y aura un jour un véritable lancement et quels seront alors les interlocuteurs.

Et que cachent les accords entre la National Southwire Aluminium et le gouvernement québécois? Nous posséderons une aluminerie dans 20 ans mais que leur donnons-nous en échange?

Il y a douze ans peu de gens se posaient ces questions et nous avions la réjouissance facile. Nous sommes maintenant beaucoup plus, énormément plus, sceptiques. Voire un tantinet cyniques.

C'est qu'il y a eu, entre autres, I.T.T. et Port-Cartier-Chili.

C'est peut-être aussi que la société québécoise a atteint une certaine maturité.

québec

Les audiences de la Commission Cliche

Près d'un chantier où règne la violence

Des chaînes, des "bats", un fusil, un couteau: des outils courants pour le ministère de la Justice

par Gisèle Tremblay

Pour le ministère de la Justice, deux manches de pic, un couteau aé dépecer, un bâton de baseball, trois chaînes, un fusil de calibre .12 et 12 barres de fer sont "des outils d'usage courant" pour lesquels "il n'y a pas lieu de porter plainte", même s'ils ont été saisis aux abords d'un chantier où une bagarre avait fait dix blessés et endommagé une trentaine de véhicules.

Telle est, en effet, la réponse étonnante qu'un procureur du ministère, Me François B. Côté, a adressé le 17 avril 1974 au sergent Jean-Paul Langlois, de la Sûreté du Québec (SQ) qui lui avait fait rapport sur les violences survenues le 22 mars 1972 au chantier d'Iron ore, près de Sept-Îles.

Le sergent Langlois a témoigné hier devant la commission Cliche de ces événements, et de sa surprise face à la réaction du procureur. La SQ a d'ailleurs fermé le dossier après la réception de cette lettre.

L'affrontement du 22 mars 1972 mettait aux prises la FTQ et la CSN, au chantier de Pentagon Construction, alors sous contrat avec l'Iron Ore à environ trois milles de Sept-Îles. Les dommages causés aux véhicules ont été évalués à $38,000.

Quant aux victimes de l'incident, elles ont subi diverses blessures: rotule du genoux déplacée, fracture du nez, coupures à la tête et aux bras, fracture du bras, contusions aux jambes et aux épaules, etc...

Le rapport inutile

Dans les jours qui suivirent, la SQ reçut des renforts et fouilla systématiquement les voitures qui empruntaient la voie de liaison entre Sept-Îles et le chantier. C'est cette fouille qui permit de découvrir l'arsenal cité plus haut.

Or, dans leurs dépositions à la police, les victimes indiquent que leurs agresseurs brandissent précisément des armes offensives telles que: des batons de baseball, des barres de fer, des manches de pic, des chaînes et des bouteilles de gaz.

La SQ remit sont rapport à la Justice le 20 avril 1972. Les choses traînaient en longueur puis, l'an dernier, deux nouveaux procureurs de la Couronne furent affectés au dossier. Le 17 avril 1974, le sergent Langlois recevait de l'un d'eux, Me Côté, une lettre ainsi libellée:

"Cher Monsieur — Après avoir pris connaissance des différents objets saisis dans ce dossier, je ne crois pas qu'il y ait lieu de porter plainte. Il s'agit en effet d'outils d'usage courant. À moins d'une preuve supplémentaire, je considère ce dossier clos. Espérant le tout à votre entière satisfaction, je demeure votre tout dévoué..."

Les témoins de l'émeute identifient à plusieurs reprises, parmi les agresseurs de la FTQ, Émeric Ringuette, Jean Jean Ringuette, Eddy Arseneaul, André Forbes et Jean-Claude Sureau. Ce dernier est coordonnateur de la FTQ-construction pour la Rive-sud et la CSN l'a souvent accusé d'être le lieutenant de l'armée privée FTQ: il a comparu devant la Commission avant les Fêtes et juré n'avoir jamais participé à des violences délibérées ou à des "jobs de bras". Quant aux autres "suspects", trois d'entre eux sont des représentants de syndicats FTQ. Bruno Girard, de la CSN, est parmi les suspects, des témoins l'ayant vu distribuer des bâtons et des chaînes aux ouvriers CSN.

La Commission, qui liquidait hier de vieux dossiers, a aussi interrogé six témoins quant au bref mémoire de Gaspé Copper Mines sur les irrégularités qui perturbèrent le chantier de son usine de Murdochville en 1972.

Le projet, évalué à $108 millions, coûta $30 millions de plus et l'échéance fut retardée de trois mois à un an selon les modules de construction. Une grève illégale, déclarée le 22 septembre 1972, amena son cortège habituel de sabotages, d'actes de violence, de chantages, qui se poursuivirent sporadiquement même après le retour au travail.

La compagnie rapporte que la FTQ prit graduellement le contrôle du chantier en excluant de force la CSN, puis utilisa ensuite les mêmes moyens pour obtenir diverses concessions des entrepreneurs. Le délégué du "local 791" (FTQ) était payé $60,000 par année à ne rien faire.

Le délégué de chantier de la CSN, André Dupuis, fut le dernier de cette centrale à partir, après que des fiers-à-bras FTQ l'eurent expulsé vainement sept fois dans la même semaine. En août 1972, la FTQ força 175 syndiqués CSN à changer d'allégeance.

Ce dossier présente, en réalité, le type de situation dont la Commission a présenté des preuves abondantes depuis le début de ses travaux.

Pendant qu'on ferme des écoles publiques

Le secteur des écoles privées ne cesse d'augmenter

par Paule Beaugrand-Champagne

Des groupes de parents ici et là ont sonné récemment l'alarme d'un secteur privé d'enseignement qui irait en grandissant. Une étude émanant de la Direction générale de la planification du ministère de l'Éducation (janvier 1975) vient de leur donner raison: d'ici 1978-79, le secteur public aura subi une baisse de 215,000 étudiants, alors que le secteur privé enregistrera une augmentation de 11,000 étudiants.

Le phénomène est important, même si en pourcentage il semble peu significatif: en 1974-75, le secteur privé reçoit 6.5% de la clientèle scolaire totale du Québec et en 1978-79, il en recevra 8.2% Ce qui est évident, d'après l'étude du ministère dont le JOUR a eu copie, c'est que le secteur public connaît une baisse d'effectifs à tous les niveaux, élémentaire, secondaire, collégial et en enfance inadaptée, sauf à celui de la maternelle.

Dans le secteur privé, c'est la hausse partout sauf au niveau de la maternelle. Aux niveaux secondaire et collégial, en 1978-79, il recevra 12.8 et 12.4% de la clientèle scolaire du Québec. Quatre régions: Montréal (8.9%), Québec (10.6%), Trois-Rivières (10.4%) et les Cantons de l'Est (12.8%), selon les prévision de 1978-79, ont les plus hauts pourcentages de clientèle au secteur privé.

Ces quatre régions sont les seules où le collégial privé existe, ce qui expliquerait leur haut taux de clientèle d'écoles privées. Et comme ce collégial est disponible, on constate également que sur le plan général, la clientèle du réseau privé se concentre au secondaire; elle y est même environ cinq fois plus nombreuse que celle de l'élémentaire.

Pour faire leur étude, les spécialistes de la planification du MEQ ont retenu trois hypothèses de travail quant à la croissance faible ou forte des deux secteurs, public et privé. Ils ont finalement retenu l'hypothèse mixte comme étant la plus réaliste quant aux prévisions, soit une croissance faible de la clientèle globale et une croissance rapide du réseau privé.

La conclusion de l'étude est claire d'ailleurs; dans le cas où cette hypothèse mixte se vérifie "il faut s'attendre à un progrès marqué du réseau privé si les tendances récemment observées se maintiennent. Ce progrès s'effectue principalement aux niveaux secondaire et collégial et dans quatre régions".

Pendant que le secteur privé, subventionné à 80 p. 100 par le ministère de l'Éducation, continuera à grandir et à reprendre une quelconque place au soleil, les prévisions démographiques indiquent clairement que d'ici 1986, les commissions scolaires fermeront école sur école, mettront fin à des projets de construction et tenteront de trouver une utilisation pour leurs polyvalentes.

Il reste maintenant au ministère à produire une étude des raisons pour lesquelles de plus en plus de parents choisissent l'enseignement privé pour leurs enfants.

Me André Gourd le confirme

La loi-cadre du cinéma est maintenant rédigée

par Jean-Pierre Tadros

La loi-cadre du cinéma, qui sera de toute évidence déposée à l'Assemblée nationale dès la prochaine rentrée parlementaire — soit à la mi-mars — est maintenant rédigée. C'est ce qu'a confirmé au JOUR Me André Gourd, du bureau politique du ministre des Affaires culturelles et responsable du dossier cinéma.

Se refusant d'en discuter le contenu, Me Gourd a tenu à préciser que le texte de la loi-cadre ne pouvait être rendu public avant d'être déposé en Chambre. Il apparaît donc que les associations professionnelles membres de la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique ne pourront prendre connaissance de la loi-cadre avant qu'elle ne soit déposée, même si le ministre Hardy entend bien les rencontrer d'ici la fin du mois pour "leur expliquer en gros les conséquences les plus importantes de cette loi".

Me Gourd a tenu d'autre part a insister sur l'importance que le ministre Hardy attachait à la survie de l'actuelle Fédération québécoise de l'industrie cinématographique. Se référant à un article paru dans LE JOUR de vendredi dernier qui annonçait que la "fédération était à la recherche d'un souffle nouveau", Me Gourd a indiqué que cette Fédération aurait "un très grand rôle à jouer au sein de la nouvelle loi-cadre".

"Il y va de l'intérêt du cinéma que ces associations participent à la vie du cinéma" a tenu à répéter plusieurs fois Me Gourd, soulignant chaque fois que le seul interlocuteur valable du gouvernement serait cette Fédération. "Elle jouera un rôle très actif et très dynamique dans l'élaboration de certaines politiques", a-t-il ajouté, précisant que le ministre Hardy attendait que la Fédération règle ses problèmes avant de rencontrer ses membres.

Dans ces conditions, Me Gourd a tenu à lancer un appel aux associations apparemment dissidentes (le Syndicat national du cinéma et l'Association des réalisateurs de films du Québec) pour qu'elles fassent front commun avec les autres et participent à la mise en place de la loi-cadre.

Que sera cette loi-cadre? Me Gourd a refusé d'en dévoiler les composantes se contentant de souligner que cette fois-ci on serait en face "d'une véritable loi" qui tiendrait compte de tous les secteurs du cinéma. "Dans cette loi, nous affirmons tous les grands principes; les reglements découleront de là."

La loi-cadre s'occupera aussi bien de la production de films, que de leur distribution, de leur exploitation et des problèmes que posent la disparité régionale. "J'ai recommandé à M. Hardy de toucher à tout, ça ne veut pas dire qu'on va apporter des solutions à tout, mais les mécanismes seront en place pour corriger certaines situations". Me Gourd a d'autre part reconnu qu'il était contre le principe de légiférer par règlements, "tout sera dans la loi".

En ce qui concerne le problème de la coordination des politiques gouvernementales en matière de production cinématographique, Me Gourd a indiqué que le problème de la production commanditée sera tranché dans la loi-cadre. Comment? me Gourd a refusé de le dire mais il a tenu à faire remarquer qu'il s'agissait là d'un problème interne au gouvernement et qu'on ne pouvait directement intervenir. "Il s'agit là de problèmes de coordination; il s'agit donc de trouver des mécanismes, et elles apparaîtront dans la loi".

Me Gourd a enfin réitéré le fait que la Fédération québécoise de l'industrie cinématographique serait le seul interlocuteur valable du gouvernement. Et il a rappelé que l'offre de dialogue entre le gouvernement et l'industrie du cinéma était "sincère et franche".

Fabien Roy est encore indécis quant à son avenir politique

QUÉBEC (J.G.) — Fabien Roy n'a pris encore aucune décision concernant son avenir politique et il nie une information en ce sens rapportée par deux postes de radio de Montréal, hier.



La nouvelle voulait que M. Roy songe à gagner, d'ici peu, les rangs d'une autre formation politique. Rejoint par téléphone, hier, M. Roy a déclaré au JOUR qu'il poursuit toujours ses consultations auprès des militants créditistes à travers le Québec. Il a, d'ailleurs, note-t-il, profité de ces derniers jours de vacances, durant le dernier week-end pour rencontrer des partisans dans le Nord-Ouest québécois avant de participer, samedi, à une assemblée publique, à Amos, en compagnie de Camil Samson.

M. Roy a ajouté qu'il veut savoir d'où est partie la rumeur diffusée, hier, avant de faire plus de commentaires. Ses commentaires, a-t-il souligné, varieront suivant ce que lui révèlera son enquête. "Je veux savoir qui est derrière ça" a-t-il déclaré.

M. Roy semble penser qu'il peut s'agir d'une manoeuvre de la part de certaines personnes qui l'inviteraient ainsi à quitter le Ralliement créditiste. C'est un secret de polichinelle, à Québec, que MM. Roy et Samson ne s'entendent guère. Surtout depuis le congrès de novembre où M. Roy s'est vu imposer un congrès à la chefferie pour le printemps.

Si officiellement il n'y encore aucun candidat sur les rangs, les créditistes devant pour l'instant concentrer leurs énergies à suivre les cours de crédit social qui leur sont données par cassettes, M. Samson emploie désormais un nouveau papier à communiqués où il est écrit: "cabinet du chef Ralliement créditiste".

Chez les Créditistes ce genre de détails est, habituellement, important.

Jean Marchand songe à quitter la politique

QUÉBEC (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, songerait à quitter la politique et à entreprendre une troisième carrière, cette fois dans l'enseignement.

C'est ce qui se dégage d'une entrevue qu'il a accordée au quotidien Le Soleil, de Québec, et dans laquelle il dit avoir fait sa part.

Faisant le point sur les 33 dernières années qu'il a passées dans le plein feu de l'action, soit dans le syndicalisme et dans la politique, M. Marchand déclare qu'il a mené une vie très difficile au cours de toutes ces années, particulièrement comme homme politique depuis presque 10 ans maintenant.

Au plan professionnel, dit-il, les luttes syndicales comme les combats politiques n'ont rien d'aisé, alors que sur le plan personnel, il n'est pas plaisant de faire la navette, semaine après semaine, entre Québec et Ottawa, de vivre deux jours par semaine chez-soi et souvent moins, et de passer les cinq autres ailleurs.

M. Marchand, qui est maintenant âgé de 56 ans, a quitté la présidence de la CSN en 1965 et a été élu la même année à la Chambre des communes comme représentant de Langelier, une circonscription de la région de Québec.

L'enseignement

M. Marchand déclare encore qu'il n'attendra pas qu'on le mette dehors pour quitter la politique. "Évidemment, je peux m'agripper et il n'y a personne qui pourra m'enlever de là. En fait, il s'agira de savoir si le temps est venu pour moi de laisser ma place à un autre pour assurer un renouvellement. Chose certaine, il y a amplement de relève".

Mais avant de quitter la politique, M. Marchand entend bien être là quand sortira enfin la politique des transports qu'il est en train de finaliser. Il s'attend à ce que cette politique soit dévoilée vers la fin de mai.

Et que fera-t-il après? "Jusqu'à présent, j'ai eu deux carrières; si j'en entreprends une troisième, j'espère que ce sera dans l'enseignement"

SCRIBEC
45 est, rue Jarry
Montréal
387-2486

SECRÉTARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

	la copie
1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢
17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format legal et papier couleur 10% en sus Reduction a partir de 14 x 18

IMPRESSION OFFSET

copies	8½ x 11"	8½ x 14"
100	3.50	4.15
200	4.65	5.95
300	5.85	7.15
400	7.00	9.20
500	8.15	10.05
600	9.00	11.25
700	9.60	11.90
800	10.20	12.75
900	10.80	13.35
1000	11.70	14.00
2000	20.70	25.85
3000	30.25	38.00
4000	39.70	49.90
5000	49.00	61.75

AUX GENS DE SHAWINIGAN-SUD

Le JOUR est maintenant disponible à votre porte, tous les matins!
Si ça vous intéresse, composez: 536-4537

TOUS LES JEUNES intéressés à devenir camelots dans cette région, n'ont qu'à composer le même numéro!

NOUS ATTENDONS VOS APPELS!

Drummondville

Vous désirez recevoir

LE JOUR

par camelot, tous les matins:

COMPOSEZ: **819-478-5730**

PSST!!!
74 Peugeot, 504 station-wagon neuve
1 seul, $5,295.00
74 Peugeot, 505 G.L. sedan automatique moins de 3,000 milles à $4,995.00
Biarritz
10,825 Racette — 323-1900

canada

La médiation n'ayant rien donné , 11,000 cols bleus débraient

Au moins 11,000 cols bleus fédéraux ont débrayé hier vers midi alors que se poursuivaient à Ottawa les tentatives de rapprochement du médiateur Tom O'Connors. Mais vers la fin de l'après-midi, malgré certaines rumeurs de progrès, les entretiens prirent fin brusquement.

Les pourparlers avaient repris hier matin et semblaient vouloir progresser parce que les représentants du Conseil du trésor semblaient prêts à accepter un contrat de 18 mois au lieu de 24. C'était un espoir futile puisque, selon les négociateurs syndicaux, le Conseil du trésor ne modifiait absolument pas ses offres monétaires.

Le négociateur syndical M. Gordon Kritsch a déclaré à la fin des rencontres hier que la médiation avait été un "exercice totalement futile", le gouvernement espérant gagner du temps et empêcher les cols-bleus de recourir à la grève. "Il n'ont fait preuve d'aucune souplesse, a-t-il souligné".

Plus de 18,000 cols bleus, membres de l'Alliance canadienne de la fonction publique sont impliqués dans le conflit, mais environ 3,000 occupent des fonctions qui ont été déclarées "essentielles" et légalement, ces employés n'ont pas le droit de débrayer.

Interdiction de grève

Même s'ils n'ont pas droit de grève, les préposés à l'entretien des pistes d'aéroports de Montréal, Ottawa et plusieurs autres centres se sont livrés à des grèves sauvages en décembre dernier.

M. Kritsch a révélé qu'à compter d'aujourd'hui, le syndicat appliquerait une stratégie de greves tournantes, frappant les secteurs des services publics susceptibles d'être les plus affectés par ces grèves. Il a ajouté que certains des 11,000 cols bleus qui ont débrayé lundi seront de retour au travail ce matin.

La médiation

Le médiateur fédéral nommé vendredi dernier, M. Tom O'Connor, s'est dit persuadé hier que les entretiens reprendront bientôt.

Au début de la grève, lundi, des centaines de travailleurs ont manifesté devant les bureaux du Conseil du Trésor, devant l'hôtel où se poursuivaient les négociations et devant le Parlement.

L'Alliance a rejeté un rapport majoritaire de conciliation offrant une hausse de 15.4% pour la première année et de 10.66% pour la seconde année d'un contrat collectif de deux ans.

Le syndicat avait initialement réclamé une hausse de 42.5% pour un an ce qui, selon l'Alliance, aurait porté le salaire des cols bleus à 90% de ce qui est versé dans l'industrie privée. Le salaire horaire moyen est à l'heure actuelle de $4.42.

M. Kritsch avait toutefois déclaré, la semaine dernière, que le rapport minoritaire de conciliation offrant 21% la première année et 12% la deuxième, pouvait être considéré comme un minimum susceptible d'être étudié par les syndiqués.

Débrayages

Le premier groupe de travailleurs à débrayer furent les 40 employés d'entretien des Postes à Ottawa, tôt hier matin. Leur exemple a été rapidement suivi aux bureaux des Postes à Montréal, Toronto, Edmonton et Saskatoon.

Ces ouvriers, qui sont préposés au service de l'équipement postaux et des véhicules du ministère, n'ont pas empêché les autres fonctionnaires d'accomplir leur travail, a révélé un porte-parole du gouvernement.

Les travailleurs des silos à grains ont débrayé dans le nord de la Saskatchewan et à Edmonton, tandis que les employés de la défense civile ont quitté leurs postes en Saskatchewan, en Alberta, en Nouvelle-Ecosse, à Ottawa et Toronto.

Les employés du service maritime, au Québec, ont aussi quitté le travail, tout comme les fonctionnaires de l'administration fédérale de la réforme agricole, dans les Prairies.

Une pénurie de gaz naturel est à craindre

OTTAWA (PC) — Il faut s'attendre à ce qu'il y ait une pénurie de gaz naturel au Canada au cours des prochaines années, a déclaré hier à Ottawa le président de Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd., M. Vernon Horte.

Canadian Arctic avait espéré pouvoir livrer du gaz naturel de l'Arctique sur les marchés du Sud en 1979, mais il y a maintenant lieu de croire que les premières livraisons ne pourront pas se faire avant 1980, a ajouté M. Horte.

Celui-ci témoignait alors devant l'Office national de l'énergie, auquel il demande que sa société soit autorisée à construire un pipeline de 2,600 milles qui conduirait sur les marchés du Sud le gaz naturel de l'Alaska et du delta du Mackenzie.

Il a établi lundi à environ $10 milliards le coût de cette entreprise. Il y a un an, le coût avait été établi à $5 milliards en dollars de 1974.



Téléphoto PC

Une grande manifestation s'est déroulée, hier après-midi, sur la colline parlementaire à la suite du début de la grève déclenchée plus tôt par les cols bleus à l'emploi du fédéral.

Auto: un plan en 6 points pour atténuer la crise

OTTAWA (PC) — Les Ouvriers unis de l'automobile ont soumis, hier, aux députés fédéraux, un plan en six points en vue d'atténuer la crise qui sévit présentement dans l'industrie de l'auto.

Quelque 300 membres du Conseil canadien de ce syndicat, dirigés par M. Dennis McDermott, ont rencontré hier matin ministres et députés. La rencontre avec les membres du cabinet s'est déroulée à huis clos à la demande du gouvernement.

Le programme soumis par le syndicat réclame entre autres:

— Une enquête publique sur les politiques de prix pratiquées par les compagnies et l'élimination de l'écart qui fait que les Canadiens paient plus cher que les Américains pour la même voiture.

— L'élimination de la taxe fédérale de vente de 12 pour-cent sur les véhicules.

— Un rapport annuel régulier sur l'industrie de l'automobile.

— Des garanties à l'effet que les investissements des compagnies manifacturières au Canada augmenteront en proportion d'une économie canadienne dont la croissance est plus rapide que celle des États-Unis.

— La réduction du déficit du Canada, à l'endroit des États-Unis, au chapitre des pièces d'automobiles.

— Des mesures gouvernementales en vue de réduire les barrières tarifaires levées contre l'exportation des autos produites au Canada.

M. McDermott, avant la rencontre, a affirmé que son syndicat n'était pas à la recherche d'un bouc émissaire, mais bien de solutions...

Environ 40,000 ouvriers de l'automobile ont été mis à pied récemment, au Canada, soit environ le quart des employés de cette industrie au pays.

Mesures égalitaires

OTTAWA (PC) — Dans un effort en vue d'assurer l'égalité de statut entre les hommes et les femmes au sein de la Fonction publique fédérale, en cette année internationale de la femme, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, a présenté, hier aux Communes, un projet de loi qui modifie 11 lois en ce sens.

Ainsi, les employées de sexe féminin jouiraient des mêmes droits et privilèges que leurs confrères masculins dans la Fonction publique, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada, dans le service diplomatique, notamment.

Cet espèce de bill omnibus prévoit, d'autre part, d'abaisser de 70 à 65 ans l'âge auquel un premier ministre à la retraite devient admissible à une allocation de retraite.

Il suggère également d'augmenter l'allocation payable au conjoint survivant d'un premier ministre et de permettre au conjoint survivant d'un parlementaire de recevoir une pension même pendant qu'il est parlementaire.

Le CRTC et la télévision par câble

La télévision à péage

Des mesures étonnamment restrictives

OTTAWA (PC) — La télévision à péage ne pourrait diffuser les émissions sportives, apanage à la télévision ordinaire, qu'une semaine après leur première diffusion.

De plus, au moins 1é pour-cent des revenus bruts de cette télévision à péage devront être consacrés à la production et à l'acquisition d'émissions canadiennes autres que les émissions sportives.

Enfin, les messages commerciaux seront complètement bannis et les réseaux de télévision à péage financé par les cotisations des téléspectateurs.

Telles sont les grandes lignes d'un énoncé de politique sur la télévision à péage rendu public, lundi, par le Conseil de la radiotélévision canadienne qui invite les intéressés à venir exposer leurs points de vue lors d'audiences publics à partir du 8 avril prochain.

Règlementation

De fait, l'énoncé du CRTC, qui avoue par ailleurs que la question de la télévision à péage n'a pas été assez approfondie par le passé, se termine par une question résumant les préoccupations de l'organisme fédéral de règlementation. "Est-il possible d'offrir un service de télévision dépourvu de messages publicitaires, dont les émissions ne seront pas interrompues, qui intéressera n donnant une impulsion nouvelle à la croissance des industries canadiennes de production?"

D'autre part, bien qu'elle n'apparaisse pas dans la conclusion du document, une autre question préoccupe le CRTC: la télévision à péage, lit-on au début de l'énoncé du CRTC, risque de "diminuer les revenus provenant des annonceurs, revenus qui soutiennent de fait les entreprises émettrices de radiodiffusion".

De là, sans doute, les règlements proposés sur l'absence de messages publicitaires et sur la diffusion des émissions sportives, qui se vendraient moins cher aux commanditaires de la télévision classique si elles étaient également disponibles sur la télévision à péage.

Contenu canadien

Pour ce qui est du contenu canadien de la programmation éventuelle de la télévision à péage, le CRTC estime qu'on ne peut lui permettre "de se développer de la même manière que l'industrie cinématographique canadienne".

"Des intérêts étrangers, dit le rapport, ont acquis le monopole de la présentation et de la distribution, et ainsi pris le contrôle des ressources financières nécessaires à la production. Il est encore difficile pour les producteurs canadiens de présenter leurs films dans les cinémas canadiens."

"La télévision à péage, selon le CRTC, ne doit pas être autorisée à suivre cette veine. Elle doit plutôt servir de véhicule pour promouvoir la production et la présentation du matériel canadien." Aussi, le CRTC se préoccupe de l'importation et de l'utilisation inconsidérées américaines et autres émissions étrangères qui pourraient ralentir la croissance des industries canadiennes.

Une télévision à mettre au service des communautés

OTTAWA (PC) — Après plusieurs années d'essai de la télévision communautaire par câble, il est devenu évident qu'elle a sa place, qu'elle doit être maintenue et même renforcée.

Dans un projet de règlement sur la câblodiffusion, le Conseil de la radiotélévision canadienne est d'avis que tous les titulaires de licence de télévision par câble devraient fournir en priorité un canal communautaire sur leur service de base.

"Seule la distribution d'émissions produites par le titulaire de licence, par les membres de la communauté desservie, avec ou sans l'aide du détenteur de licence, sera autorisée à ce canal", propose le CRTC qui souhaite vivement que les gens d'une communauté donnée participent de plus en plus directement à la réalisation d'émissions locales.

Le projet de règlement du Conseil et ses énoncés de politiques feront l'objet de discussions lors d'audiences publiques, à compter du 8 avril prochain à Ottawa.

Il s'agit, en somme, de permettre à tous les membres d'une communauté de bénéficier d'un canal bien à eux où ils auraient l'occasion de s'exprimer librement sur des questions qui les touchent de près.

Inciter

Dans le but d'inciter les titulaires de licence à encourager les gens de la localité qu'ils desservent à exprimer leurs intérêts et leurs préoccupations, le Conseil recommande de:

1) répondre aux conseils municipaux et aux conseils scolaires qui expriment le désir que leurs délibérations soient retransmises sur le canal communautaire;

2) rechercher les personnes et les groupes ayant des "intérêts communs" et leur permettre de s'exprimer;

3) réfléter le caractère bilingue des communautés desservies;

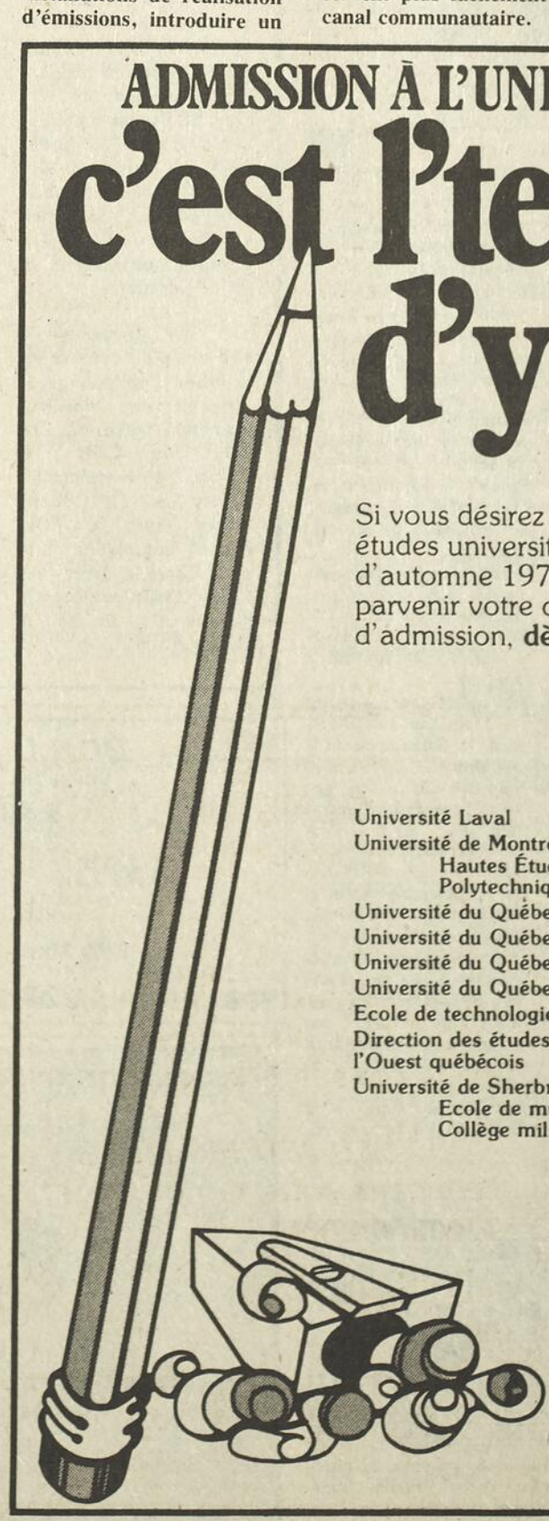
4) faciliter l'expression des diverses communautés multiculturelles vivant à l'intérieur du territoire autorisé;

5) étudier la possibilité de faire en sorte que le canal communautaire soit accessible aux non-abonnés dans des centres communautaires et autres lieux de rencontres;

6) décentraliser les installations de réalisation d'émissions, introduire un équipement mobile afin que les personnes et les groupes à l'intérieur du territoire se servent plus facilement du canal communautaire.

ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

c'est l'temps d'y voir.



Si vous désirez entreprendre des études universitaires à la session d'automne 1975, vous devez faire parvenir votre demande d'admission, **dès maintenant!**

Université Laval
Université de Montréal et ses écoles affiliées:
Hautes Études Commerciales et Polytechnique
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Ecole de technologie supérieure
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
Université de Sherbrooke et ses écoles affiliées:
Ecole de musique Vincent D'Indy et Collège militaire de St-Jean

Camp DE-LA-SALLE
Camp de VACANCES pour FILLES et GARÇONS.
Direction: Frères des Écoles chrétiennes.

* Garçons: 7-13 ans. Filles: 9-11 ans.
* Les ACTIVITÉS sont nombreuses et variées.
* Attention particulière à la NATATION, ski nautique, voilier, canotage.
* Logement dans des chalets chauffés. Les jeunes sont 18 par chalet.
* Adolescents: 14-15-16 ans. Groupe limité à une vingtaine.
* Vie de camping sous la tente. Expérience unique où seront concrétisés les thèmes suivants: l'eau-la forêt-le voyage.

CAMP-ÉCOLE DE-LA-SALLE

* Cours de formation pour le MONITORAT.
* Nombre de places: 20.
* Garçons et filles de 17-18 ans.
* Accrédité par l'A.C.Q. et par le Commissariat à la Jeunesse.

CAMP MEMBRE ACCRÉDITÉ

Toutes les **INSCRIPTIONS** *sont* **en cours** *présentement.*
Demander le PROSPECTUS à:
Camp De-La-Salle
150, de Normandie, Longueuil, Qué.
Tél.: (514) 674-3151

le monde

Addis Abéba demande d'urgence des armes aux États-Unis

Le conseil militaire provisoire qui dirige l'Éthiopie a lancé un nouvel appel au peuple érythréen, lui demandant de rester vigilant "pour sauvegarder son indépendance contre les activités des traîtres payés par l'étranger". "Les Érythréens doivent collaborer avec leurs amis éthiopiens des autres régions du pays et adopter une attitude commune face à ceux qui tentent de démembrer notre pays, déclare cet appel. Par ailleurs le gouvernement éthiopien a demandé hier à Washington de lui envoyer des armes d'urgence pour continuer à combattre les "séparatistes" érythréens

ADDIS ABÉBA (AP-AFP) — Le gouvernement militaire éthiopien a demandé aux États-Unis de lui envoyer d'urgence, par avion, des munitions pour remplacer celles tirées contre les sécessionnistes d'Erythrée, a-t-on appris, hier, de sources éthiopiennes dignes de foi.

Des personnalités éthiopiennes ont ajouté qu'elles pensaient que cette demande serait soumise à M. Henry Kissinger, secrétaire d'État, car elle est susceptible de modifier les relations des États-Unis avec l'Éthiopie.

Le fait de fournir les munitions demandées reviendrait à mettre indirectement les États-Unis en conflit avec la Syrie, qui soutient les rebelles d'Erythrée, alors que le secrétaire d'État a l'espoir d'infléchir la position syrienne en vue d'un règlement au Proche-Orient.

Le refus de fournir ces mêmes munitions pourrait provoquer une rupture entre l'Éthiopie et les États-Unis.

La rumeur selon laquelle le gouvernement allait demander des fournitures militaires aux États-Unis circulait depuis des semaines à Addis Abeba.

Selon les mêmes sources, le gouvernement aurait proposé, la semaine dernière, de payer comptant jusqu'à 30 millions de munitions: balles de mitrailleuses d'avion, de mitraillettes et de fusils.



Téléphoto PA

Saison sèche... pluie de bombes

La saison sèche a commencé il y a moins d'un mois au Cambodge, mais les bombes elles continuent de pleuvoir au-dessus des villages cambodgiens. Dimanche, les khmers rouges ont pris le quartier général de la septième division "gouvernementale", obligeant les troupes défendant le nord-ouest de Phnom Penh a refluer vers le Tonfle-Sap, affluent du Mékong qui coule au nord de la capitale. À Phnom Penh même, trois roquettes ont explosé hier matin dans le quartier du ministère de l'Information et dans celui du palais royal faisant trois blessés. Par ailleurs le gouvernement sud-vietnamien a annoncé hier qu'il abandonnait les poursuites judiciares contre sic directeurs de journaux accusés d'avoir diffamé le président Nguyen Van Thieu ainsi que le vice-président Tran Van Huong et dont le procès aurait dû s'ouvrir jeudi prochain après avoir été différé à plusieurs reprises.

Aux Nations Unies

Le représentant chypriote demande la réunion du Conseil de sécurité

Le représentant permanent de Chypre à l'ONY, M. Zenon Rossides, a remis hier soir au président du Conseil de sécurité, M. Huang Hua (Chine) la lettre de son gouvernement demandant officiellement la réunion du conseil de sécurité pour l'examen de la situation créée par la décision des autorités chypriotes turques de constituer un état autonome à Chypre.

NATIONS UNIES (AFP) — La lettre par laquelle le représentant permanent de Chypre M. Zenon Rossides demande au président du Conseil de sécurité, M. Huang Hua (Chine) de convoquer ce conseil pour examiner la situation créée par la proclamation d'un état chypriote-turc autonome exige la mise en oeuvre "stricte et effective" des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale stipulant le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté nationale de la République de Chypre en tant qu'État non aligné.

Cette lettre, en outre, préconise que cette mise en oeuvre soit assortie de "nouvelles procédures de négociations" afin que des progrès puissent être réalisés vers une solution "juste et pacifique" du problème de Chypre "selon les normes reconnues du droit international et les principes de la Charte des Nations Unies".

Cette lettre fait valoir en outre que les interventions de la Turquie dans les négociations communautaires entre Chypriotes grecs et turcs et la déclaration du 14 février portant création d'un "État turc séparé" ont détruit la procédure des "négociations locales"..

Assemblée constituante

Par ailleurs À Chypre une Assemblée constituante de cinquante membres est en formation dans le secteur nord de l'île.

Cette assemblée, qui doit en principe siéger dès la semaine prochaine, sera composée de vingt-quatre députés Chypriotes-turcs, ainsi que de vingt-six représentants des principales organisations turques de l'île (ordre des ingénieurs, des médecins, des avocats, et coopératives agricoles).

Entretiens fructueux entre Kissinger et Gromyko, mais les divergences subsistent

M. Henry Kissinger, secrétaire d'État américain, est arrivé hier soir à Londres où il devait s'entretenir à dîner, avec le Premier ministre britannique, M. Harold Wilson et le secrétaire au *Foreign Office* M. James Callaghan. Ce matin, après avoir pris le petit déjeuner avec Mme Margaret Thatcher, nouveau leader un Parti conservateur, M. Kissinger doit quitter Londres pour Paris.

GENÈVE (AFP) — Le secrétaire d'État Henry Kissinger et le ministre soviétique des Affaires étrangeres, M. Andrei Gromyko, se sont séparés hier après-midi satisfaits de leur entretien "très fructueux", convaincus que la bonne entente entre les deux pays est "indispensable à la paix du monde", mais sans chercher à minimiser les divergences qui les séparent sur certains points. L'entreprise de "restauration de la détente" à laquelle ils se sont livrés pendant 24 heures à Genève, n'a pas été sans difficultés, ni sans quelques réflexions grinçantes.

À propos du rétablissement de la paix au Proche-Orient, les représentants des deux superpuissances se sont efforcés lundi, pendant plus de cinq heures, d'harmoniser deux méthodes de travail différentes, mais qui, de l'avis général, ne seront pas inconciliables: celle des "petits pas" et des accords partiels préconisés par le secrétaire d'État américain Kissinger — avec le soutien d'Israël et celle du règlement "global" prôné par Moscou, par le biais d'une reconvocation de la conférence de Genève.

Palestiniens

M. Gromyko avait pour tâche de plaider à Genève le dossier des Palestiniens, et leur participation à la conférence israélo-arabe. Rien n'indique que, sur ce point capital, les choses aient beaucoup changé. D'une part, il ne semble pas que l'Organisation pour la Libération de la Palestine de M. Yasser Arafat se contenterait éventuellement d'un strapontin à la conférence de Genève. D'autre part, on peut penser que le roi de Jordanie fera payer cher, aussi bien aux Américains qu'aux Russes, la dislocation de son pays et la "confiscation" de la Cisjordanie au profit d'un État palestinien à créer. Sur ce point, il semble bien que le "petit roi" tienne aujourd'hui, comme lors de la dernière conférence arabe au sommet de décembre, l'une des principales clés d'un règlement "global" au Proche-Orient.

En ce qui concerne le nouvel accord intérimaire du "dégagement" qui pourrait intervenir entre Israël et l'Égypte, les observateurs diplomatiques estiment — sans aucune confirmation officielle — que les entretiens d'hier entre MM. Kissinger et Gromyko ont porté vraisemblablement sur la formule minimale d'un repli israélien de 30 à 50 km dans le Sinaï, en échange d'un engagement égyptien à ne pas reprendre les hostilités.

Fin des entretiens Wilson-Brejnev

Nouveau départ dans les relations anglo-soviétiques

MOSCOU (AP) — M. Harold Wilson, premier ministre britannique, a quitté Moscou, hier, après cinq jours d'entretiens en affirmant que sa visite avait réussi à donner un nouveau départ aux relations anglo-soviétiques. Du côté soviétique, le premier sommet soviéto-britannique depuis sept ans a été qualifié de visite véritablement historique par M. Alexei Kossyguine, président du Conseil des ministres.

Avant de gagner l'aéroport, le chef du gouvernement britannique a estimé au cours d'une conférence de presse à propos de la conclusion des accords visant à développer les échanges commerciaux entre les deux pays: "Je crois qu'il pourrait s'agir de la plus importante percée jamais connue dans les relations commerciales anglo-soviétiques".

L'an dernier, les échanges ont atteint un chiffre de 505 millions de livres — $1.212 milliard — mais ils ont été déséquilibrés dans une proportion de 4 à 1 en faveur de l'Union soviétique.

Dans le communiqué final, les deux pays expriment leur intention d'accroître leurs échanges et annoncent l'octroi par la Grande-Bretagne, sous certaines conditions, d'un crédit d'environ un milliard de livres — $2.4 milliards — sur une période de cinq ans.

Compétition mondiale

Interrogé sur les raisons qui ont poussé la Grande-Bretagne, en mauvaise posture économique, à accorder des crédits à l'Union sévietique, M. Wilson a expliqué qu'il existe une compétition au niveau international pour les exportations de biens d'équipement et que "les crédits constituent un problème vital et l'ont toujours été depuis que je me suis occupé des relations commerciales anglo-soviétiques et des échanges mondiaux..."

Il a ajouté que si les crédits sont engagés dans leur totalité, "ils peuvent contribuer de façon très importante à donner du travail aux ouvriers britanniques..."

Les deux parties ont également conclu des accords à long terme dans les domaines économique, scientifique, technologique, médical et social. À propos du Proche-Orient, le communiqué final a indiqué que la conférence de Genève "devrait jouer un rôle important dans l'établissement d'une paix juste et durable et devrait reprendre ses travaux à très brève échéance".

Quant au problème chypriote, les deux gouvernements déclarent "reconnaître le seul gouvernement légal de Chypre dirigé par le président Makarios". Sur la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe CSCE, le texte fait état de progrès intervenus à Genève et indique que les deux gouvernements sont "convaincus que des prémisses existent pour terminer les travaux de la conférence et tenir sa troisième session au plus haut niveau dans un avenir proche".

Le FBI au Canada
Burton confirme...

TAMPA, FLORIDE (AFP) — L'Ancien agent du federal Bureau of Investigation, Joe Burton a confirmé hier qu'il avait été envoyé à plusieurs reprises au Canada pour le compte du FBI. Au cours d'une interview donnée depuis Tampa, en Floride, M. Burton a précisé que de mai 1972 à juillet 1974, il s'était rendu dix fois au Canada. Sa mission était de s'y informer sur les liens entre les groupes gauchistes et la Chine populaire.

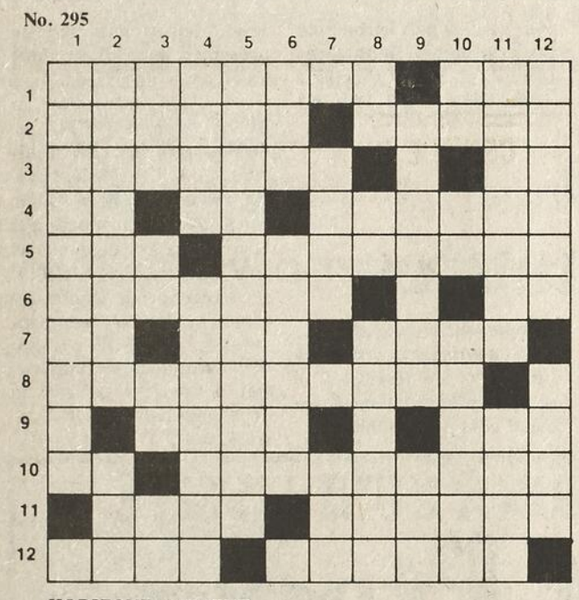
M. Burton a révélé que pour couvrir ses activités d'espionnage, il dirigeait une librairie marxiste-léniniste, le "Red Star Cadre" à Tampa. Une quinzaine de personnes, travaillant toutes pour le FBI, étaient employées dans cette librairie. Leurs activités étaient guidées depuis le siège du FBI à Washington.

C'est tout à fait incidemment qu'il se retrouva au service du FBI: il y a quelques années, a-t-il raconté, quelqu'un lui proposa d'adhérer au Parti communiste américain. Il s'empressa d'en aviser le FBI qui délégua aussitôt deux de ses agents chez lui. C'est la visite de ces deux hommes qui mena à la création du "Red Star Cadre". À Washington, M. James Murphy, porte-parole du FBI, s'est contenté de son côté d'indiquer que des informateurs de la sûreté fédérale voyagent souvent volontairement à l'étranger pour surveiller les organisations américaines dont les activités débordent les frontières des États-Unis.

Le *New York Times* avait le premier dimanche, révélé les activités de M. Burton pour le FBI.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 295



HORIZONTALEMENT

1—D'après mon petit Robert, il semble qu'en France c'est un synonyme populaire d'épouse! Whow! Ça promet! En réalité, c'est une jolie bestiole dont la peau peut servir à fabriquer des manteaux, voire des tapis, onéreux. — Prép.
2—Ce que des adolescents peuvent le faire entre treize et seize ans! ($) — Il est noir et dur.
3—C'est un endroit où tout se fond et se confond. — Dém.
4—Interj. — Dém. — Se dit d'un tireur qui manque rarement son cou(p).
5—Ancien bouclier. — Beau verbe bien québécois qui fait partie du dictionnaire des caresses du parfait fier-à-bras universitaire! (inf.)
6—En faire deux enlève la saleté causée par le savon... (sing.) — Nég.
7—Sert à lier. — Supprime. — On espère qu'il fera pas nos bêtises. Peine perdue!
8—Plus d'une a sauvé sa vie en dormant à l'ouvrage (dans les films, en tout cas).
9—Tête de rocher. (mar.) — Ceux qui en font un bon ont intérêt à en prendre un aussitôt...
10—Sert à lier. — Réduira à zéro.
11—Désert de pierraille. (pl.) — On les entend quand elles jappent.
12—Bien des hommes y descendent pour travailler. — Tirée en forçant.

VERTICALEMENT

1—Comme dit Fédor "C'est une femme à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé" (beaucoup fait l'amour...).
2—AAHHRR! Quelle chose affreuse! De quoi avoir la chair de poule! (faites-vous peur facilement chez-vous en imaginant ce que vous voulez!) — Séparation.
3—Refusé. — Entier, complet. — Nég. — Prép.
4—Le chercher est amusant. — C'est pas une maison en fromage: c'est soit l'un, soit l'autre!
5—Sentiments qui neutralisent, empêchent les mouvements.
6—Période. — Peut se spécialiser dans les mariages, les voyages, les rencontres, etc.
7—Il y a toute la différence du monde entre une petite et une grosse! que ce soit sur la joue ou sur une fesse. — On peut lui faire confiance.
8—Voyelle doublée. — Note. — T'attardes sur la terrasse Dufferin ou au carré St-Louis.
9—Ceux qui vont à l'étranger sont rarement mécontents d'y revenir. — Passés sous silence.
10—Dém. — Interj. — Plane, se promène dans les airs, ou, si vous aimez mieux, ancienne redingote.
11—C'est ainsi que les Québécois de quatre-vingts ans et plus nomment les gens âgés qui vivaient ici quand eux étaient tout jeunes. — Commencement.
12—Cavalier allemand. — Il donne un rythme funèbre.



Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

$20. BON D'ACHAT $20.
Découpez ce coupon
TAPIS LION
9250 BOUL. LACORDAIRE
$20. 326-2020 GERRY $20.

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE DE MONTRÉAL
L'épilepsie, un phénomène naturel qui peut se contrôler
Tél.: LAN-3000
822 est, Sherbrooke, Suite 400
Montréal, Québec
Dr. Fernand Poirier, Epileptologue, Directeur

Service d'informatique A.T.D. inc.
- Évaluation des besoins
- Évaluation des coûts
- Programmation
- Traitement des données
- Perforation & vérification

432 RUE CHURCH
VERDUN, QUE. H4G 2M4 (514) 767-3437

J.-P. LEDUC & CIE
COMPTABLES AGREES
Jean-Paul Leduc C.A. Denis Labelle, C.A.
Tél.: 432-4397 384 rue Ste-Anne, Saint-Jérôme, Québec

agenda international

MARDI, 18 février
Cinéma politique

● "Shangaï au jour le jour", à 7h30, et "Mexico, the frozen revolution", à 9h30, dans le cadre de la semaine du cinéma politique, au Centre communautaire, 3553 rue Saint-Urbain. Entrée libre.

MERCREDI, 19 février
L'exode des cerveaux

Conférence sur l'exode des cerveaux dans les pays en voie de développement. Conférencier: M. Jacques Dosny, prof. de sciences politiques à l'Uquam, membre du comité d'étude de l'Unesco sur l'exode des cerveaux dans le Tiers-Monde. Également MM. Raoul Grenier et Yasha Rabkine. Amphi H, fac. sciences sociales, de l'U. de M., à 20h. Entrée libre.





le monde

Pour favoriser leur développement industriel

Le "groupe des 77" veut une profonde réforme de l'ONUDI

La 5ème séance plénière de la conférence ministérielle du groupe des "77", séance unique de la troisième journée des travaux a été extrêmement brève: commencée à 16h30, (heure locale) elle a été levée une demie heure plus tard par M. Belaid Abdeslam, ministre algérien de l'Industrie et de l'Énergie et président de la conférence. Au cours de cette séance, l'ordre du jour provisoire de la conférence générale de Lima qui se tiendra du 12 au 26 mars s'est vue adjoindre un point supplémentaire ayant trait à l'Établissement d'un "nouvel ordre économique international".

ALGER (Reuter, AFP) — Les pays en voie de développement réunis pour quatre jours à Alger depuis samedi souhaitent, pour favoriser leur industrialisation, une profonde réforme de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI).

La plupart des délégués qui se succèdent à la tribune du palais des Nations, au "club des Pins", se font l'écho des propos tenus à l'ouverture de cette réunion ministérielle par le président Houari Boumédienne.

Celui-ci, qui est également président du mouvement des pays non alignés, souhaite voir les "moyens humains, financiers et institutionnels nécessaires" mis à la disposition de l'ONUDI, laquelle est basée à Vienne, pour que cette organisation ne soit plus un simple "alibi" destiné à "donner bonne conscience" aux pays nantis.

De l'avis de son nouveau directeur exécutif, M. Abderrahmane Khene d'Algérie, l'ONUDI, depuis sa création, en 1966, "a fait trop de petites choses d'une façon dispersée" sans promouvoir un programme d'ensemble. Son prédécesseur, M. Ibrahim Helmi Abdel-Rahman d'Égypte, a même parlé dimanche de l'"esclave industriel et technologique" auquel sont soumis les pays en voie de développement.

Ceux-ci, qui représentent près des trois quarts de la population du globe, contribuent pour moins de sept pour-cent de la production industrielle mondiale et les membres du "groupe des 77" sont réunis à Alger pour étudier les moyens d'accroître ce pourcentage, moyens qui seront ensuite proposés à la conférence que l'ONUDI tiendra à Lima du 12 au 26 mars.

Un test

La conférence de Lima, à propos de laquelle la délégation péruvienne a donné l'assurance qu'elle se tiendrait comme prévu malgré les événements dont le pays a été le théâtre ces derniers jours, a été chargée par l'Assemblée générale des Nations unies de préparer un plan d'action qui permette une augmentation substantielle de la part des pays en voie de développement dans la production mondiale. Et, pour le président Boumédienne, cette conférence sera un test de la bonne volonté des pays industrialisés:

Le "groupe des 77" réuni à Alger tire son nom du nombre de pays en voie de développement que comptait il y a une dizaine d'années la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement. La CNCED compte maintenant 104 membres dont une soixantaine sont représentés à Alger.

Parmi ceux-ci, l'Inde a demandé hier, en faveur de l'ONUDI, des ressources financières accrues, une autonomie et des changements structurels. Le Nigéria est allé dans le même sens, souhaitant une organisation "qui dispose de l'autorité et des moyens nécessaires pour appliquer les programmes d'action soumis par les pays en voie de développement".

Au-delà de la réforme de l'ONUDI, les pays réunis à Alger visent à mettre en place un "nouvel ordre économique mondial" et, sur le plan industriel, recherchent les moyens de transformer sur place leurs matières premières et de développer des industries de base.

Chacun juge nécessaire, et à long terme souhaitable pour eux, la coopération des pays industrialisés, et le Pakistan a tenu à souligner hier que l'objectif des pays en voie de développement n'était pas de provoquer un affrontement mais d'assurer une coopération parce qu'une "guerre froide économique" est impensable.

L'Irak, pour sa part, a invité les nations qui professent de dominer le monde à "cesser de proférer des menaces et d'aider plutôt les pays en voie de développement à construire un système économique". Plusieurs délégués ont également mis l'accent sur les bienfaits de la coopération régionale entre pays en voie de développement.

Équateur

Conflit avec les USA en matière de pêche

par Ely Sofrs

Service spécial de la Prensa latina

La flotte de pêche des États-Unis continue à violer les eaux territoriales de l'Équateur, relevant ainsi un défi à la souveraineté de ce pays qui défend la thèse des 200 milles de mer territoriale.

La loi sur la pêche de l'Équateur prévoit que l'extension de sa juridiction maritime de 200 milles représente un droit souverain.

Cette thèse se base sur la déclaration de Santiago du Chili, signée il y a 20 ans et ratifiée en 1972 par l'Équateur, le Pérou et le Chili (ce dernier pays l'ignore depuis 1973 sur une décision prise par la junte militaire).

Des porte-parole des associations de pêche américaines ont affirmé que la sollicitude de ce permis reviendrait à reconnaître le droit de l'Équateur sur cette extension de mer territoriale que les États-Unis n'admettent pas.

Au terme de la troisième année de régime du général Guillermo Rodriguez Lara, la longue liste des bateaux pirates américains s'est encore rallongée au cours des dernières semaines avec l'arrestation de sept bateaux de pêche.

Le tribunal, présidé par le vice-ministre de la pêche et capitaine de navire Étiel Rodriguez Tapia, a imposé aux capitaines de quatre de ces bateaux des amendes d'un montant de 460,440 dollars tandis que le capitaine du cinquième bateau a été condamné à une sanction de 414,600 dollars du fait que celui-ci a violé pour la quatrième fois la législation équatorienne.

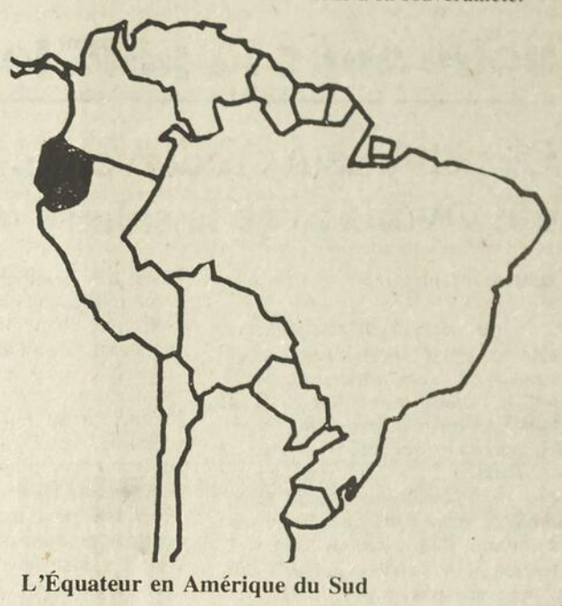
Dans les cinq cas, l'article 87 de la loi sur la pêche a été appliquée pour la première fois. Cette loi prévoit la confiscation des poissons illégalement pêchés, ce qui représente, dans le cas des cinq bateaux, 1,300 tonnes de thon d'une valeur approximative d'un million de dollars.

La position énergique adoptée par l'Équateur a provoqué une vague de protestation dans les secteurs réactionnaires américains, allant jusqu'à demander au président Gerald Ford d'intervenir par la force en vue de libérer les bateaux confisqués. Le congressiste californien, Bob Wilson, a demandé cette mesure afin de satisfaire les magnats de la flotte thonière qui a ses bases dans le port de San Diego en Californie.

C'est dans cet état que résident les principaux monopoles, les associations de pêche et plusieurs grandes entreprises d'industrialisation, telles que la "Star Kist", la "Van Camp Sea Food Corp", et la "Del Monte" qui vendent les poissons, mis en conserve, cinq fois plus cher que la matière première.

Le gouvernement de Quito a commencé à appliquer sa législation sur la pêche en novembre 1972, lorsqu'il a arrêté 20 bateaux pirates américains, lesquels ont été sanctionnés d'une amende de 700 mille dollars. En 1973, plus de 50 bateaux ont été arrêtés et les contraventions ont atteint environ deux millions de dollars.

Le président Guillermo Rodriguez Lara a affirmé récemment que l'Équateur était disposé à entamer le dialogue avec les États-Unis à ce sujet, mais que son pays n'accepterait pas des restrictions à sa souveraineté.



L'Équateur en Amérique du Sud

Selon le maire de St-Pierre

Le Canada comprend mieux que la France Saint-Pierre et Miquelon

PARIS (PC) — "Malheureusement, c'est ce que je déplore. Je trouve que le Canada comprend mieux l'intérêt qu'on pourrait représenter pour la France que la France elle-même."

C'est ce qu'a déclaré hier M. Albert Pen, maire et sénateur socialiste de Saint-Pierre, le chef-lieu de l'archipel Saint-Pierre et Miquelon, au cours d'une entrevue qu'il accordait au correspondant de la Presse canadienne à Paris. Saint-Pierre et Miquelon, peuplé de 8,900 habitants, est le dernier territoire que la France possède en Amérique du Nord. Il est situé à une vingtaine de milles des côtes de Terre-Neuve. Depuis quelques semaines, les Saint-Pierrais sont en conflit avec le gouverneur de l'archipel, M. Jean Cluchard, à qui ils reprochent de ne rien comprendre à la situation économique difficile que traverse ce territoire.

MM. Pen et Cluchard, ainsi que quatre des 15 membres du Conseil général, de l'archipel, sont actuellement dans la capitale française, ayant décidé d'accepter une invitation de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, afin que la paix puisse être rétablie à Saint-Pierre et Miquelon.

M. Pen estime que le gouvernement du premier ministre Jacques Chirac ne se rend pas compte de l'intérêt qu'on peut avoir. "Je suis persuadé, dit-il, que si l'on nous dotait des instruments de travail nécessaires, le territoire deviendrait rapidement rentable pour la France, le Canada le voit très bien, mais pas la France."

bref monde

Ford en Europe

LONDRES (AP) — Le président Gerald Ford envisage cet été une tournée des principales capitales européennes, apprenait-on hier, de sources diplomatiques alliées. Aucune date précise n'a été encore fixée parce que le voyage en Europe du chef de l'exécutif américain dépendra de la date de la prochaine conférence au sommet sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Toutefois M. Ford aurait déjà accepté le principe d'invitations lancées notamment par le premier ministre britannique Harold Wilson, le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt et le président Tito de Yougoslavie.

Nouveau candidat démocrate

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur Lloyd Bentsen-démocrate-Texas a annoncé, hier, à Washington, sa candidature à la nomination présidentielle pour son parti aux élections l'année prochaine. Peu connu du grand public, le sénateur est le cinquième membre de son parti qui entre en lice. Sa candidature fait suite à celles du sénateur Henry Jackson, (État de Washington) du représentant Moris Udall, (Arizona) de l'ancien gouverneur Jimmy Carter (Georgie) et de l'ancien sénateur Fred Harris (Oklahoma).

Le canal de Suez serait ouvert

TEL AVIV (Reuter) — Le canal de Suez est ouvert et certains navires y ont pénétré, rapportaient hier des correspondants militaires israéliens qui ne font toutefois pas état de leurs sources d'informations. Un pétrolier britannique de 24,000 tonnes serait ainsi récemment passé par le canal dans les deux sens, et des unités navales égyptiennes de divers types seraient également passées de Méditerranée en mer Rouge. Les correspondants israéliens affirment que le silence de l'Égypte à propos de ces mouvements, et le délai apporté dans l'annonce officielle de la réouverture de la voie d'eau au trafic international, sont motivés par des considérations d'ordre politique. Les autorités égyptiennes désireraient en effet retarder la réouverture officielle du canal afin d'accroître les pressions politiques exercées sur Israël pour lui faire consentir un retrait du Sinaï

Schmidt souffre d'une pneumonie

BONN (Reuter) — Frappé d'une soudaine pneumonie, le chancelier Helmut Schmidt a dû annuler tous ses engagements officiels pour le reste de la semaine, a annoncé, hier, le porte-parole officiel du gouvernement ouest-allemand. Il avait été rapporté précédemment que le chef du gouvernement, qui est âgé de 56 ans, souffrait d'un refroidissement accompagné d'une légère fièvre. Mais le porte-parole a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les médecins ont diagnostiqué une pneumonie.

Abris militaires camouflés en Israël

NEW YORK (AP) — Israël a construit aux cols de Giddi et de Mitla, dans le Sinaï, un réseau élaboré d'abris camouflés, dans lesquels se trouvent des chars et de l'équipement électronique, écrit l'hebdomadaire *Time*. Dans ces abris se dissimulent différents types de blindés lourds, notamment des chars M-48 à canons de 105 mm. Selon un commandant israélien cité par *Time*, Israël fonde maintenant son système de défense dans le Sinaï "sur les blindés, les troupes mécanisées et les canons automoteurs qui peuvent se déplacer rapidement vers n'importe quel point trouble". Les défenses israéliennes dans le Sinai comprennent aussi une tour d'observation de 13 étages qui permet de suivre les mouvements des troupes étyptiennes de l'autre côté de la zone démilitarisée.

Grève contre les erreurs d'un ordinateur

TEL-AVIV (AFP) — Les enseignants israéliens ont fait hier une grève de quelques heures pour protester contre les erreurs répétées commises depuis un an et demi environ, toujours à leurs dépens, par l'ordinateur qui établit leurs bulletins de salaire. Selon le directeur général du ministère de l'Éducation, sur 35,000 fiches mensuelles, 11,000 sont erronées. Le ministre a promis de reprogrammer l'ordinateur dans les plus brefs délais, mais les enseignants comptent intenter un procès au ministère réclamant les sommes perdues par suite des errements de la machine.

Militaires canadiens à Abidjan

ABIDJAN (AFP) — Le président Félix Houphouët Boigny a reçu hier au palais présidentiel d'Abidjan, un groupe de 43 personnalités, membres du collège de défense du Canada, conduit par le général de division M. Edwards. Le groupe, arrivé dimanche dans la capitale ivoirienne, effectuera un séjour d'information jusqu'au 19 février, date à laquelle il partira pour Trinidad et Tobago, avant de regagner le Canada. Auparavant il s'était rendu au Japon à Singapour, en Indonésie en Malaysia, en Iran et au Kenya.

Les musées italiens, proie facile des voleurs

MILAN (AFP) — Les musées italiens continuent à être la proie facile des voleurs. Après le vol d'un Raphaël et de deux Piero Della Francesca au palais ducal d'Urbino, le musée d'art moderne de Milan vient à son tour d'être dégarni de ses plus belles oeuvres. Dans la nuit de dimanche à lundi, vingt-huit tableaux ont été décrochés par des voleurs dont la tâche a été grandement facilitée par l'absence de tout système d'alarme.

De la jungle philippine aux ranchs du Brésil

TOKYO (AFP) — L'ex-Lieutenant japonais Hiroo Onoda qui continua la guerre aux Philippines jusqu'en mars dernier va élever du bétail au Brésil grâce aux 50 millions de Yens (166,000 dollars) que doit lui rapporter son livre "No surrender, my 30 years war".

Mon ranch, a-t-il dit devant la presse étrangère, sera "le plus petit des plus grands". Dans son domaine de 550 hectares situé à Campo-Grosso, il élevera deux cents têtes de bétail.

Il a souligné qu'il avait choisi le Brésil, non pas, comme on aurait pu le croire, à cause du prix du bifteck au Japon, mais parce que "être un héros c'est vivre comme un poisson rouge dans un bocal".

La presse japonaise a parfois mal compris mes intentions, a-t-il déclaré en substance. J'émigre au Brésil, non pas parce que je n'aime pas le Japon, mais parce qu'après trente ans de jungle, j'ai besoin d'un climat tropical. Je n'ai pas non plus de formation particulière qui me permette d'occuper un emploi important au Japon et mon frère qui est installé au Brésil a des relations.

Répondant à des questions, il a indiqué qu'il était de nature très sociable et indépendante. Il n'y a pas, a-t-il souligné, de contradiction entre mon goût de la liberté et ma guerre de trente ans dans la jungle. Je suis un homme de parole. "Aujourd'hui comme il y a trente ans, je tiens mes promesses. Pratiquement mon sacrifice n'a pas servi à grand'chose mais, du point de vue spirituel, ce ne fut pas une perte de temps, cela m'a formé le caractère".

carrières

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTE OUVERT

POSTE:
Directeur.

ENDROIT:
Service Social Scolaire (siège social)

FONCTIONS:
Planifie, organise, coordonne et contrôle la distribution des services sociaux en milieu scolaire du territoire de la Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais.

QUALIFICATIONS:
—diplôme universitaire en service social
—quelques années d'expérience.

SALAIRE:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE OFFRE DE SERVICE AVANT LE 3 MARS 1975 AU:
Directeur du Service des Ressources Humaines,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais,
105, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, P. Québec.
J8X 1C5

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTES:
3 Superviseurs
—service aux Indiens
—succursale de Hull
—service social scolaire.

FONCTIONS:
—travailler auprès de la clientèle
—voir à l'entrainement, au développement professionnel et à la coordination d'un groupe de praticiens sociaux.

QUALIFICATIONS:
—diplôme universitaire en service social
—trois ans d'expérience pertinente
—pour le poste de superviseur au service aux Indiens seulement;
connaissance pratique du français et de l'anglais et du milieu indien.

SALAIRE:
Selon la convention collective.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE OFFRE DE SERVICE AVANT LE 3 MARS 1975 AU:
Directeur du Service des Ressources Humaines,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais,
105, boulevard Sacré-Coeur,
Hull, P. Québec.
J8X 1C5

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

Demande

Un surveillant des travaux de construction
POSTE TEMPORAIRE
(DURÉE D'ENVIRON 3 ANS)

AFFECTATION PRÉVUE: Au niveau de la Commission
ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Aménagement, le Surveillant des travaux de construction assume les responsabilités qui lui sont confiées relativement à la construction d'une ou plusieurs écoles polyvalentes.
Il participe à la préparation des plans et devis avec les professionnels et les représentants de la Commission.
Il vérifie si l'immeuble s'érige conformément aux plans et devis approuvés et selon les termes du contrat.
Il participe aux réunions de chantier.
Il vérifie toutes les activités du cheminement du projet et compare avec l'échéancier prévu.
Il vérifie toutes les modifications au contrat et fait les recommandations appropriées.
Il s'assure que les politiques du Ministère et de la Commission sont suivies et que tous les documents requis sont fournis.
Il prépare le programme d'entretien préventif selon les exigences du devis et les recommandations du manufacturier.
Il produit régulièrement et sur demande tout rapport requis par la Commission concernant l'état des travaux.
Il assume toute autre tâche connexe que lui confie son supérieur.
QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire en Génie ou Architecture.
Deux (2) ans d'expérience pertinente dans la construction d'immeubles.
À défaut d'un diplôme universitaire, une expérience de dix (10) ans dans la construction d'immeubles sera considérée.
SALAIRE:
$8,810.00 à $17,002.00.

Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent être reçus le ou avant le 24 février au:

CONCOURS: C-162

Directeur des Services du Personnel
225, rue St-Rédempteur
HULL.

CONTRÔLEUR

Le journal

LE JOUR

recherche un contrôleur qui, sous l'autorité du conseil d'administration, et en coordination avec le rédacteur en chef, assumera les fonctions suivantes:
—Fabrication et contrôle des budgets
—Élaboration et maintien des normes comptables.
—Supervision et contrôle des services comptables
—Responsable de la gestion du personnel administratif et des relations de travail
—Responsable des achats

QUALIFICATIONS:
—Scolarité universitaire de préférence
—Deux ans d'expérience dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination
—Connaissance en administration dans les quotidiens serait un avantage

TRAITEMENT:
Salaire selon les qualifications et l'expérience
Avantages sociaux habituels

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur demande en adressant leur curriculum vitae au:

Directeur administratif
387, Lebeau
Montréal.
où en composant:
331-8961

éditorial

L'indépendance ou la corruption

En 1952, nombre de Québécois estimaient que le régime de M. Duplessis avait déjà plus qu'assez dure. L'évidente corruption du régime unioniste dictait à ceux-là une seule stratégie: porter suffisamment de votes à l'opposition pour que l'Union Nationale sorte enfin du décor. D'autres Québécois, tout aussi sincères, maintenaient malgré tout leur appui à Maurice Duplessis. Ils admiraient, en effet, sa fermeté face aux intrusions fédérales. Ils mettaient en balance la corruption du régime et la menace que constituaient les empiètements fédéraux et ils concluaient en faveur du gouvernement unioniste.

En 1956, soit que la corruption ait atteint de nouveaux sommets, soit que les pressions fédérales soient apparues moins menaçantes, le régime duplessiste perdit une nouvelle tranche de ses appuis traditionnels. Ceux qui, quatre ans plus tôt, pardonnaient la corruption pour obtenir les avantages constitutionnels s'avouaient désormais incapables de tolérer pareille corruption politique. Duplessis gagnait quand même ses élections.

L'histoire, à vingt ans de distance, se répète. Même avant 1973, les signes de la décadence libérale se faisaient nombreux. En moins d'un terme, le gouvernement Bourassa avait en effet fourni à la tonne d'éloquentes démonstrations de son total manque d'éthique, de son invincible propension au maquignonnage, de son aptitude à utiliser la chose publique au seul profit des amis et des partisans. Un bon nombre, cependant, pesant dans leur balance dorée les "dangers du séparatisme" et les manquements à l'éthique commis par le gouvernement Bourassa, maintenaient malgré tout leur appui au Parti libéral. Par une étrange contorsion mentale, il leur paraissait plus inquiétant de confier leur sort aux souverainistes que de s'abonner à une équipe assez peu scrupuleuse.

Mais la caractéristique principale de la corruption est de s'amplifier à l'infini et de devenir d'une intolérable arrogance. Depuis 1973, l'amoralisme libéral s'est donc étalé avec une scandaleuse assurance. On ne se contente plus du patronage à la petite semaine. On fausse à peu près tous les mécanismes d'embauche, d'attribution des contrats, de promotion, mais on affirme, malgré tout, qu'il est normal et sain de la part de "jeunes et talentueux administrateurs" de toujours s'en remettre à des amis politiques.

Face à cet amoralisme devenu fier de lui, la réaction du public et des observateurs politiques s'est longuement fait attendre. Les anglophones de bonne foi, pour des motifs évidents, n'ont formulé de blâme contre les libéraux qu'avec d'infinies réticences: ils pressentaient, en effet, qu'en condamnant le Parti libéral, ils ne trouveraient plus le moindre parti acceptable dans l'horizon politique québécois. Des Québécois francophones, en nombre aussi considérable, ont eux aussi hésité à prononcer contre la corruption libérale une verdict trop abrupt: en le prononçant, ils se condamnaient, en effet ou bien à l'abstention politique, ou bien à une attitude souverainiste.

Avec les nuances que le temps impose, une part importante de l'électorat québécois se retrouve donc, aujourd'hui comme autrefois dans une alternative inconfortable. Le choix qui s'offre n'a pour eux rien d'idéal: ou bien ils endossent une nauséabonde corruption, ou bien ils favorisent un virage politique et social qui ne les séduit pas encore. Analogiquement, ces Québécois font face aujourd'hui à la même impasse que leurs pères: ils choisissent entre la corruption et l'indépendance, alors que les pères choisissaient entre la corruption et l'aventure à la Lesage.

Que des électeurs cherchent à briser cette alternative et rêvent d'une troisième et idéale possibilité, ce n'est donc rien de neuf. En 1960, combien de Québécois, révoltés du duplessisme, mais inquiets de l'impatience libérale, cherchaient encore un mouvement centriste capable à la fois d'honnêteté et de mesure? Combien, en 1962, auraient souhaité ne pas être écartelés entre une nationalisation qu'ils souhaitaient et un régime libéral déjà tenté par l'arrogance? Dans les deux cas, le Québec a dû son "bond en avant" au fait qu'un grand nombre ont su placer le "faisable" au-dessus de l'idéal. Au lieu d'éparpiller leurs efforts et leur bonne volonté dans toutes les directions, au lieu de bouder les possibilités concrètes mises à leur portée, ceux-là ont fait taire leurs réticences pour donner au renouveau québécois toutes ses possibilités.

Ceux qui déplorent aujourd'hui le "simplisme" de l'échiquier politique feraient bien de jeter un coup d'oeil en arrière. Ils ont le droit, certes, de rêver d'une troisième force politique à la fois limpide et fédéraliste, mais ils doivent, dès maintenant, se préparer à un choix déchirant: à la prochaine élection, ils devront, plus encore qu'en 1973, faire savoir s'ils redoutent la corruption autant ou plus que la souveraineté. Jusqu'à maintenant, peut-être pouvaient-ils, aussi trompés que les Québécois de 1952 ou de 1956, hésiter entre un programme politique et la corruption; désormais ils ne le peuvent plus.

De Roger Lemelin aux journaux anglophones, tous ceux qui professent une persistante réticence face à l'indépendance devront malgré tout mettre de l'ordre dans leurs cauchemars. Vomir le Parti libéral n'équivaut à rien si, tantôt, ils remettent en selle. Rejeter le Parti québécois a, d'autre part, des conséquences nouvelles: le rejet de la souveraineté s'accompagne d'une absolution accordée à une voyante corruption. Qu'ils le veuillent ou non, ceux qui rêvent d'un parti dévoué avec désintéressement à un fédéralisme rentable devront s'accomoder ou bien d'un parti fédéraliste par trop vénal ou d'une honnêteté débouchant sur l'indépendance.

Laurent Laplante

vous avez la parole

Des chômeurs reçoivent plus que nous qui vivons avec le salaire minimum

M. Robert Bourassa.

Je viens, par la présente, vous raconter la vie du gars qui travaille au taux horaire de $2.30, soit le salaire minimum pour 45 heures. Monsieur le premier ministre, après avoir écouté vos voeux de fin d'année d'il y a un mois passé, où vous souhaitiez "joie, santé, bonheur, prospérité et paix" à tout le monde, j'ai remarqué que vous n'aviez pas souhaité "justice" et je n'en reviens pas encore.

J'espère que, vous et vos députés, après avoir pris vos bonnes résolutions et après vous être voté des augmentations de salaire assez substantielles, vous ferez quelque chose, car les media d'information, les journaux ont dit que d'après presque tous les ministres et les députés, cette augmentation devenait obligatoire pour faire un rattrapage et être dans la moyenne des salaires.

Je suis convaincu que vous ne nous oublierez pas et que vous accepterez la condition posée par le député péquiste Jacques-Yvan Morin et son groupe, que je félicite très sincèrement pour les gestes humains qu'ils ont posé, car nous du salaire minimum, nous devons travailler six à sept jours par semaine pour faire encore un très petit salaire. Car si l'on compare notre salaire avec ce que vous appelez la moyenne, votre augmentation, logique pour vous, représente deux ans de notre salaire à temps plein. Et ce qui est encore le plus cruel, c'est que nous sommes tous des gens qui travaillons depuis l'âge de 12 ou 13 ans. Nous sommes presqu'invalides à 100% et nous ne voulons pas aller sur le service social, car nous avons encore assez de coeur au ventre pour aller travailler presque bénévoles.

Je considère ce que nous gagnons comme une punition si l'on ne veut pas aller sur le bien-être social. Et pour se rendre compte de cela, pas besoin d'être économiste. Voici quelques petits calculs:

Cinq jours de huit heures, soit 40 heures à $2.30 nous donnent $92.00 de salaire. Cinq jours avec l'automobile, soit 124 milles plus l'entretien de la machine et nous voilà avec $20.00 de dépenses. Ce que les deux gouvernements prennent avant nous autres représente approximativement $10.00. Il ne faut pas oublier les taxes scolaires et municipale basées sur 52 semaines: $5.00 par semaine. Les médicaments: $3.00 par semaine. L'assurance-vie, feu, automobile: $12.00 par semaine. Chauffage par semaine: $7.00. Électricité par semaine: $4.00. Téléphone: $1.25 par semaine. L'entretien de la maison et du mobilier, les imprévus: $15.00 par semaine. Total des dépenses: $77.25.

Il ne nous reste donc plus que $14.75 pour nous nourrir et nous vêtir.

C'est pour cela qu'il nous faut faire 6 à 7 jours de travail par semaine. Je suis donc persuadé que vous allez constater par vous-même que c'est nettement insuffisant et inhumain de vivre dans de telles conditions et qu'en plus, ceux qui ont des enfants à charge ne peuvent leur donner ce dont ils ont besoin. C'est très mauvais pour leur croissance physique et morale et ça aura des conséquences graves pour l'avenir.

Je pense en même temps aux assistés sociaux qui ont réellement besoin de cette assistance. Comme ils doivent souffrir, car pour eux, c'est très humiliant. Par contre, il y en a qui travaillent à temps plein et qui retirent du bien-être. Pour ces gens, on devrait être plus sévères et peut-être que les vrais invalides pourraient retirer davantage. Comment se fait-il que vous, les députés, vous puissiez vous voter une augmentation de salaire aussi vite et que c'est nous, qui sommes vos patrons d'une certaine façon, qui n'y pouvons rien? L'augmentation de salaire s'applique à tous les députés et durant leur terme, il y en a qui ne font absolument rien, d'après les débats que je reçois. On dirait que vous êtes à peu près 20 à 25 en tout. Imaginez quelle horreur.

Je suis certain que cela va vous faire réfléchir et vous obliger à faire un petit examen de conscience. Pas dans un an mais tout de suite, afin que nous aussi, nous ayons un petit rattrapage car pour nous autres, ça s'impose réellement. Ce ne sont pas des inventions car nous sommes très loin en arrière et même en arrière des chômeurs. Comme vous pouvez voir, c'est très sérieux. Il me semble que $3.00 l'heure ne serait pas abuser et cela nous permettrait de travailler seulement cinq jours par semaine. Ce serait beaucoup mieux pour nous et la vie familiale. La famille en souffre aussi beaucoup.

Je crois que de cette façon ça irait mieux partout et il y aurait moins de violence et plus de paix, car quand nous avons le ventre creux à l'année longue, on est porté à la violence malgré les meilleurs efforts. Si les agences de sécurité ou les petites compagnies ne peuvent survivre en haussant les salaires minimum, vous n'aurez qu'à les aider financièrement comme cela a été fait pour certaines agences et les grosses compagniés. Ce que je vous demande, on le voit tous les jours dans les journaux et les bulletins de nouvelles. Tout le monde le réclame et gagne beaucoup plus que nous et on leur accorde les augmentations car leur pouvoir d'achat est diminué. Ce qui prouve que c'est tout à fait logique.

J'aimerais beaucoup recevoir une réponse, monsieur le premier ministre.

J'espère pouvoir attirer votre attention et je vous remercie à l'avance.

Marcel Petit
Val Senneville



C'est avec joie que je souscris au JOUR

LE JOUR prend décidément les bouchées doubles. Au rythme où les choses évoluent à ce journal, on aura connu la même année la naissance, la grandeur et la décadence d'un journal.

Il était un jour pas tellement loin où des reproches de bon aloi et de taille ont été faits au journal Le Devoir:

—conflit d'intérêt entre le rédacteur en chef et l'actionnaire et administrateur du Devoir;
—rupture d'équilibre entre la fonction objective d'information du journal et le rôle de consultant privilégié du rédacteur auprès des pouvoirs politiques;
—Claude Ryan, l'homme conférencier, est choisi par Claude Ryan, l'homme rédacteur en chef, pour coiffer une manchette de première page;
—le fédéralisme inconditionnel de Claude Ryan.

Bref, l'impact de ce rôle sur Le Devoir a été de créer une sorte d'écran de fumée qui a hélas littéralement vidé ce journal du mordant et de sa combativité des années 50-60.

Le journal est devenu une banale courroie de transmission des déclarations et conférences officielles des pouvoirs politiques.

Hier, Le Devoir était boycotté par les organes d'information politique, aujourd'hui, c'est au tour du JOUR. Hourra! voilà un journal qui fait choc!

Si LE JOUR a échappé à la malédiction du Devoir, il y a par ailleurs un autre danger qui le guette: c'est de se faire absorber (ou intégrer) par le Parti québécois.

Originalement, LE JOUR s'est donné une structure qui semblait garante des embûches du Devoir. Aujourd'hui, le Parti québécois semble l'avoir investi de gré ou de force.

Au fédéralisme inconditionnel de Ryan, on peut comparer le souverainisme inconditionnel de Michaud (Michaud est plus honnête, il l'a dit sans ambages, ce qui est plus réconfortant).

A la connivence du Devoir avec le parti libéral se compare celle du JOUR avec le Parti québécois avec en plus des chroniques régulières des membres officiels du parti.

Quant à moi, je me rappelle qu'il était dans les intentions du JOUR de faire du vrai journalisme, puisqu'il a donné à ses journalistes pleine autonomie sur le contenu de l'information.

Le Parti québécois est un parti fort et bien organisé. Son problème, c'est de trouver des moyens de rejoindre un éventail plus large de la population.

Aurait-il voulu se donner un journal qu'il n'aurait pas trouvé meilleur que LE JOUR. LE JOUR constitue donc un complément au P.Q. C'est un complément d'autant plus précieux, que la charte du JOUR contient le principe de tenir ses distances par rapport au Parti québécois (Société des Rédacteurs).

Le P.Q. a besoin d'une critique objective et très serrée; voilà le type de complémentarité qui doit exister entre ce parti et LE JOUR.

Un parti qui n'est pas critiqué de façon objective (oublions les critiques intéressées des autres journaux) court à sa mort par asphyxie même s'il est jeune.

Le Parti québécois devrait comprendre, quant à lui, qu'il a tout intérêt à perdre en intégrant LE JOUR et qu'il a tout intérêt à gagner en consacrant ses énergies à trouver d'autres média comme la télévision, la radio pour faire passer le message et convaincre de plus larges secteurs de la population.

Souscrire au JOUR, c'est une affaire que je fais avec joie.

Souscrire au Parti Québécois, ce n'est pas la même chose.

Aujourd'hui, il me fait plaisir de souscrire à l'un et à l'autre pour cette raison. Le jour où le Parti québécois et LE JOUR seront intégrés, il n'est pas du tout certain que je souscrive deux fois.

A vous de comprendre!

Charles Gagné
Sainte-Anne de Beaupré

Le Parti québécois et l'éducation

Être soi, s'appartenir, être indépendant, quelle grande chose si cela conduit à se dépasser! Mais quel cul-de-sac si cela ne signifie que se replier sur soi et végéter! Or nous avons le droit et le devoir de réclamer du Parti québécois qu'il nous propose un défi plutôt qu'une sinécure, qu'il nous aiguillonne plutôt que de nous endormir, qu'il excite notre créativité plutôt que de nous domestiquer.

Oui, nous devons réclamer cela quand M. René Lévesque déclare que: "il faut commencer par s'appartenir avant de devenir un chantier de choses nouvelles". Nous devons aussi le réclamer quand, lucidement ou non, le congrès du parti décide que le secteur privé de l'éducation doit être aboli. Nous devons enfin le réclamer quand M. Laurent Laplante se scandalise du fait que nos universités aient osé se disputer la faveur des étudiants.

Dans ces trois cas, le Parti québécois et ceux qui lui sont plus ou moins identifiés privilégient les vertus passives que sont les sentiments d'appartenance et d'égalité théorique aux vertus actives que constituent la créativité, l'agressivité et l'esprit de compétition. Dans ces trois cas, plutôt que de nous inciter à faire nos preuves face au reste du monde, on nous invite à devenir un magma collectif où tout semble être liberté, égalité et... uniformité. Le jour où nous serons devenus cela, ce jour-là seulement, nous dit-on, nous deviendrons, par quelque miracle sans doute, "un chantier de choses nouvelles".

Et pendant ce temps-là, tant de talents québécois ne sont pas galvanisés, tant de nos ressources et de nos potentiels demeurent intouchés! Qu'on prenne seulement ce secteur de l'éducation qu'on veut niveler encore un peu plus, quelles promesses ne pourrait-il pas tenir s'il décidait de profiter des avantages culturels qu'offre le Québec pour attirer à lui les plus brillants esprits des mondes francophones et anglophone et pour s'imposer au reste de l'Amérique du Nord. Or le Québec réussit à peine actuellement à récupérer les étudiants québécois sortant des meilleures universités étrangères; ceci, parce que nos institutions universitaires et, par voie de conséquence, tout notre système de production intellectuelle ne sont pas assez agressifs. Or voilà qu'on honnit nos universités parce que, tout à coup, elles se mettent à recruter, à faire de la publicité et à ramasser des fonds; en somme parce qu'elles font ce que les plus grandes universités d'Amérique du Nord ont dû faire pour devenir ce qu'elles sont. Face à une telle réaction, comment s'étonner de ce que l'Université de Montréal ne réussisse à recueillir que $60,000 pour son fonds annuel de soutien, alors que McGill recueille $600,000 et l'Université de Pennsylvanie, $3 millions?

Il est temps de se rendre compte qu'une partie du problème linguistique au Québec ne se réglera que le jour où nos institutions universitaires et toutes celles qui en découlent se seront révélées compétitives à l'échelle de l'Amérique du Nord. Alors, le Québec sera mûr pour son destin international.

D'ici là, en plus de nous solliciter pour les souscriptions, les élections, les énumérations, les danses et autres contributions, le Parti québécois, son chef et LE JOUR devront nous inciter à faire dès maintenant du Québec ce "chantier de choses nouvelles" qui ne verra le jour que grâce à l'émulation que nous saurons créer dans toutes les institutions québécoises, y compris le Parti québécois.

Luc-Normand Tellier,
Professeur à l'Institut d'Urbanisme
de l'Université de Montréal.

Traumatisé par les difficultés du JOUR

Chacun de nous a une responsabilité vis-à-vis de notre quotidien préféré.

Lecteur assidu du JOUR depuis le début, j'ai été comme plusieurs autres lecteurs traumatisé par l'ampleur de ses difficultés financières et de la moyenne de vente de copies par jour.

LE JOUR étant aussi nécessaire à l'indépendance de notre peuple que le pain est à la vie, il faut lui assurer l'énergie physique et morale pour lui permettre d'exprimer ses idées avec vigueur. C'est pourquoi j'ai majoré ma souscription de 50% du montant que j'avais prévu envoyer.

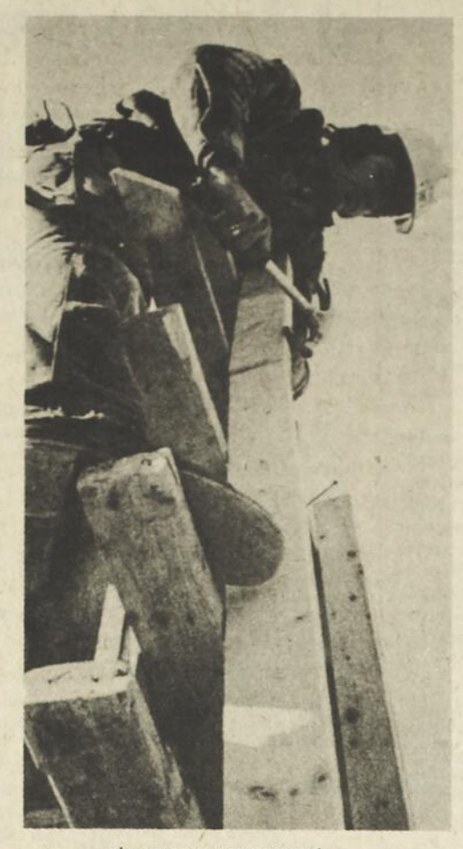
On a tous une certaine responsabilité vis-à-vis du JOUR; les administrateurs devront travailler pour une saine gestion, les journalistes pour un contenu de qualité et il y a bien sûr les experts de la mise en marché qui s'occupent de la question de l'augmentation des ventes. Mais chaque lecteur pourrait aider selon ses possibilités. Pour ma part, je me propose d'acheter une deuxième copie chaque samedi pour donner à quelque'un et si chaque lecteur pouvait en faire autant et même davantage, selon ses moyens, cela aurait sûrement un effet positif sur l'avenir de notre quotidien préféré.

Raymond Dumas
Montréal

le fond des choses

Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre (2)

Qualification et formation professionnelles: des heurts, des succès et la tour de Babel



par Paule Beaugrand-Champagne

La commission Cliche a révélé dernièrement des faits entourant la formation et la qualification professionnelle des travailleurs de la construction. Depuis le début de ses travaux, par ailleurs, elle a fait souvent référence à certaines lois ou règlements régissant cette industrie. Il est souvent difficile de s'y retrouver dans le dédale de ces législations. Nous avons donc pensé que nos lecteurs aimeraient connaître la toile de fond législative de tous les événements de ces dernières années.

Le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, et son ministre, sont principalement responsables de l'application de ces législations. Nous faisions état hier de celles qui relèvent de la section "Travail" de ce ministère. Aujourd'hui et demain, nous abordons celles qui dépendent de la section "Main-d'oeuvre"..

Depuis 1968, on essaie, par différentes formules, de régler les grands problèmes de la construction qu'on pourrait ainsi résumer: l'uniformisation des salaires par métier, un régime de vacances qu'on puisse prendre en ayant les moyens, l'organisation d'un régime complémentaire d'avantages sociaux, l'uniformisation des définitions de métiers et d'un régime de qualification et de formation professionnelles.

On voulait ainsi donner aux travailleurs qualifiés de la construction la mobilité territoriale, la liberté syndicale, la sécurité d'emploi par un système de placement libre et le contrôle quantitatif — pour empêcher notamment que l'industrie de la construction devienne le débouché trop facile de n'importe qui.

Depuis 1968, on peut dire que les vacances, les avantages sociaux, l'uniformisition des définitions de métiers et le contrôle de la qualification professionnelle sont choses faites, mêmes si elles ne se sont pas faites ans heurts. D'autre part, la formation professionnelle continue, le placement, le contrôle quantitatif et la sécurité d'emploi sont des dossiers encore "chauds", encore à finir.

La Direction générale de la main-d'oeuvre est née en 1967, soit un an avant l'adoption de la loi 290 sur les relations de travail dans l'industrie de la construction. Sa première grande loi, encore en vigueur, et qui régit à peu près toutes ses activités, est la loi 49 sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre.

Cette loi a été adoptée en juin 1969. Son titre le dit, elle concerne surtout la qualification des travailleurs et la formation qui est préalable à l'obtention de cette qualification. Dès 1970, les fonctionnaires de la main-d'oeuvre se sont mis à préparer des règlements, comme le permet l'article 30 de la loi, devant régir la formation et la qualification des travailleurs... de la construction.

En 1969, il n'y avait pourtant pas que les comités paritaires et les commissions d'apprentissage de la construction qui avaient été abolis par la loi. D'autres industries avaient aussi perdu ces mécanismes d'application du décret et de régie de la formation et de la qualification des travailleurs: 27 comités paritaires avaient ainsi perdu leurs pouvoirs.

Dans la construction, on a remplacé ce mécanisme par la Commission du salaire minimum (CSM) et ensuite par la Commission de l'industrie de la construction, comme on l'a vu hier. Dans les autres industries, l'administration du décret a aussi été donnée à la CSM, sauf dans le cas de l'automobile dont le décret est appliqué par le Comité paritaire de Montréal (encore existant malgré la loi 49).

Dans la construction, dès 1970, on rédigeait des règlements de qualification professionnelle dont l'application allait commencer en janvier 1971. Mais dans les autres industries, rien n'est venu remplacer les comités paritaires dans leurs fonctions de qualification. C'est encore aujourd'hui le néant, notamment dans l'imprimerie, la coiffure et l'automobile; les règlements de qualification du ministère dans ces secteurs ne sont pas encore, en 1975, déposés et adoptés.

Dans l'automobile, entre autres, on doit en être rendu à la 10ème version d'un projet de règlement et aux dernières nouvelles, la plus récente version avait été préparée par les employeurs. Certains dirigeants de la Main-d'oeuvre ont été, semble-t-il, fort surpris de l'apprendre par les journaux!

Des examens

Donc, en 1970, les fonctionnaires se mettaient à préparer des règlements de qualification pour les travailleurs de la construction et à s'entendre avec les parties sur des définitions de métiers. Il en est sorti deux règlements. Le règlement 1 couvre tous les métiers de la construction sauf les manoeuvres; le règlement 11 couvre tous les métiers mécaniques industriels, comme les tuyauteurs (plombiers, poseurs d'appareils de chauffage, etc.), les électriciens, les mécaniciens de machines électriques et les mécaniciens d'ascenseurs.

Ce second règlement ne concerne pas la construction, mais on a senti, le besoin de le rédiger en même temps que l'autre pour bien distinguer les juridictions entre la construction et l'industrie (entreprises diverses). Les Services techniques du ministère appliquaient auparavant une loi qui couvrait les métiers mécaniques de la construction comme du reste de l'industrie; il fallait donc dorénavant distinguer entre les qualifications requises dans la construction et les qualifications requises ailleurs.

En janvier 1971, deux arrêtés-en-conseil rendant officiels ces deux règlements commençaient à être appliqués par les services de la Main-d'oeuvre (direction générale, directions régionales et centres de main-d'oeuvre). En novembre 1971, ces deux règlements étaient abolis et remplacés par deux nouvelles versions, donc de nouveaux arrêtés-en-conseil.

Ces règlements définissent les tâches inhérentes à chacun des métiers et établissent les règles de l'obtention d'un certificat de qualification, basé sur la réussite d'un examen écrit.

Tout cela se fait depuis 1971 avec assez de succès. Mais cela n'a pas été sans de grandes difficultés. Il a fallu de longs mois pour arriver à départager les travailleurs entre la section Main-d'oeuvre et la section des Services techniques, surtout compte tenu du fait que ces derniers appliquaient, au nom de la Main-d'oeuvre, les examens prévus au reglement 11. Depuis un peu plus d'un an seulement, toute l'application du règlement 11 est rendue à la Main-d'oeuvre, et les Services techniques n'ont plus maintenant juridiction que sur trois genres de qualifications spéciales, en même temps qu'ils s'occupent d'inspection industrielle.

Carte provinciale

Mais c'est surtout dans la construction évidemment que les choses se sont compliquées dès le début de 1971, avec l'application des règlements de qualification.

Il y avait, avant l'adoption de la loi 49, des comités paritaires, des commissions d'apprentissage et des centres d'apprentissage. Les comités paritaires administraient les décrets, faisaient passer des examens de qualification et émettaient des cartes de compétence, tout en régissant l'apprentissage. Les cartes de compétence avaient donc un caractère régional. Dès qu'il quittait son territoire, un travailleur ne pouvait plus s'en servir à moins d'aller passer un nouvel examen au comité paritaire du territoire dans lequel il voulait maintenant travailler

Seuls les métiers mécaniques, dont la qualification était assurée par les Services techniques du ministère, étaient "provinciaux" et les travailleurs qui les exerçaient, assurés d'une mobilité provinciale.

Par ailleurs, la qualification émise par la Main-d'oeuvre à compter de 1971 avait, elle aussi, un caractère provincial. Fallait-il déclarer toutes les cartes émises par les comités paritaires comme nulles, et obliger 100,000 travailleurs à revenir se qualifier? La question a été débattue: les parties n'étaient pas d'accord sur la solution à adopter.

Finalement, le ministère a décidé d'accorder un caractère provincial à toutes les cartes émises par les comités paritaires, en les reconnaissant officiellement, d'où la nécessité de refaire deux nouveaux règlements en novembre 1971. Des centaines de travailleurs avaient quand même eu le temps, de janvier à novembre, de passer par les affres d'un nouvel examen et du danger, après 10 ou 15 ans d'expérience, d'être déclarés "incompétents" selon de nouvelles normes et de nouvelles définitions de métiers!

Les commissions de formation

Il y avait donc, avant la loi 49, des commissions et des centres d'apprentissage qui organisaient et donnaient des cours de perfectionnement et qui, dans plusieurs cas, administraient des examens de compétence pour les comités paritaires.

Par la loi 49, les commissions et les centres d'apprentissage n'avaient plus d'existence juridique. On les remplaçait par des Commissions et ces centres de formation professionnelle. Il n'y a pas beaucoup à dire des centres qui ont simplement pris la place de ceux qui existaient auparavant, en changeant de nom et en élargissant leur juridiction.

Mais la Commission de formation professionnelle (CFP) prenait une autre allure: 12 personnes la composaient, désignées par des comités consultatifs régionaux; deux personnes représentaient les employeurs, deux autres les salariés, dans chacun des secteurs de l'industrie de la construction, de l'industrie hors construction et des services, du moins pour les trois premières années. La répartition changeait pour les années suivantes.

Cette élection régionale se faisait dans des comités consultatifs paritaires à l'image des priorités économiques des régions. La construction n'étant pas un secteur prioritaire économique dans aucune région en particulier, les représentants du secteur de la construction se sont retrouvés en minorité à peu près partout. On a alors assisté à un boycottage systématique de tous les cours que la CFP pouvait organiser dans un centre de formation, et des centres eux-mêmes.

Les centres de formation ont été vides pendant les premières années; pour les rendre plus rentables, on les a prêtés au ministère de l'Éducation (MEQ) qui les a utilisés pour des cours plus académiques que professionnels. Aujourd'hui, à la suite d'une entente passée entre ce ministère et le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre (MTM), c'est le MEQ qui organise les cours dans les centres sur demande de la CFP, qui fait le lien entre le MTM, le MEQ et les Centres du main-d'oeuvre du Canada qui appliquent la Loi fédérale sur la formation professionnelle.

C'est un joli méli-mélo. La CFP n'est chargée que de faire la publicité des cours et de se faire l'entremetteur entre des organismes gouvernementaux. Elle n'est elle-même qu'un organisme paragouvernemental subventionné. Depuis son existence, plusieurs études internes du ministère ont démontré son inutilité et demandé son abolition, parce qu'on n'aurait cherché à lui inventer un rôle qu'après avoir constaté son existence. Ce rôle qui lui a été dévolu, après bien des discussions et négociations, aurait pu être joué par n'importe quel organisme gouvernemental.

En toute logique, les CFP n'ont aucun rôle à jouer dans la formation professionnelle des travailleurs et ne devraient même pas exister, disait un document interne du MTM en août 1973. Elles existent encore et permettent malheureusement des situations comme certaines qui ont été dénonçées par la commission Cliche. Il semblerait qu'on ne défend leur existence, finalement, que parce qu'elles sont paritaires et assurent la participation des parties aux questions de formation professionnelle. Les conseils consultatifs régionaux (paritaires) devraient pourtant suffire à répondre à ce besoin.

La formation des travailleurs de la construction, ou des autres secteurs, n'est donc pas devenue mieux organisée ni plus efficace avec l'arrivée des CFP. Ce domaine est aussi complexe aujourd'hui qu'il l'était en 1967 lors de la première entente fédérale-provinciale sur la formation professionnelle. Tout le monde s'en mêle à sa manière et au mépris des besoins des travailleurs: le MTM, le MEQ, les centres de main-d'oeuvre fédéraux et provinciaux, les CFP, etc. En fait, ce document interne du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre d'août 1973 avait dénombré pas moins de 24 organismes qui s'en mêlaient de près ou de loin, au niveau de la planification, de la programmation, de l'organisation, de l'application, du contrôle et de l'évaluation!

Le travailleur ou l'apprenti qui veut se perfectionner avant de se présenter à un examen de qualification fait donc face, s'il a cette audace de vouloir suivre des cours, à une véritable Tour de Babel.

La sécurité d'emploi

La complexité du système de formation professionnelle semble assez évidente... Malgré les difficultés des débuts dans le domaine de la qualification professionnelle, par ailleurs, on peut dire que ce secteur de la Main-d'oeuvre est finalement celui qui fonctionne le mieux.

La commission Cliche a cependant révélé les difficultés d'application d'un système gouvernemental de qualification dans le métier de mécanicien d'ascenseur (règlement 11). Il aura fallu cinq ans à la Direction générale de la Main-d'oeuvre pour être enfin en mesure d'annoncer, presque en primeur... à la commission Cliche, que des examens gouvernementaux de qualification allaient incessamment être appliqués dans ce métier!

C'est dans le domaine de la sécurité d'emploi des travailleurs de la construction qu'on a vécu un fouillis semblable à celui qui prévaut dans le domaine de la législation du travail dans cette même industrie. Cette sécurité d'emploi était prévue par la loi 290. En 1975, sept ans plus tard, on n'y a pas encore trouvé de solution, et c'est ce que nous verrons demain.

Petite précision...

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce que le titre qui coiffait le texte d'hier, de cette analyse en trois tranches, ait pu laisser croire que l'auteur allait traiter de toute la législation du travail et de main-d'oeuvre des sept dernières années. Il s'agit plutôt d'une étude des lois et règlements qui régissent l'industrie de la construction et qui peuvent éclairer la toile de fond des révélations de la commission Cliche.

Il y a quand même eu, dans ce ministère, quelques autres projets de lois ou de règlements, sur lesquels nous reviendrons un jour. Ce que l'auteur voulait souligner, au début de son texte, c'est qu'à première vue et sur le plan public, le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre semble avoir été, ces dernières années, le "ministère de la construction".

René Lévesque

Les citoyens de Californie et leurs idées pratiques

Depuis le 1er janvier, la Californie, sauf erreur le plus populeux et probablement le plus prestigieux aussi des 50 États américains, est régie par une loi de contrôle des caisses et des dépenses politiques ("Political Reform Act of 1974") dont la conhérence et les dents bien aiguisées en font un des meilleurs exemples que j'ai vus de ce genre de réforme essentielle.

Au moment où le Québec s'approche enfin, sur ce même plan, d'une amorce depuis si longtemps nécessaire et si souvent promise, il peut être salutaire de nous rappeler que, là encore, nous arriverons après bien d'autres. Laissons de côté le projet panique et encore nébuleux que vient d'annoncer pour l'Ontario le premier ministre Davis, qui tâche désespérément de redorer l'image de son gouvernement et de son parti à la veille d'élections où l'usure aussi bien qu'un pourrissement trop visible risquent de leur coûter le pouvoir. Il est sans doute plus instructif encore de profiter de cette occasion californienne pour jeter un trop bref coup d'oeil sur les États-Unis.

Il est en effet normal et bien vu, chez les progressistes de tous les pays, non seulement de dénoncer la grosseur et les fautes de l'empire yankee, mais aussi de dauber les Américains eux-mêmes sans aucune distinction, tous dans le même sac comme tant de robots mûs par les seuls clichés du fameux "way of life". Rien n'est plus faux, pourtant. Dans cette gigantesque forêt dominatrice, qui suscite au dehors des hostilités et même des haines trop fréquemment méritées, il y a quand même toute une multitude d'arbres qui, un à un, peuvent aussi nous démontrer que la démocratie américaine est loin d'être morte comme certains se font un constant plaisir de le proclamer. Au contraire, on dirait ces temps-ci (en touchant du bois) qu'une nouvelle poussée de sève pourrait bien s'apprêter à lui redonner quelque chose de sa fécondité initiale. C'est un espoir qu'il faut en tout cas entretenir: autant s'améliorera la santé interne de la société américaine, autant son rôle extérieur aura des chances accrues de s'exercer de façon vraiment civilisée.

Une des indications d'un possible renouveau, parmi bien d'autres, c'est cette lucidité toute récente encore avec laquelle on s'est mis à scruter — et à tâcher d'enrayer — l'énorme jungle de conflits d'intérêt et de corruption dans laquelle étouffent depuis toujours l'action politique, le processus électoral et l'administration publique elle-même. Un certain nombre d'États, la Floride par exemple, se sont attelés à la tâche depuis quelques années déjà. Plus récemment, des règles de divulgation plus sévères et surtout plus efficaces que jamais ont même été établies au niveau fédéral. Dans la vaste liquidation du nixonisme, dont le Watergate fut le point culminant, on a trop peu remarqué que le rôle de principal dissolvant a été tenu par la lumière brutale à laquelle étaient exposés pour la première fois certains bailleurs de fonds, de même que les méthodes et manipulations financières de l'entourage de l'ex-président.

Revenons là-dessus en Californie. Grâce à un lecteur et militant du Parti québécois, M. Pierre Roy de Laval, qui s'est donné la peine d'écrire là-bas pour se procurer une documentation susceptible de fournir, espère-t-il, "quelques idées pratiques" sur le sujet.

Justement, ce n'est pas cela qui manque, pas plus dans le texte de la loi californienne que dans la façon dont on l'a fait passer.

Cette façon, c'est le referendum, dont on oublie souvent qu'il constitue une vieille tradition de démocratie "directe" aux USA. Dans une foule d'États, à la liste souvent interminable des candidats on ajoute à chaque scrutin une ou plusieurs propositions sur lesquelles les électeurs sont aussi appelés à se prononcer par un oui ou un non. Pour faire inscrire une telle proposition, et souvent faire venir ainsi de la base des décisions refusées par les élus, il faut évidemment recueillir d'abord un certain nombre de signatures. L'an dernier, pour le projet de réforme des finances politiques, il en fallait 325,000 en Californie. Le travail bénévole des supporteurs du projet, organisé par le célèbre mouvement "Common Cause", en recueillit plus d'un demi-million. Après quoi, le jour du vote, c'est par une écrasante majorité que les 14 millions d'électeurs de l'État manifestèrent leur appui.

Désormais, les partis et candidats californiens seront donc soumis à des contrôles financiers. Exercés par qui et comment? Par un organisme de trois membres désignés "par les deux tiers du parlement", c'est-à-dire comme on a exprimé l'intention de s'y prendre à Québec? Et en semblant oublier, comme ici encore, qu'il faut aussi que toute mesure de contrôle soit munie de bonnes dents, assortie de sanctions assez sévères pour qu'on hésite à la violer? Eh bien non, deux fois non.

D'abord, il y aura en Californie une commission de cinq membres dont l'indépendance sera assurée *par l'appartenance d'au moins un ou deux de ses membres à l'opposition*. Cette commission aura, en plus du pouvoir de vérifier tous les revenus des partis et candidats, celui d'aller jusqu'à imposer des amendes. Qui plus est, la loi prévoit également, pour le cas où la commission se négligerait, que tout citoyen est autorisé à entamer des poursuites contre les violateurs — et à être remboursé de ses frais s'il a gain de cause.

Enfin, touchant les dépenses électorales, non seulement un plafond précis est-il fixé pour toutes celles qui sont "admissibles" (c'est-à-dire vérifiables et...avouables), mais on prévoit aussi une limitation additionnelle qui m'apparaît comme un vrai trait de génie. Pour tout élu sortant de charge et qui se re-présente, le plafond des dépenses est établi à *10% de moins* que pour son ou ses adversaires! Ainsi, au lieu de tendre à perpétuer le maintien avec les tentations du pouvoir, et tenant compte de la publicité constante dont l'élu profite tout au long de son mandat, la loi californienne a eu la remarquable idée toute simple de rétablir un peu l'équilibre en accordant là un avantage bien concret à l'opposition.

Ainsi arrive-t-il que des leçons de démocratie vraiment éclairée peuvent nous venir même des États-Unis...



Le Bureau de boycottage arabe publie sa "liste noire" des banques

DAMAS (AFP) — Le commissaire général du Bureau de boycottage arabe a rendu publique hier en fin de matinée, dans un communiqué, une liste de treize banques ou établissements financiers portés sur la "liste noire" et avec lesquelles il ne peut être entrepris directement ou indirectement aucune activité.

Voici cette liste qui comporte deux établissements de France, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne fédérale, des États-Unis et trois de Grande-Bretagne.

— Warburg (Grande-Bretagne) et toutes ses filiales.
— Banque Belge centrale S.A. de Belgique.
— Banque Max Fisher (Belgique).
— National Provincial and Rothschild (Grande-Bretagne).
— London and Colonial Bank (Grande-Bretagne).
— Société bancaire et financière d'Orient (France).
— Union financière de Paris (France).
— Bank Fur Gemenwirtschaft (Allemagne de l'Ouest).
— Kredit Bank Hagen (Allemagne de l'Ouest).
— Internation Credit Bank (Suisse).
— Discount Bank (Suisse).
— Lazard Frères (États-Unis).
— American Bank and Trust (États-Unis).

Le communiqué précise qu'il faut ajouter à cette liste "toutes les banques Rothschild en Grande-Bretagne, en Suisse, aux États-Unis, etc...".

D'autre part, M. Mohammed Ahmed Mahjoub, commissaire général du Bureau de boycottage arabe, a démenti que son organisation préconisait le boycottage d'institutions sur "des bases raciales ou religieuses". Il a affirmé que "des pays arabes traitent avec de nombreuses firmes appartenant à des juifs, après qu'il eut été prouvé que ceux-ci ne contribuent pas à l'effort de guerre d'Israël".

M. Mahjoub s'est déclaré étonné du bruit fait autour du refus d'investisseurs arabes de collaborer avec certaines institutions. Des décisions de ce genre sont prises depuis longtemps et n'ont jamais provoqué de tels remous, a-t-il dit.

M. Mahjoub a indiqué enfin qu'il se rendait lundi soir au Caire, où les bureaux de boycottage tiennent leur 37ème réunion.

À Londres le gouvernement britannique n'entend pas pour le moment se laisser entraîner dans la polémique suscitée par les mesures de boycottage prises par les établissements financiers arabes contre les banques juives situées en Grande-Bretagne. Telle est l'impression que l'on recueille à Whitehall où même la publication de la "liste noire" de 13 banques (dont trois britanniques) n'a fait l'objet d'aucun commentaire officiel.

La seule réaction à Whitehall consiste à rappeler que la Grande-Bretagne continue à "déplorer" toute mesure de boycottage commercial, à l'exception des sanctions internationales légalement imposées par l'ONU.

On note, d'autre part, sans prendre position, que le "Bureau de boycottage arabe" a donné l'assurance que ses mesures ne sont pas prises sur des "bases raciales ou religieuses" mais dirigées contre des établissements ayant des relations avec l'État d'Israël.

Giscard d'Estaing et le Chah d'Iran: un entretien cordial

SAINT-MORITZ (AP) — Venant de Courchevel où il a passé des vacances de neige, le président français M. Valéry Giscard d'Estaing, a fait un voyage éclair, hier, à Saint-Moritz, où il a déjeuné en privé avec le chah d'Iran. À l'issue de ce repas (qui a duré trois heures et demie) aucun communiqué n'a été publié.

Mais le chah, au cours d'un entretien avec des journalistes, a précisé les grands thèmes de la conversation, ceux auxquels tout le monde s'attendait d'ailleurs: les problèmes de l'énergie, les oscillations du dollar (dont la baisse a amené l'Iran à lier le sort de sa propre monnaie aux DTS) et aussi la réévaluation de l'encaisse-or de la banque de France (qui avait incité le chah à estimer que la France voulait par ce moyen payer moins cher son pétrole).

Conférence mondiale

Quand il est question d'énergie, on pense surtout à la préparation de la conférence sur l'énergie dont la France a pris l'initiative. La grande préoccupation du président Giscard d'Estaing est de faire que cette conférence soit une sorte de forum permettant d'harmoniser les points de vue des pays consommateurs et des pays producteurs.

Il est vraisemblable que le président de la république aura cherché à obtenir l'appui du chah d'Iran en ce sens pour que cette conférence ait lieu et qu'elle soit une possibilité de concertation et non d'affrontement.

Qui dit problème de l'énergie, dit surtout prix. La France n'est pas opposée à la fixation d'un prix plancher, mais faut-il encore qu'il y ait accord. Il est à noter que le secrétaire d'État américain Henry Kissinger s'est rendu à Ryad, samedi, pour y rencontrer le roi Fayçal. Il y aurait été question d'un prix plancher.

Or, tandis que le chah rencontrait lundi M. Giscard d'Estaing, pendant ce temps, M. Kissinger s'entretenait avec M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, le chah doit aujourd'hui déjeuner à Zurich avec M. Henry Kissinger, lequel prendra mercredi matin son petit déjeuner avec M. Giscard d'Estaing.

Interrogé samedi dernier sur le point de savoir si sa rencontre avec le chah avait un rapport avec son petit déjeuner de mercredi avec le secrétaire d'État américain, le président de la république avait assuré que c'était là "pure coïncidence".

M. Giscard d'Estaing a ajouté que M. Kissinger venait tout simplement le voir à son retour du Proche-Orient.

Mais, à toutes ces rencontres, il est bien entendu question de pétrole. Il faut examiner en détail les points divers de la future conférence sur l'énergie, qui devront être mis au clair par la conférence préparatoire des onze pays qui doit se réunir dans la seconde quinzaine de mars.

Le dollar faible

Les pays producteurs s'inquiètent de la baisse du dollar que les interventions des banques centrales n'ont pu enrayer. Les Etats-Unis, eux, ne semblent guère s'en inquiéter et souhaiteraient même en faire un argument de discussion contre la hausse du prix du pétrole brut.

Les pays producteurs ont menacé de libeller leurs factures en monnaies autres que la devise américaine, mais les pays consommateurs n'y croient guère. On a pensé aussi aux DTS et la décision de l'Iran n'est peut-être qu'un premier pas en ce sens.

Mercredi, le secrétaire d'État américain et M. Giscard d'Estaing pourront, au cours de leur petit déjeuner, examiner les résultats de leurs entreprises séparées avec le chah. Peut-être pourront-ils mieux comparer et rapprocher leurs points de vue sur le problème de l'énergie.

Nomination



M. Jean-Paul Gagnon

La nomination de M. Jean-Paul Gagnon au poste de vice-président, administration générale, Compagnie Northern Electric, Limitée, a été annoncée par M. Walter F. Light, président et chef de l'exploitation. Lié de près à l'industrie des télécommunications depuis plus de vingt années, M. Gagnon a occupé au sein de cette industrie divers postes de haut niveau. Il a également participé très activement à la vie commerciale, industrielle et sociale des villes de Montréal et de Québec. M. Gagnon est administrateur de Nedco Ltée et il a été nommé président général de la Campagne 1975 des Fédérations du Grand Montréal.

Suzanne Asselin et Margot Reddy sont là pour vous aider à trouver du personnel

spécialisé au bas tarif de $0.35 la ligne agate

Carrières

Composez 331-8961



les placements

toronto

Activité faible

TORONTO (PC) — La cote a fléchi lundi à la Bourse de Toronto et l'activité y a été faible. On attribue cette situation en partie au fait que Wall Street était fermé.

Les industrielles reculent de .29 et tombent à 184.89. Les trois séances précédentes lui avaient apporté un gain de plus de cinq points.

L'indice de l'or, qui avait monté considérablement la semaine dernière, a reculé de 5.55 et est tombé à 4.31.13. Le prix de l'once d'or a baissé outre-mer.

Les métaux de base ont reculé de 1.45 et sont tombés à 67.01, mais les pétroles de l'Ouest ont monté de 1.30 et atteint 165.52.

Le virement a été de 1.87 million d'actions d'une valeur totale de $15.50 millions, contre 2.84 millions d'actions d'une valeur totale de $26.58 millions vendredi. Il s'agit du plus faible virement depuis lundi de la semaine dernière.

Au comportement des valeurs, on note 207 gains, 225 portes et 219 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	3082	310	305	310	
Aby Gln w	1200	105	100	100	– 5
Abitibi	20224	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Acklands	650	$13½	13⅜	13⅜	– ⅛
Acklnd 2p	100	$14½	14½	14½	
Acres Ltd	300	$6¾	6¾	6¾	
Acres wt	z320	1	1	1	
Afton Min	300	395	385	395	
A.G.F.M.	535	170	165	170	–10
Agnico E	5900	$6¼	6	6	– ⅛
Agra Ind	225	$6¾	6¾	6¾	– ⅛
Akaitcho	1000	180	180	180	– 5
Albany	7000	34	33½	33½	–2½
Alt East G	3625	$6	5⅞	5⅞	
Alta Gas A	3075	$13	12⅞	13	
Alta G E p	125	$23⅛	23⅛	23⅛	– ½
Alta Nat	370	$16¼	16¼	16¼	+ ½
Alcan	13570	$21½	21⅛	21½	
Algo Cent	400	$11¼	11	11	– ⅛
Algoma St	1672	$28⅝	28⅜	28½	+ ¼
All-Can B	200	215	215	215	–10
Allarco Dv	700	$10⅜	10	10⅜	+ ⅞
Alliance B	520	490	485	490	
Alminex	1153	$5¾	5¾	5¾	– ⅛
Am Bonza	5400	235	225	225	– 7
Am Larder	1000	42	42	42	– 3
Am Leduc	5100	6	6	6	+ 1
Andres W	1010	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Ang CT 4½p	z50	$23	23	23	
Ang UD	24600	127	117	120	– 9
Aquitaine	980	$18¼	18⅛	18⅛	+ ⅛
Argus C pr	1100	$12¾	12½	12½	– ¼
Asama	15950	$11⅞	11	11⅞	+ ¾
Asbestos	881	$17⅛	16¾	16¾	– ⅝
Ashland C	200	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ½
Asoc Porc	1500	141	140	140	– 5
Atco A	625	$17½	17⅜	17½	
Auric Res	1467	33	33	33	– 1
Autolec I	200	425	425	425	– 5
Banister C	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bankeno	700	199	195	195	– 1
Bank B C	707	$17	16⅝	16⅝	– ⅜
Bk Mtl	17260	$15⅛	14⅞	15	+ ⅛
Bank N S	2913	$40½	40¼	40¼	– ¼
B Cdn Nat	200	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Bary Expl	2600	73	70	70	– 5
Baton B	2400	$6⅞	6½	6⅞	+ ⅛
Bay Mills	100	$10½	10½	10½	
Becker B p	750	$5⅞	5⅞	5⅞	– ⅛
Bell Canad	6357	$47	46¾	46⅞	
Bell A pr	304	$47	47	47	– ¼
Bell B pr	220	$47⅜	47⅜	47⅜	– ⅜
Bell C pr	150	$28¼	28¼	28¼	– ¼
Bell D pr	1190	$53¾	52⅞	53⅜	+1⅛
Beth Cop A	400	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Big Nama	8000	16	15	16	+ 1
Biltmore I	z50	194	194	194	
Black P A	200	305	305	305	+ 5
Blkwod A	200	400	400	400	
Block Bros	2075	310	305	310	
Bomac A	400	450	450	450	
Bovis Cor	1200	130	128	130	+ 2
Bow Valy	5625	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
BP Can	2085	$11	10⅞	11	+ ⅛
Bralsa	300	325	325	325	
Bramalea	1800	$5¼	470	5¼	+ ¼
Brameda	9000	80	77	78	
BrascanA	5968	$12¾	12⅝	12⅝	
Brenda M	500	320	310	310	–10
Bright A	z15	$8½	8½	8½	
Brinco	128	$7	7	7	
BC Forest	200	$14½	14⅜	14⅜	– ½
BC Sugar A	700	$23¼	22¾	23¼	+ 1
B Phone	755	$55	54½	54½	– ½
BCPh 4⅜ p	z5	$45½	45½	45½	
BCPh 4½ p	z60	$46¾	46½	46½	
BCPh 1956	z5	$48½	48½	48½	
BCPh 4.84	100	$13⅜	13⅜	13⅜	– ⅜
Broul R	1000	39	39	39	+ 1
Brunswk	1569	380	370	370	–10
Budd Auto	3800	$5¼	5	5⅛	
Budd A w	1000	230	230	230	+ 5
Bulora Cor	3100	150	140	150	+ 5
Burns Fds	7015	$11⅛	11	11⅛	
Bushnell	100	$7	7	7	+ ¼
		C			
Cad Frvw	2847	$13⅛	13	13	
Cal Pow	4900	$25¾	25½	25¾	+ ½
Cal P 7½p	z50	$83	83	83	
Calvert	1000	14½	14½	14½	
Cam Mine	3500	20½	20½	20½	– ½
Camflo	4450	$13⅜	13⅛	13⅛	– ½
Cam Chib	2700	400	375	400	+25
Camp RL	512	$34¾	34½	34¾	– ¼
Campau A	5050	485	475	480	+ 5
Can Cem L	825	$10¾	10¼	10¼	– ¼
C Geother	900	59	59	59	– 2
Can Malt A	z25	$24	24	24	
C Nor West	1700	350	350	350	
C Pakrs C	950	$19⅜	18¾	18⅞	– ⅛
Can Perm	4400	$19⅝	19½	19½	
CS Pete	8100	225	215	220	– 5
C Tung	2400	325	320	320	– 5
C Cable w	1000	164	164	164	+ 3
Cdn Cel	2620	$7⅛	6¾	6⅞	– ¼
CE Gas	11400	295	280	295	+20
C Found pr	z75	$7¾	7¾	7¾	
CG Invest	z20	$17¾	17¾	17¾	
C Homestd	4875	360	345	360	+10
C Hydr	5900	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
C Imp Bank	4409	$26⅛	26	26⅛	– ⅜
C Ind Gas	3600	$7⅛	7½	7⅝	
CIL	265	$17⅞	17¾	17¾	– ¼
C Int Pow	4100	$13¼	13¼	13¼	
CLI Pete	1000	14	14	14	
C Manoir	1000	400	400	400	
C Marconi	600	345	340	345	+10
C Memoial	1700	100	100	100	– 5
CP Inve	5705	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
CP Inve pr	1200	$30¼	30¼	30¼	
CP Ltd	23005	$16¾	16½	16¾	
CPL A p	100	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
CPL 4 p	300	$7½	7½	7½	
C Reserve	1600	265	250	250	–15
Cdn Salt	300	$13¼	13¼	13¼	
Cdn Sup O	7100	$32	30¾	32	
Cdn Tire A	3180	$44½	43¾	44½	+ ½
C Utilties	4100	$9⅜	9⅛	9¼	
C Util 4¼ p	100	$45	45	45	+ 1
C Util $1.25	5950	$18¼	18	18¼	+ ⅛
C Util w	8200	215	200	215	+10
CWN G 4 pr	100	$8½	8½	8½	+ ½
CWN 5½ p	400	$11½	11½	11½	
Capit Div	z400	28	28	28	
Carl OK	7960	229	220	226	– 3
Carl OK A p	350	$19⅜	19⅛	19⅛	– ½
Carl OK B p	475	$21¾	21¼	21¼	– 1
Carrier JD	550	135	130	130	–20
Cassiar	550	470	455	460	–10
Cassidy L	100	410	410	410	–20
CC Yachts	100	295	295	295	
Celanese	5100	380	375	375	
Celan 175 p	500	$18	18	18	
Cent Pat	1000	85	85	85	– 7
CFCN	300	$6½	6½	6½	– ¼
Chesvl	11000	15	14	15	+ 1
Chib Kay	4000	17½	17	17	
Chib M	500	50	50	50	
Chieftan D	3700	$6½	6¼	6¼	– ¼
Chrysler	2600	$10½	10¼	10½	+ ½
CHUM B	300	$8¼	8	8¼	+ ¼
Coch Will	3400	132	126	130	– 3
Coch-Dun	z50	$38	37⅞	37⅞	
Cokfield	300	365	365	365	
Coin Lake	7000	20	18	18	–1½
Coles Book	500	$6	5⅜	5⅞	– ⅛
Cmnc	11085	$27	26½	26¾	– ¾
C Holiday I	1520	400	390	390	
CHIns A p	525	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅞
Comtech	9700	375	350	350	–20
Conduit A	100	325	325	325	+10
Con Bath	850	$24½	24¼	24⅜	– ⅛
Con Bath p	500	$18¼	18	18¼	+ ¼
Con Bath w	1410	2	2	2	
C Bath 68 w	300	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛
Con Bldg	3900	270	260	270	
Con Fardy	3876	138	131	134	– 5
C Durham	2500	62	60	60	
C Marben	2000	46	45	46	+ 1
C Morisn	7600	142	136	136	– 4
Cons Pipe	400	340	340	340	+20
Cons Prof	3200	49	48	48½	–1½
Con Distrb	2500	7⅞	7¾	7⅞	
Cons Gas	830	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Con Gas D	100	$24½	24½	24½	
Coowest	600	294	290	294	+ 4
Cooper C	125	350	350	350	
Cop Fields	1600	100	95	100	– 2
Corby vt	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Corby B	z10	$18½	18½	18½	
Cornat Ind	3180	$5¼	5⅛	5⅛	– ⅛
Coseka R	8700	295	285	290	– 5
Costain R	100	$7	7	7	+ ⅛
Costin R w	100	260	260	260	– 5
Courvan	1500	13	13	13	
Craigmt	100	365	365	365	– 5
Crain R L	2615	$12¾	12½	12⅝	
Crwn Life	500	$50¼	50	50	+3½
Crow Nest	700	$27	27	27	+1¾
Crush Intl	4370	$8¼	7⅞	8¼	+ ⅜
Cuvier M	1900	95	93	95	+ 2
		D	G		
Daon Dev	300	$8¾	8¾	8¾	
Decca R	3600	280	270	280	– 5
Denison	875	$46¼	46¼	46¼	– ½
Dicknsn	9200	$9¼	8½	8¾	– ⅜
Discovry	400	208	203	203	+ 8
Doman I	2200	$6¼	6¼	6¼	– ¼
Dome	4620	$53¼	52½	53⅛	+ ⅛
Dome Pete	1250	$26⅞	26⅝	26¾	
D Bridge	1884	$20	19¾	19¾	– ¼
Dofasco	1675	$26⅛	26	26⅛	+ ¼
Dom Store	1100	$17⅞	17¾	17¾	
D Textie	6500	$7	6¾	6⅞	+ ⅛
Domtar	4422	$21	20⅜	20¾	– ⅛
Domtar pr	150	$12	12	12	– ½
Donlee M	300	355	355	355	+25
DRG Ltd A	1200	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
Dr Mc C A	400	$15	15	15	– ½
Du Pont	600	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Dylex Ltd	z24	$6⅛	6⅛	6⅛	
Dylex A	3987	$6⅜	6½	6½	
Dynasty	4900	$8¾	8½	8⅜	
East Mal	8700	405	385	390	–20
East Sul A	200	179	179	179	+ 5
Econ Inv	100	$12	12	12	+ 2
Ego Mines	4500	68	66	68	+ 1
E-L Fin	900	385	385	385	
E-L Fin w	500	85	85	85	
Electro A	325	460	450	450	–10
Emco	1800	$7	7	7	
Emco w	1500	200	200	200	
Extndcar	100	475	475	475	–15
Falco C	12050	$6½	6¼	6½	+ ⅛
Falcon	1407	$28¾	28¼	28½	
Fed Ind A	200	420	410	410	–10
Fidelty M S	300	$6½	6½	6½	+ ¼
Fields S	2900	$13⅜	13	13	– ½
Finning T	1000	$8⅝	8⅜	8⅜	– ⅜
F City Fin	200	$7	7	7	
F City F wt	150	375	375	375	–50
F Mar	2200	41	40	41	+ 3
Foodcrp L	z80	111	111	111	
Foodex S	200	260	260	260	– 5
Ford Cnda	z35	$64	63½	63½	
F Seasons	100	410	410	410	–10
Francana	1082	$10¼	10	10	– ¼
Fraser A	z96	$18¾	18¾	18¾	
Frobex	2007	14	14	14	
GH Steel	300	$7¼	7	7	– ¼
Galt Mi Irn	200	425	425	425	+25
Gaz Metr	400	$6⅛	6⅛	6⅛	
Gen Baker	400	335	310	325	+15
Gen Distrb	100	$8¼	8¼	8¼	
GMC	659	$38½	38⅜	38½	+ ½
Genstar L	1230	$18¼	18⅛	18⅛	– ⅜
Gnstar L w	100	475	475	475	–25
Gt Masct	5200	65	64	64	– 1
Glant Yk	1516	$12¼	11¾	11¾	–1¼
Gibraltar	3100	450	440	440	
Glendale	984	150	147	150	
Goldund M	z360	47	47	47	
Goldray	2000	36	36	36	+ 2
Gozlan	300	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Graff G	400	$28¼	28	28	– ¼
Granduc	1450	120	110	120	+10
Gt Oil Sds	1275	$7¼	7	7	– ⅜
GL Paper	1000	$16⅜	16½	16⅜	
GL Pap w	200	380	380	380	–10
Gt W Life	z2	$58	58	58	
Gt West S	1300	490	480	480	
G West wt	1900	138	138	138	+ 2
Greyhnd C	z100	36	36	36	
Greyhnd	420	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜
Gulf Can	1767	$30	29⅞	30	
Gulfstrem	807	33½	33½	33½	
		H	L		
Halifax D	200	185	185	185	
Hambro C	300	240	240	240	– 5
H Group	800	$5½	5	5½	+ ½
Hardee	1500	100	100	100	
Hard Crp A	3200	475	450	450	–15
Harris J S	600	$5¾	5¾	5¾	
Hawker S	2800	$5⅛	5	5	
HayesD A	1182	460	450	450	+10
Highmont	1600	75	75	75	
Holinger A	215	$27	25	25	–3½
Homco A	1200	240	230	240	–10
Home A	3700	$23½	23⅛	23⅜	+ ⅛
Horne Pit	100	330	330	330	
H Bramor	200	285	285	285	
Houston O	1000	144	144	144	– 2
Hoden DH	300	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Hud Bay A	4880	$16⅛	16	16	– ⅛
Hud Bay B	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
H Bay Co	6870	$16⅜	16¼	16¼	– ⅛
HB Oil Gas	2210	$26	25¾	26	+ ¼
Huron Eri	578	$26⅝	26⅜	26⅜	+ ⅛
Husky Oil	1150	$16½	16¼	16½	+ ⅛
Husky E w	1000	$5¼	5	5¼	– ⅛
Hydra Ex	1950	70	70	70	
IAC	850	$19¼	19	19	– ¼
Imasco A	2646	$29½	29¼	29¼	– ¼
ImascoA p	275	335	335	335	– 5
IOil A	19487	$28	27½	28	+ ⅛
Indal Can	1500	$11⅞	11¾	11⅞	
Ind Adhes	200	$16	16	16	
Inland Gas	520	$8½	8⅜	8½	+ ¼
Inland G p	330	$10¾	10¾	10¾	– ½
Inter-City	5300	470	445	470	+25
Inter C B w	2400	260	234	260	+26
Intrmetco	600	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
IBM	415	$220	215	220	+ ½
I Chemly	1467	205	203	203	– 2
Int Mogul	1000	340	330	330	–20
I Mogul A	500	$9	9	9	
Inco A	19463	$24¼	24	24⅛	– ⅛
Inco B	220	$24¼	24¼	24¼	+ ⅜
Int Obaska	8000	17	17	17	– ½
IPipe	111559	$14¼	13¾	13¾	– ¼
Int Pipe w	2425	219	211	219	+ 9
Ipsco	2609	$16½	16¼	16½	
Inter Tech	4500	12	12	12	
Inv Grp A	3250	$7⅜	7¼	7¼	– ⅛
Inv Grp 5 p	300	$15¼	15	15	– ¼
Iron Bay T	200	490	490	490	+ 5
Irwin T	2400	270	265	270	
Iso	500	112	112	112	+ 2
ITL Ind	200	110	110	110	– 5
IU Intl	12565	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Ivaco A	150	$13⅜	13⅜	13⅜	– ¼
IWC Com	200	166	166	166	– 4
Jannock	100	$6⅛	6⅛	6⅛	– ⅛
Jannock B	113	$12	12	12	
Jelex	12000	13½	13	13	– ½
Jorex Ltd	5100	26	24	24	+ 1
Joutel	3500	50	50	50	
Kaiser	17135	$7½	7⅛	7½	+ ¼
Ksr w	22465	455	435	455	+30
Kam Kotia	3000	65	62	62	– 3
Kaps Tr	27500	237	219	235	+24
Kelly D A	100	$5½	5½	5½	+ ¼
Kelsey H	100	$7	7	7	
Kenting	z50	490	490	490	
Kerr A A	2588	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅛
Koffler w	700	49	49	49	
Labatt A	3135	$21	20⅞	20⅞	– ⅛
Lab Min	300	$24⅛	24⅛	24⅛	–4⅞
Lacnx	13300	125	115	119	+ 9
Lcnx w	10400	10	10	10	+ 3
Laidlaw A	100	$5	5	5	
Lailaw D p	200	$6	6	6	
Lakehead	1000	10	10	10	
LOnt Cem	1700	355	345	345	–10
L Shore	100	410	410	410	–10
La Luz	5125	$7	6¾	7	+ ¼
Laurasia	1650	74	74	74	
Lau Fin	100	$8½	8½	8½	
Lau F 2.00	z35	$22½	22½	22½	
Leigh Inst	340	185	180	180	– 2
Levy A pr	200	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
Lincoln Tr	z25	$13½	13½	13½	
LL Lac	500	205	200	205	+ 5
Livingsto	100	$8½	8½	8½	
Lob Co A	z48	$6¼	6¼	6¼	
Lob Co B	z88	$6⅛	6⅛	6⅛	
Lob Co pr	229	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Lob Ltd Ap	100	$16⅞	16⅞	16⅞	– ⅛
Lob Ltd Bp	100	$18	18	18	+ ⅛
Lochiel	1400	110	108	108	– 7
Loeb M	1000	340	330	340	
Lost River	5600	360	340	350	+15
		M	O		
Maclarn B	100	$30	30	30	+ ¼
Mclan H A	4200	$7¼	7¼	7¼	– ¼
MB Ltd	4396	$24	23⅞	23⅞	
Madeline	2200	249	245	245	– 3
Magnason	1500	175	175	175	+20
Magnetcs	3000	37	35½	35½	–5½
Majst Wil	1125	390	370	370	–15
Major H D	z142	350	335	335	
Malartic	1100	135	130	135	+10
Man Bar	1000	80	79	79	– 1
Marcana	2811	17	17	17	
Maritime	1344	$16½	16¼	16¼	
Mar T 860	100	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Markboro	500	$9¾	9¾	9¾	
Martin	2000	29½	29½	29½	–1½
Mass Fer	8680	$15⅝	15¼	15½	+ ¼
Mattgmi	2600	$14½	14¼	14½	
Mc Adam	5000	42	40	40	– 3
McGraw H	100	425	425	425	+ 5
Mc Intyre	615	$42½	42½	42½	
McLaghln	100	$10⅞	10⅞	10⅞	– ⅜
McLagnw	1500	125	125	125	+10
Melchers	400	325	320	325	+10
Melton R E	500	270	270	270	– 5
Mentor	100	165	165	165	
MEPC w	250	250	250	250	+15
Mercan	17150	$18	16½	18	+1½
Merla E	16900	190	180	190	+10
Meta Uran	3000	11	10½	10½	– 1

l'économie

La lutte pour la Métropole canadienne

La progression fantastique qu'a connu Toronto en 1970 s'estompe depuis 1973

par Jean Chartier

La progression fantastique de Toronto aux dépens de Montréal au seuil de la décennie 1970 est en voie de s'estomper. Voilà ce qui ressort d'un document obtenu en exclusivité par LE JOUR. Tandis qu'en 1970, l'augmentation des populations des zones, métropolitaines de Montréal et de Toronto atteignait l'écart énorme de 48,000 habitants, celui-ci s'est rétréci à 6,000 en 1973 et se serait pratiquement réduit à néant en 1974.

Cet écart est en partie imputable à l'arrivée des immigrants qui choisissent davantage Toronto que Montréal comme point de débarquement depuis l'Expo 67. Mais il serait aussi largement tributaire de la prise en charge par le centre ontarien d'un acquis montréalais. Voilà ce qu'affirme le président du Bureau de recherche et de développement économique de Montréal (BRDEM), M. Jacques Déry.

Celui-ci explique que la zone métropolitaine de Montréal compte approximativement 2.8 millions d'habitants, alors que celle de Toronto se chiffre encore à quelque 100,000 sous ce seuil. Avec un écart se maintenant à 6,000 entre les deux villes, il faudrait donc attendre 19 ans avant que Toronto ne devienne réellement la Métropole du Canada.



Il ressort des compilations du Bureau de recherches économiques que l'augmentation de la population a glissé de 57,000 durant l'année précédant l'Expo à 14,000 en 1973. Il n'y a donc pas eu à proprement parler de progression de Montréal.

Toronto a cependant fortement grimpé de l'été 1969 à l'été 1970 pour se mettre à reculer de manière fulgurante depuis deux ans. De l'été 1972 à l'été 1973, l'on n'a compté qu'une augmentation nette de 20,000 personnes dans la zone métropolitaine de Toronto. Ces chiffres deviennent singulièrement significatifs, estime M. Jacques Déry, lorsqu'on les met en relation avec le nombre de logements en construction, de permis de logement requis et de logements effectivement mis en chantier. L'écart dans le nombre de logements mis en construction fléchissait de 26,364 en 1971 à 10,975 en 1974.

Cette tombée draconnienne était suivie d'une chute encore plus significative du nombre des logements mis en chantier. Ceux-ci ont chuté de 13,695 en 1972 à 4,822 en 1974. Finalement, et c'est là que les chiffres sont les plus spectaculaires, le nombre de permis de construire sollicités à Montréal a dépassé de 56,171 celui qui a été enregistré à Toronto.

Les sièges sociaux

Au point de vue financier, M. Déry reconnaît que Toronto a délogé Montréal depuis plusieurs années déjà. Le nombre des sièges sociaux y serait de l'ordre du double tout au moins. Quant aux transactions boursières, en 1974, elles se sont effectuées à 68 pour cent à Toronto et à 24 pour cent à Montréal. Les débits bancaires ont été de $514 milliards contre $268 milliards à Montréal.

Comme plaque tournante des transports, Montréal n'aurait toutefois n'a pas perdu son influence. Tandis que le volume de marchandises manutentionnées dans le port ne tombait ici que de 25 à 24 millions de tonnes, celui de la Ville-Reine dégringolait de 5.2 à 2.9 millions de tonnes.

Du côté des aéroports, le nombre de passagers a atteint 8,6 millions en 1973, la dernière année disponible, contre 6,9 millions à Montréal. M. Déry fait toutefois remarquer qu'à Toronto l'on enregistre les transferts comme un deuxième passager, ce qui n'est pas le cas à Montréal.

Les manufactures

Enfin, du côté des dépenses effectuées dans l'industrie manufacturière, Toronto a nettement confirmé son avance au cours des dernières années. En 1969, les investissements manufacturiers s'établissaient à $363 millions dans la zone de Montréal contre $422 millions à Toronto. Montréal a régressé légèrement en 1970 pour se mettre à progresser sensiblement en 1971 et 1972 et de manière très forte ces deux dernières années. Ces capitaux s'établissent, selon les dernières estimations, à $581 millions pour 1974.

Pendant cette période, Toronto progressait de manière fulgurante. Les capitaux investis dans l'industrie sont passés de $422 millions à $733 millions. Au cours de la dernière année seulement, la progression a été de $140 millions à Toronto.

La valeur des expéditions manufacturières des deux grands centres canadiens s'établissait selon les derniers chiffres disponibles (ceux de 1971) à $7.8 milliards dans le cas de Montréal et à $9.8 milliards à Toronto.

M. Déry est persuadé que les tendances relevées se renforcent au cours du présent trimestre en ce qui concerne la construction domiciliaire et le transport.

AUGMENTATION DE LA POPULATION MONTRÉAL ET TORONTO 1969-1973

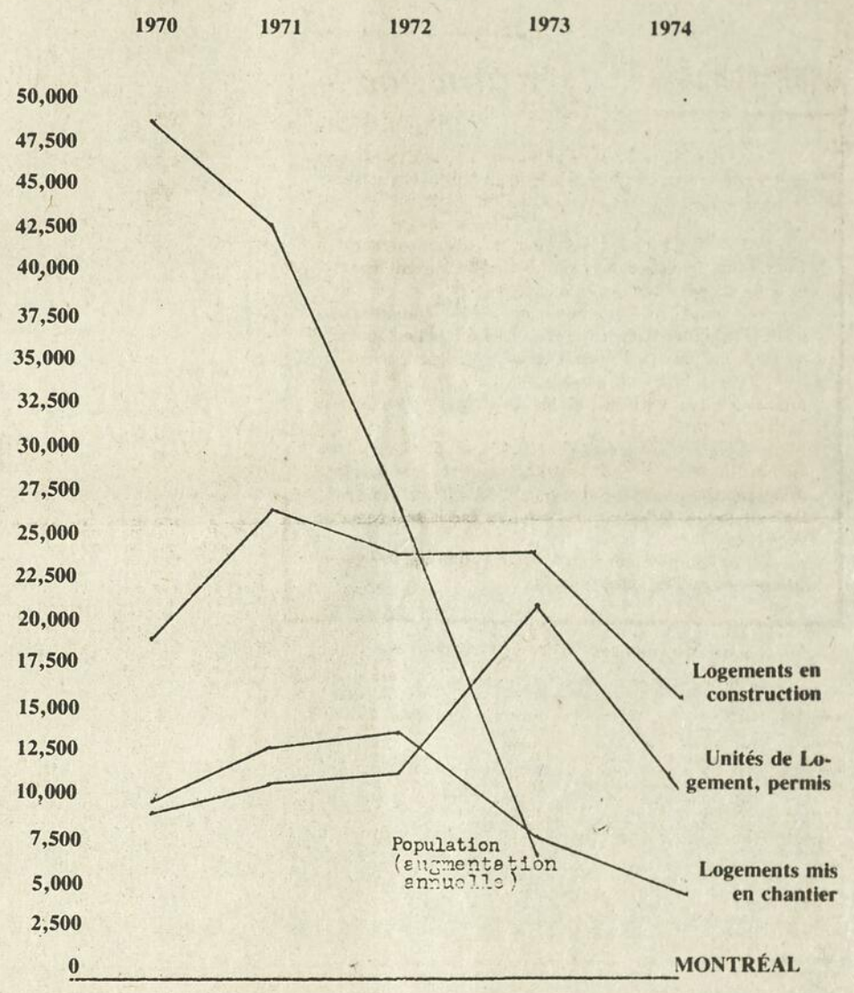
	MONTRÉAL	TORONTO	DIFFÉRENCE
1969-1970	24,000	72,000	48,000
1970-1971	19,000	61,000	42,000
1971-1972	18,000	44,000	26,000
1972-1973	14,000	20,000	6,000

Population, juin 1973: Montréal: 2,775,000h. Toronto: 2,692,000h.
S: Statistique Canada

PERMIS DE CONSTRUIRE TOTAL VILLES MONTRÉAL ET TORONTO 1970-1974 ($'000,000)

	MONTRÉAL	TORONTO	DIFFÉRENCE NOMBRE	DIFFÉRENCE POUR CENTAGE
1970	120,635	298,703	178,068	147.61
1971	164,337	318,760	154,423	94.09
1972	164,491	250,303	85,812	52.17
1973	235,320	394,391	159,071	67.60
1974 (1)	262,056	205,885	—56,171	—21.43

(1): Neuf premiers mois
S: Statistique Canada



Pas encore de solution pour les pays producteurs de café

par Adrian Aldana

SAN SALVADOR (Reuter) — Après une négociation-marathon de trente heures, les représentants des quarante-quatre pays producteurs de café se sont séparés dimanche, à San Salvador, sans avoir abouti à un accord sur la politique à adopter pour enrayer le fléchissement des prix sur le marché mondial.

Les participants ont néanmoins décidé de se revoir au début du mois prochain à Londres.

Le communiqué officiel publié à l'issue de la dernière séance, qui avait débuté samedi matin et s'était poursuivie tout au long de la nuit suivante, indique que les pays producteurs sont tombés d'accord pour estimer nécessaire de coordonner les ventes, mais aucun dispositif particulier n'a, à cet effet, été mis en place.

Le président de la conférence, M. Fausto Cantu Pena Mexique, avait annoncé initialement que les producteurs de café allaient prendre des mesures draconiennes pour défendre leurs intérêts, mais, indique-t-on plusieurs propositions en faveur d'une réduction des ventes ont été repoussées.

Les petits pays producteurs, ajoute-t-on dans les milieux proches de la conférence, se sont montrés réservés à l'égard d'une éventuelle nouvelle réduction des ventes, qui diminuerait de manière cruciale leurs revenus d'exportation.

Le seul accord ferme auquel sont parvenus les participants de la conférence concerne la création, à Londres d'un bureau d'enregistrement du café invendu à la suite de l'accord de l'an dernier sur le retrait du marché de dix pour-cent de la dernière récolte et de vingt pour-cent de la prochaine.

Toujours dans les milieux proches de la conférence, on précise que celle-ci a fixé à dix-sept millions et demi le nombre de sacs qui devront être enregistrés avant le 31 mars, mesure qui a pour objectif d'empêcher certains pays de vendre secrètement leur production.

Avant de se retrouver à Londres, les producteurs doivent poursuivre leurs pourparlers avec les pays consommateurs sous l'égide de l'Organisation internationale du café, qui comprend cinquante-neuf membres.

Ces conversations ont pour but de préparer le terrain à un nouvel accord mondial sur les prix et le volume des exportations, qui remplacera le dernier accord quinquennal, arrivé à expiration en 1972.

Les pays producteurs souhaitent que le nouvel accord prenne en considération la conjonction de l'effondrement des prix, de la hausse sensible des coûts de production et de l'importance de la récolte prévue cette année.

bref économie

CP Rail investira $6 millions à Montréal

MONTREAL (PC) — CP Rail projette de construire un centre semi-automatisé de réparations de wagons, au coût de $6 millions, aux ateliers Angus de la compagnie à Montréal.

D'une superficie de 100,000 pieds carrés, le nouvel atelier pourra assurer la réparation d'un total de 2,700 wagons par année, et apportera, prévoit-on, une amélioration de service de l'ordre de 20 pour-cent. La construction de l'édifice durera deux ans.

L'exploitation du nouveau service nécessitera un personnel de 350 hommes environ, les effectifs de Angus étant de 2,600 personnes.

L'édification d'un autre atelier de $2.5 millions pour moteurs de traction et génératrices à Angus, annoncée l'an dernier, sera achevée cette année.

Rio Algom fermera la mine de Poirier au Québec

Rio Algom Mines Ltd annonçait hier que toutes les réserves économiquement expoloitable dans le dépôt de cuivre de Hoirier, au Québec, seront épuisés vers le milieu de la présente année.

La mine fermera donc ses portes d'ici quelques mois, et les employés se feront offrir d'autres travaux dans les différentes opérations minières de la Rio Algom, ou recevront du moins une assistance dans la recherche d'emplois de rechange. La mine emploie présentement 335 québécois.

Seconde baisse de l'indice des prix de gros aux E-U

WASHINGTON (AFP) — L'indice des prix de gros aux États-Unis a reculé de 0.3 p.c. en janvier (après ajustement saisonnier), indiquait verdredi le département du Travail.

Ce nouveau repli, qui fait suite à un recul de 0.5 p.c. en décembre, confirme le relâchement des pressions inflationnistes aux États-Unis.

La baisse des prix de gros américains, le mois dernier, a surtout résulté d'une vive regression des prix agricoles: 2.2 p.c., alors qu'une légère progression était enregistrée pour les produits industriels.

Edifice Rock
À LOUER - ESPACE DE BUREAU
À Laval, sur le boulevard St-Martin, à l'angle de l'autoroute Papineau.
• Occupation, avril 1975
• Possibilité d'aménagement selon spécifications
• Surface de plancher libre de colonnes
• Stationnement intérieur
• Deux élévateurs rapides
• Air climatisé de première qualité
• 5 minutes du métro

LES IMMEUBLES CARREFOUR LTÉE
1590 EST, BOULEVARD ST-MARTIN
VILLE DE LAVAL, QUÉBEC
TÉL.: 667-5158

petites annonces

IMMEUBLES 100

101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus à vendre
108 propriétés à la campagne
110 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
120 cottages bungalows
123 administration des propriétés
126 maisons mobiles
128 immeubles
130 chalets à vendre
134 condominiums appartements à vendre
138 manufactures à vendre
141 entrepôts à vendre
144 commerces à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
154 maisons de pension à vendre
156 bureaux et locaux à vendre
159 magasins à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

LOCATION 200

202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meubles chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meubles à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerces à louer
237 commerces demandés
239 bureaux & locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
250 propriétés demandées
252 bungalows et cottages à louer
254 pensions à la campagne
258 chalets à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne
266 places commerciales
269 entrepôts à louer
271 hôtels villégiature
273 terrains de camping
275 garages à louer
278 entreposage
280 terrains à louer
283 on demande à louer
285 salles - studios - ateliers
288 divers à louer

MARCHANDISES 300

302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de menage
314 articles camping caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cines
325 cameras
328 machinerie
330 materiaux de construction
332 effets de bureau - magasins restaurants
335 tableaux - peintures
338 artisanat
340 tapis - carreaux - linoleum
343 terrazo - ceramique
346 machines à coudre
349 lingerie - fourrure vêtements
350 T.V. stereos - radios
354 monnaie - timbres
360 bois charbon - huile
367 terre jardinage
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
375 chevaux - voitures
377 imprimerie
379 divers à vendre
380 divers demande
385 équipement de ferme

SERVICES 400

402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 service divers
444 lavage - nettoyage
448 chapeaux - couture - couturière
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

FINANCE 500

502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasions d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

AVIS DIVERS 600

602 activités sociales
605 voyages & Transport
608 ventes de charité
612 encans
620 chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux appels d'offres demandes de soumissions
634 décès
638 remerciements
640 messe

ÉDUCATION 700

701 école
706 école de conduite
709 école de métiers
712 école de danse
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

EMPLOIS 800

800 service de personnel
807 couples demandés
810 hommes demandés
820 femmes-filles demandées
830 hommes-femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs-coiffeuses demandés
845 emplois demandés

VEHICULES 900

903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipement à neige
933 motoneiges
940 avions
944 clinique d'autos
955 reparations autos camions
958 pneus
962 pièces d'auto
970 équipement de garage
973 accessoires d'autos et camions
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage peinture
990 autos camions demandés
999 autos à vendre

101 propriétés à vendre

OUTREMONT
DUPLEX DÉTACHÉ, 7½, 8½ PIÈCES CLAIR. CITÉ RÉSIDENTIELLE. GRAND SOUS-SOL — 2 GARAGES. BOISERIES CHÊNE. PLANCHERS MARQUETTERIE. FENÊTRES ALUMINIUM. LIBRE FIN MAI. POUR RENDEZ-VOUS 273-2323, LE SOIR.
Walter Patrice O'LEARY
COURTIER
IMMEUBLES DU QUÉBEC

211 appartements et logements à partager

FEMME ANGLOPHONE, 25 ANS DÉSIRE PARTAGER AVEC FEMME FRANCOPHONE. ECRIRE À SUZANNE, 4754 ST-HUBERT.

224 logements demandés

JEUNE COUPLE RECHERCHE BUNGALOW POUR LOCATION A MOYEN OU LONG TERME, LAVAL, STE-THÉRÈSE OU ENVIRONS. APRÈS 7H. **388-9300.**

302 ameublement

ARMOIRE DE CUISINE MODERNE SUR MESURE, VANITÉ, ARBORITE, DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER. ESTIMATION **381-9485 588-3929.**

305 antiquités à vendre

IMPORTATION D'ANTIQUITES, CHOIX CONSIDÉRABLE, BAS PRIX. 2, BOUL. LABELLE, STE-THÉRÈSE. 435-4350.

316 articles sport

SKI ALPINS "ROSSIGNOL STRATOS" 205 CM., $140.00 APRÈS 5 HEURES TEL.: **721-9170.**

319 instruments de musique

DISCOTHÈQUE MOBILE POUR TOUTES OCCASIONS AVEC ANIMATION SI DÉSIRÉ 364-0718.

332 effets de bureau magasins - restaurants

DEUX MACHINES À DICTER USAGÉES AVEC ACCESSOIRES. $125. CHACUN. TEL.: 323-4004.

338 artisanat

TAXIDERMISTE (EMPAILLEUR) TOUTES SORTES D'ANIMAUX: PETITS OISEAUX, TÊTES DE GROS ANIMAUX ETC. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT TÉL.: **844-4890, 3563** RUE COLONIAL.

379 divers à vendre

TRÈS CHIC ROBE DE MARIÉE, GRANDEUR 12 ANS, PORTÉE UNE FOIS, TRAÎNE SEMI-LONGUE. TÉL. APRÈS 9 HEURES P.M. À **381-6983.**

MANTEAU DE FOURRURE, MOUTON RASÉ TEINT BRUN, GRANDEUR 13-14 POUR DAME. PRIX: $150. EXCELLENT ÉTAT, AUCUNE RÉPARATION À FAIRE. TÉL. 271-3938 OU 331-8961, PAULE BEAUGRAND-CHAMPAGNE.

LIT D'EAU LE MAGASIN DE LIT D'EAU ENR. ÉTABLI 1971, TOUTES GRANDEURS, GARANTI 5 ANS, APRÈS 11 AM, 272-4095.

413 entrepreneur

ENTREPRENEUR MENUISIER, FINITION SOUS-SOL, TRAVAIL GÉNÉRAL 527-1769.

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE, TÉL.: **737-8009.**

440 service divers

AMASO
SERVICE DE RENCONTRES SÉRIEUX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5. MARTHE GAUDETTE B.A., B. PÉD., B.PH. L. ÈS LETTRES. TÉL.: **524-3852.**

DÉCAPAGE, POLISSAGE ET TEINTURE (MEUBLES DE TOUS STYLES). Tél.: 388-8585, 279-5079.

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TÉL.: **381-5425.**

IMPÔT JOUR OU SOIR, TRAVAIL GARANTI. PRIX SUIVANT TRAVAIL À COMPLÉTER DOMICILE, BUREAU, ALLONS CHERCHER ET LIVRONS. YVES ROZAND: 276-4823.

625 divers

JEUNE COUPLE (30 ans) RECHERCHE AUTRES JEUNES COUPLES POUR PARTAGER FRAIS DE CHALET POUR SKI ALPIN. 388-9300.

830 hommes-femmes demandés

AGENT D'IMMEUBLE, FEMME OU HOMME POUR OUTREMONT ET MONTRÉAL. DEMANDONS PERSONNE COMPÉTENTE, EXPÉRIMENTÉE, AVEC AUTOMOBILE. S'ADRESSER À: WALTER PATRICE O'LEARY, 273-2323 LE SOIR.
IMMEUBLES DU QUÉBEC
COURTIER

845 emplois demandés

FEMME D'ÂGE MÛR GARDER 2 ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DEMEURANT MTL-NORD. 323-4148.

999 autos à vendre

TOYOTA COROLLA 1972 MOTEUR EN TRÈS BONNE CONDITION $1,200. APPELER APRÈS 4 HEURES **353-7369.**

ATTENTION AUSTIN, MG TRIUMPH. PENSEZ FORT CHAMBLY AUTO **658-6623.**

MUSTANG 68 - 6 CYL. AUTO S FREINS. S. DIRR. EXCELLENTE CONDITION. A VENDRE OU ÉCHANGER POUR CAMION ½ TONNE OU PETITE VAN DE MÊME VALEUR. APRÈS 18h. 691-0740 CHATEAUGUAY.

MAZDA 73, 808 COUPÉ, PARFAITE CONDITION 16,000 MILLES $1950. 521-6078.

NOUS ACCEPTONS
CHARGEX
ET
master charge
LA CARTE INTERBANQUE. THE INTERBANK CARD.
POUR VOS PETITES ANNONCES

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Prenez avis que M. Normand Beaulieu Q501 485 s'adressera à la Commission des Transports pour obtenir un permis additif pour le transport de bois dans la région numéro 9 Comté Saguenay.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les quatre (4) jours qui suivent la première date de publication de cet avis dans ce journal, à la Commission des Transports du Québec.

Béliveau, Alarie,
Chouinard, & Ass.
2 Place Québec, suite 836
Québec.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No: 500-02-041 161-741

COUR PROVINCIALE

DAME THELMA JAMIESON
VS
JOSEPH CARLO

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, Joseph Carlo, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à la Cour Provinciale, 10 est, Craig à Montréal, à son intention.

Montréal, ce 11 février 1975.

Me Selim Naguib
greffier adjoint

Mes Unterberg, Boyer,
Giroux & Mainville
Avocats
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 700
Montréal, Qué.

Province de Québec
District de Montréal
No: 500-14-000521-757

COUR SUPÉRIEURE

Monsieur PAUL-ANDRÉ BOUCHER, gérant de terminal, demeurant au 1330 rue Bellevue sud à Greenfield Park,
ET
Dame NANCY ACKER, son épouse, du même endroit,
REQUÉRANTS

AVIS DE PRÉSENTATION

Avis vous est donné que le 25 février 1975 à 9:30 hres A.M. une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, Division de Pratique, Chambre 2.16 du Nouveau Palais de Justice, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre lesdits PAUL-ANDRÉ BOUCHER et NANCY ACKER constatées en un contrat de mariage passé le onze février mil neuf cent soixante-quinze (1975) devant Me Guy Grondin, notaire.

SIGNÉ à Brossard, ce 13 février 1975.

GUY GRONDIN,
notaire pour les requérants.

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No: 796-782

Société des Alcools du Québec
demanderesse
vs
Jacques Raymond
défendeur
et
Dame Ginette Cayouette
opposante
de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR

L'opposante en cette cause, Ginette Cayouette, est par les présentes mis en demeure de se constituer un nouveau procureur.
De plus, elle est requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de la mise en demeure a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal.

Montréal, ce 17 février 1975
Jean Guy Vaugeois,
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes Viau, Bélanger, Hébert,
Mailloux, Beauregard, Paquet et Pinard
2810 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal.

S.V.P. deux publications (envoyez copies de journaux)
compte à:
Jacques Poitevin H.C.S.
31 rue St-Jacques, ch. 500
Montréal. P. Québec. Tél.: 845-3106.

bref

Placement des étudiants: jusqu'au 20 février

QUÉBEC (PC) — Grâce à une nouvelle codification plus détaillée, le Service de Placement des étudiants du Québec fera l'impossible pour trouver, à chaque étudiant, un emploi complémentaire à ses études.

C'est ce qu'a révélé, hier au cours d'une conférence de presse, le ministre responsable de ce service, M. Robert Quenneville, tout en soulignant que la date limite d'inscription a été fixée au 20 février.

Cependant, a ajouté le ministre, "nous accepterons de considérer toute demande qui nous sera expédiée dans les trois jours suivant cette date, étant donné que certaines difficultés se posent, à nouveau cette année, au niveau du service de livraison des postes".

Le coût du programme 1975 est estimé entre $7 et $8 millions pour le gouvernement du Québec, a souligné le ministre, en notant que la clientèle étudiante, depuis les trois dernières années, avait augmenté de façon sensible. Jusqu'à maintenant, le ministre prévoit pour cette année au-delà de 100,000 demandes d'emploi de la part des étudiants.

Règlement dans le transport routier

La situation de conflit qui subsistait dans le transport routier au Québec depuis le début de janvier, est pratiquement rentrée dans l'ordre au Québec, depuis hier matin. Les quelque 1,100 employés syndiqués des sociétés Brazeau Transport Inc., les Industries DCB Ltée., Magny Transport Ltée et Champlain Sept-Îles Express Inc., en grève depuis le 6 janvier dernier, ont accepté vendredi et en fin de semaine, les offres patronales qui représentent une augmentation de 45 pour cent pour un contrat de 3 ans.

Déjà, les compagnies annoncent qu'elles devront sans aucun doute demander des augmentations de taux auprès de la Commission des Transports, afin de combler les nouvelles augmentations salariales qui comportent des hausses de $1.95 l'heure, en plus d'une formule d'indexation au coût de la vie.

Le théâtre pour les étudiants

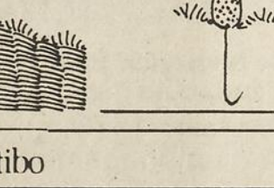
Les commissaires de la CECM se sont prononcés récemment en faveur d'une proposition concernant les mesures envisagées pour assurer aux élèves la possibilité d'assister à des représentations théâtrales.

Il a été résolu, entre autres, d'adresser une demande aux ministres de l'Éducation et des Affaires culturelles pour qu'ils accordent des subventions aux troupes théâtrales ayant fait la preuve de leur capacité de satisfaire aux besoins des élèves dans le cadre d'activités culturelles intégrées à l'enseignement du français.

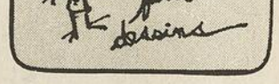
101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: $36,000.00. TÉL.: **473-4570.**

VILLE ST-MICHEL, 15 AVENUE, DUPLEX ATTACHÉ, 2-5½, AVEC GARAGE ET 1 PIÈCE FINI AU SOUS-SOL CONSTRUCTION 10 ANS, BAS LIBRE EN MAI. PRIX $29,500. HYPOTHÈQUE $22,000. PARTICULIER 669-3996.

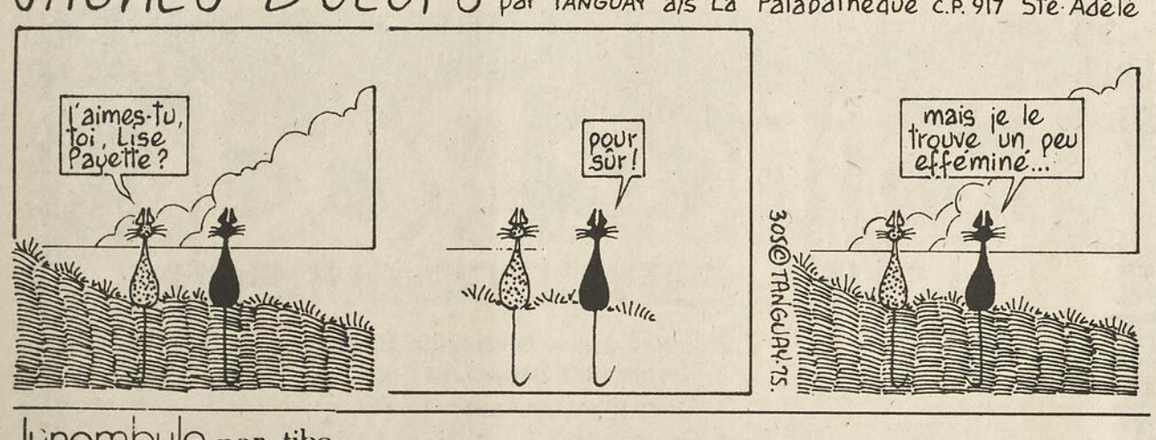
LOUER TV **TOSHIBA**
TÉL.: **376-0880**
Livraison 1 heure aussi option d'achat.
4248 Bélanger est, Mtl.
TRANS QUEBEC TV VOUS FAIT ÉCONOMISER


À PRIX D'ESCOMPTE
MATELAS
de toutes marques - grandeurs et qualités
MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix de meubles non peints au Canada.
Tout pour le foyer
CUISINE-SALON-CHAMBRE-ANTIQUE-DIVERS.
790 Atwater 935-6716
207 Beaubien est 276-9067
7573 St-Hubert 276-5507
10192 boul. St-Michel 384-3044
LE MATELAS C'EST NOUS

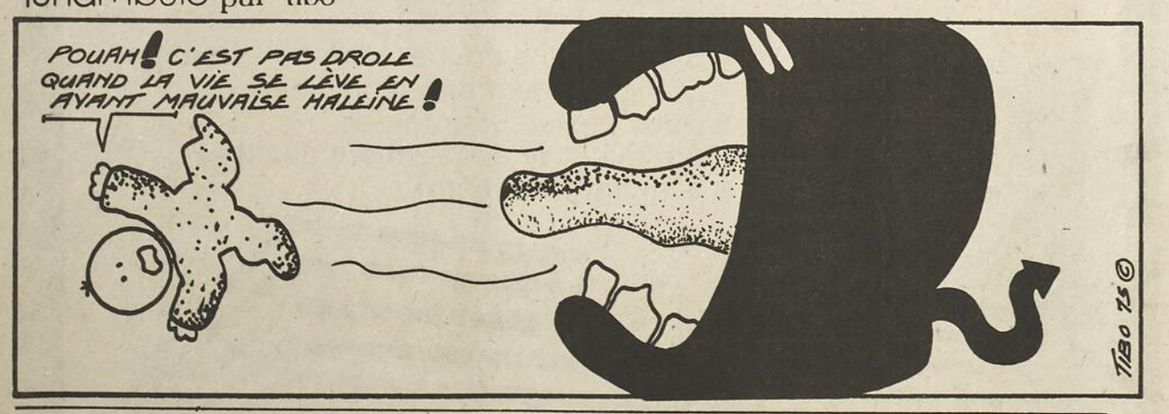
La Coopérative 

et LE JOUR présentent
Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque c.p. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Quebec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

matinée

9.00
4 Au bout du fil
(4) The Friendly Giant (enfant)
6 U.K. Magazine (documentaire)
(6) Les bouts d'chou (enfant)
8 (13) Pay Cards (jeu)
12 Kareen's Yoga
(30) Ouverture sur l'Outaouais

9.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Les Oraliens (éducation)
(4) Ontario School Telecasts
7 La santé à l'horizon (conseils)
10 36-24-36 (culture physique)

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les 100 tours de Centour (éducation)
5 6 Quebec School Telecasts
(6) Ciné-matin: "Le courrier de l'or", E.U. 1959. Western.
7 Sans détour
8 The A.M. Show (magazine)
10 Pour vous mesdames
12 The Community (information)
(30) Et pis c'est ça

9.45
2 9 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) Ontario School Telecasts

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Minute Moumoute! (enfant)
(4) 5 6 Canadian School Telecasts
7 Pourquoi pas
12 The Dick Van Dike Show (comédie)
(30) Pour vous mesdames

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 Hippolyte et ses amis (enfant)

10.30
2 9 11 (12) Départ (information)
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 Mr. Dressup (enfant)
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 McGowan & Co.

10.50
8 (13) Quest (religion)

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
4 Au bout du fil
(4) 5 6 Sesame Street
(6) Adèle (comédie)
7 10 Personnalités (jeu)
8 (13) Kareen's Yoga
12 Definition (jeu)

11.30
2 11 Au pays de l'arc-en-ciel
4 La santé à l'horizon (conseils)
(6) Dessins animés
7 La famille Stone (comédie)
8 Romper Room (enfant)
9 Les recettes de Juliette
(9) 13 Rue Principale
10 Pep 75 (éducation)
12 The Art of Cooking (cuisine)
(12) Le module du midi
(30) Personnalités (jeu)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

après-midi

12.00
2 9 11 Le prince Saphir (dessins animés)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's Luncheon Date (interview)
7 Informa 7
8 12 (13) The Flintstones (dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
(30) Dessins animés

12.15
(6) Nouvelles du midi

12.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (variétés)
(6) Rond-Point
7 10 (30) Les tannants (variétés)
8 (13) Movie Matinee: "Ship of Fools (2e partie)".
12 Matinee with George Balcan: "Paint your wagon", (2e partie).

1.00
4 Amicalement vôtre (aventure)
(4) Four for the road
5 Robin Hood (aventure)
6 Ben Casey (drame)

1.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation Street (téléroman)
5 Peter Gunn (policier)
(6) Pour vous mesdames
7 Ciné 7: "Dortoir des anges", E.U. 1965. Comédie.
10 Au jour le jour (affaires publiques)
(30) Les affaires à tout l'monde

1.35
2 9 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui: "La situation des aides familiales".

2.00
4 Cinéma: "Mission périlleuse", E.U. 1954. Drame policier.
(4) Love American Style
5 The Bob Switzer Show
6 Coronation street (téléroman)
8 (13) What's the good word? (jeu)
(30) En prenant le thé: "Les pièges de Broadway", E.U. 1960. Comédie dramatique.

2.30
2 9 (9) 11 (12) Cinéma: "Le chat dans le sac", Can. 1963. Etude psychologique.
(4) 5 6 The Edge of Night (téléroman)
8 12 (13) He knows she knows (jeu)
10 Ciné-mardi: "Le ring enchanté", It. 1939. Mélodrame.
13 Conseil Express

2.45
(6) La santé à l'horizon (conseils)

3.00
(4) 5 6 Juliette & Friends
8 12 (13) Another World (téléroman)
(6) Personnalités (jeu)
13 Au pays de l'arc-en-ciel (aventure)

3.30
4 Dessins animés
(4) 5 6 Take 30 (actualité)
(6) Jinny (comédie)
7 Mini-shopping
13 Le prince Saphir (dessins animés)

4.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Bobino (enfant)
4 Au sous-sol d'André (enfant)
(4) 5 6 Family Court (drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (enfant)
8 (13) It's your move (jeu)
12 What's the good word? (jeu)

4.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Nic et Pic (marionnettes)
(4) 5 6 The Fit Stop
(6) Robin Fusée (dessins animés)
7 Cinéapero: "L'ange pervers", G.B. 194. Drame psychologique.
8 (13) The Lucy Show (comédie)
10 Jinny (comédie)
12 Pay Cards (jeu)
(30) Les bouts d'chou (enfant)

4.55
4 Les tannants (variétés)

5.00
2 9 11 (12) Daniel Boone (aventure)
(4) 5 6 Youth Confrontation (discussion)
(6) Les tannants (variétés)
8 (13) Mannix (policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Les voyages de Gulliver", G.B. 1960. Aventures.
10 Voyage au fond des mers (Science-fiction)
12 Truth or Consequences (jeu)
(30) Mission impossible (suspense)

5.30
(4) 5 6 The Partridge Family (comédie)
12 It's your move (jeu)

5.55
4 La météo

soirée

6.00
2 (12) Prince Noir (aventure)
4 7 10 (30) Parle parle, jase jase...
(4) Reach for the top (jeu)
5 6 The City at Six
(6) Studio Six (information)
8 (13) Newsline
9 Tout à l'heure
11 Le joint (variétés)
12 Pulse (information)

6.30
2 11 Actualités 24 (information)
(4) This Day (information)
5 Around the City with Bob (information)
(6) Parle parle, jase jase...
(12) Information première

6.40
(12) Actualités nationales

7.00
4 Aujourd'hui le 18 février (information)
5 6 Reach for the top (jeu)
7 Denis la petite peste (comédie)
8 12 (13) Cher (variétés)
9 Le téléjournal
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
(12) Nanny (comédie)
13 Le 13 vous informe
(15) (17) Le roi Arthur: "Cause commune".
(30) CFVO-INFO

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 La p'tite semaine
4 (6) 10 (30) Hawaii 5-0 (policier)
(4) 5 6 It's a musical world (variétés)
7 Médecin d'aujourd'hui (drame)
(15) (17) Poste frontière: "Le Chili passe au futur".

8.00
2 9 11 Sprint (jeu)
(4) 5 6 (8) (22) Happy Days (comédie)
8 12 Excuse my french (comédie)
(9) 13 Daniel Boone (aventure)
(12) Brigade spéciale (policier)

8.30
2 9 11 Vedettes en direct (variétés)
4 (6) 7 10 (30) Symphorien (comédie)
(4) 5 6 Touch a legend
8 12 (13) Marcus Welby, M.D. (drame)
(15) (17) C'est quoi ça?: "La contraception, ce n'est qu'un début".

9.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Rue des pignons (téléroman)
4 Les protecteurs (policier)
(6) Cheval de fer (western)
7 10 (30) L'aventurier
(15) (17) Télé-ressources

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le 60 (information)
4 L'univers de Yoland Guérard (variétés)
(4) 5 6 Front Page Challenge
7 Le justicier (western)
8 12 (13) Headline Hunters (jeu)
10 (30) Mannix (policier)

10.00
(4) 5 6 Up Canada
(6) Monsieur Country, Claude Patry (variétés)
8 12 (13) Harry O (policier)

CE SOIR:

Au 60: La route Trans-Québec inaugurée récemment par les motoneigistes. — La défiguration de l'environnement urbain et du site géographique de la ville de Québec. — Les combats au Cambodge. — Les offres d'emplois dans la région de Sept-Îles.
Andréanne Lafond reçoit ce soir à 23h: Clémence Desrochers, André Carpentier, Maurice Champagne et Claudia Valade.

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
4 (6) 7 10 (30) Les nouvelles TVA
(4) 5 6 Newsmagazine

10.45
2 9 (9) 11 (12) Nouvelles du sport et météo
13 Le 13 vous informe

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 Appelez-moi Lise (variétés)
4 Dialogue
(4) 5 6 8 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "Adorable voisine", E.U. 1958. Comédie.
7 Informa 7
10 La couleur du temps
(30) Ciné 23h.: "Cet âge est sans pitié", Fr. 1952. Comédie musicale.

11.15
7 Cinéma 7: "Les mines du roi Salomon", E.U. 1950. Aventures.
10 Sans pantoufles: "L'inconnu d'un soir", Fr. 1948. Comédie musicale.

11.20
8 (13) Sportsline
12 Pulse (information)

11.22
(4) 5 6 Viewpoint (information)

11.30
(4) CBOT Tonight
5 After Eleven: "Honeymoon of Horror", E.U. 1963. Drame policier.
6 Montreal Tonight (information)
8 (13) Simply Charlotte (magazine)

11.50
(4) Fright Night Theatre: "Creature of the walking dead", 1963. Science-fiction.

11.55
6 Cine-Six: "Legend of the lost", E.U. 1957. Aventures.

12.00
2 9 11 Cinéma: "Benito Cereno", Fr. 1971. Aventures.
8 (13) The Bold One (drame)
(9) Ciné-Soir: "La prisonnière du désert", E.U. 1955. Western.
12 The Twelve-Midnight Movie: "Tobruk", E.U. 1966. Drame de guerre.
(12) Cinéma: "L'arsenal de la peur", It. 1963. Drame de guerre.
13 Ciné-Soir: "Les cracks", Fr. 1967. Comédie.

12.45
10 Le 10 vous informe

1.30
2 Le téléjournal

vie et culture

Gina Lollobridgida à Montréal

Croissants, sourires et fantaisie

par Jean-Pierre Tadros

Gina mia!

Elle était à Montréal sans trop qu'on sache pourquoi. Mais qu'importe, elle était là et cela suffisait. Et il n'en fallait pas plus pour que journalistes anglophones, italophones et francophones se retrouvent joyeusement au Ritz-Carlton, hier matin.

Ponctuelle comme pas une Italienne n'oserait l'être; elle est donc venue rencontrer hier, à 10 h 30, la presse. Une presse alors traitreusement partagée entre les croissants et le café au cognac qu'on leur offrait généreusement.

Resplendissante, débordante...de sourires, elle est passée; et tout le monde l'a dévorée des yeux, oubliant croissant et café. C'était bien Gina Lollobrigida.

Elle a passé; elle s'est assise; et le grand show a débuté. Personne n'avait trop l'air de savoir ce qui allait se passer. De toute évidence le scénario n'était pas vraiment au point. Mais qu'importe, elle était là, et tout le monde semblait rassuré.

Et puis brusquement la lumière s'est éteinte. Du coup, mon voisin a failli s'étouffer dans son café. Mais très vite, on s'est rendu compte que le silence allait avoir raison de cette immonde pagaille qui s'était très joyeusement installée. Et le silence s'installa...

Quand, tout à coup, on a entendu un cri. C'était elle. Tout près. Et elle demandait "Il fuoco"! Gina Lollobrigida, à Montréal, criant à un malheureux projectionniste se débattant dans son propre 8mm, "Foyer"; cela il faut l'entendre, sinon le voir.

À partir de là, la pagaille s'est réinstallée de plus belle. Les plus vaillants sont allés aider le projectionniste qui n'en demandait pas tant. Les autres se sont replongés dans leur café. Et pendant dix bonnes minutes, on a vu se dérouler sur l'écran un méchant petit film aux couleurs délavées vantant je le présume, les charmes touristiques de la Région du Latium.

En tout cas, le mot "Fine" n'avait-il pas apparu sur le mini-écran que les projecteurs de la télévision se mirent à dévorer de leur mille feux la belle Lollo. Et un journaliste entreprenant avait déjà demandé à l'actrice ce qu'elle pensait de l'Année internationale de la femme (oh! la jolie question) qu'on nous rappela à l'ordre en nous disant ce que c'était d'Année Sainte qu'on allait parler.

Année Sainte! Gina Lollobrigida! Le rapprochement fit même sourire celle qui fit dire à Gérard Philippe transformé en Fanfan la Tulipe; "Ah! Quelles sont donc profondes ces gorges..." Mais on n'y pouvait rien, un communiqué lu attentivement nous rappela qu'à la gauche de Lollobrigida se trouvait le ministre du Tourisme, Sports, Spectacles et des problèmes de travail de la région du Latium (ouf!), M. Gérardo Gaibisso. On l'avait oublié; mais il était là.

Et c'est comme ça qu'on apprit qu'on était en présence d'une délégation de la Région du Latium (Gina Lollobrigida devant en être la plus belle réussite); délégation venue promouvoir le tourisme dans cette région ainsi que dans la ville de Rome pendant cette Année Sainte.

Et c'est comme ça qu'on a appris qu'on se faisait généralement à l'étranger une idée des plus fausses de l'Italie. "Quand on pense à l'Italie, à Rome et au Latium, on pense souvent à tort aux grèves, aux vols, aux enlèvements. Ce sont là des faits qui, nous le savons, font un énorme tort en premier lieu aux habitants de notre pays et, conséquemment, aux touristes" constate laconiquement le communiqué de presse. Mais, s'empresse-t-on d'ajouter, "la région a pris des mesures préventives et organisé un réseau très efficace de surveillance policière". Nous voilà rassuré!

Avec humour, Gina Lollobrigida devait d'ailleurs ajouter, lorsqu'on lui a demandé de se prononcer sur la Mafia: "La Mafia? Mais voyons, elle existe maintenant partout". Et dire que cette année se trouvera partagée entre Femme et Sainteté.

Italia mia!

La culture selon Hardy

On subventionne les troupes... anglaises

Le ministère des Affaires culturelles plubliait ces jours derniers la liste des organismes ayant bénéficié de ses subventions.

Au chapitre du théâtre, alors que l'exploitation de la plupart des compagnies s'avère déficitaire parce que le coût des productions, comme celui de la vie, a largement augmenté mais pas le montant des subventions, on s'étonnera de constater une fois de plus que les petits théâtres qui devraient être le plus porteurs des valeurs nouvelles et futures de la dramaturgie québécoise, Compagnie de Quat'Sous, Centre du Théâtre d'Aujourd'hui ou Centre d'essai des auteurs dramatiques, reçoivent une part infime du budget total.

On s'étonnera plus encore, à l'heure où la Nouvelle Compagnie Théâtrale risque toujours de fermer ses portes, de voir le ministère des Affaires culturelles subventionner pour la première fois de son histoire des entreprises anglophones: Centaur Theatre ($20,000, contre $15,000 au Théâtre d'Aujourd'hui) ou Centre Saidye Bronfman ($10,000)!

Le gouvernement Bourassa a naguère affirmé qu'il avait à soutenir la culture francophone du Québec, parce que c'était le premier de ses devoirs et parce que personne ne la défendrait si lui ne le faisait pas. Ce qui veut dire que personne ne la défendra.

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Fureur du dragon": 2.25, 6.05, 9.35. Papa, les petits bateaux": 12.45, 4.20, 7.50.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Towering inferno": 12.10, 3.10, 6.10, 9.10.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Airport 75": 7.15, 9.15.

AUDITORIUM de la polyvalente Vanier, (Laval): "Richesse des autres" de Michel Gauthier, à 8.00, mardi seulement.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Gone with the wind": 12.30, 4.20, 8.10.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "M. Majestik": 2.35, 6.10, 9.40. "Les casseurs de gang": 12.55, 4.25, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932. "These pleasures condemned", 1.10, 4.00, 6.50, 9.40. "Ragina's secrets" midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "La moutarde me monte au nex": 1.20, 3.20, 5.25, 7.25, 9.30.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Les charnelles": 2.50, 6.10, 9.35. "Decameron à Canterbury": 1.00, 4.20, 7.45

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "Gina": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00,

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton enragé": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINÉMA 20001: 855 Décarie, 277-2001. Mardi: "Les chiens de paille": 7.30. "La vie de famille": 9.30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Flesh Gordon": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.00, 8.30, 10.00.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Flesh Gordon": 5.30, 7.00, 8.30, 10.00. SALON BLEU: "New York erotic film festival (part 2): 6.40, 9.45. "Score": 8.05.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Murder on the orient express": 1.35, 4.05, 6.25, 8.05.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Vincent, François, Paul et les autres": 7.20, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.15, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien 721-6060. "J'irai comme un cheval fou": 7.15, 9.15.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Les fiançailles": 7.15, 9.30.

ÉLECTRA: 114 rue Ste-Catherine. 522-9177: "Prenez la queue comme tout le monde": 1.00, 3.50, 6.45, 9.40. "Le feu aux levres": 2.20, 5.15, 8.10.

ÈVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "The minor's wife": 10.10, 12.55, 3.40, 6.40, 9.35. "Deap Love": 11.35, 2.25, 5.20, 8.15.

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Flesh Gordon": 7.00, 8.30, 10.00.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les bidasses s'en vont en guerre": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Les fous du stade": 2.00, 5.05, 8.05.

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Enfant de la solitude": 7.30, 9.30.

GREENFIELD II: 519 Boul. Taschereau 671-6129: "Les charnelles": "Decameron à Canterbury".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00, "Dorothea": 8.20

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "Lt. Robin Crusoé": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Les enfants de la solitude": 7.30, 9.30, sur semaine, dès 7.30.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "Gina": 7.00, 9.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "God Father II": 12.45, 4.20, 8.00.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174. "Dernière maison sur la gauche": 6.50, 10.00,"Dorothea": 8.20,

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Thunberbold & lightfoot": 2.15, 5.55, 9.55. "Taking of Pelham 1, 2, 3": 12.25, 4.05, 8.00.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "Qu'il était bon mon petit français": 7.30, "On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire": 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6991. "Trial of Billy Jack": 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.

PAPINEAU I: 4519 Papineau, 521-6853. "Enfant de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

PAPINEAU II: 4519 Papineau, 521-6853. "Conte immoraux": 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

PARC (Verdun) 720 Av. de l'Église, 768-2509. "Le jeu aux lèvres" et "Prenez la queue comme tout le monde".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Journal secret d'une prison de femmes": 2.40, 6.05, 9.30. "Marchand de filles": 1.00, 4.20, 7.45.

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Front page": 7:15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Lenny": 12.45, 2.55, 505, 7.20, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE LITTLE: 577 Dorchester O., 866-2644.: "Shanks": 12.40, 2.30, 4.20, 6.15, 8.05, 10.00.

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155.: "Vas-y bonhomme": 12.30, 3.35, 6.40, 9.50. "La grande trouille": 2.00, 5.05, 8.15.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215.: "Outrageous...love machine": 11.50, 2.45, 5.45, 8.40. "Tom Jones rides again": 1.25, 4.20, 7.15, 10.15.

RIVOLI I: 6906 St-Denis, 277-4129: "Journal secret d'une prison de femme": 2.50, 6.10, 9.30. "Marchand de filles": 1.10, 4.35, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129.: "Enfant de la solitude": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 Boul. Décarie 482-1322.: "Only God Knows": 1.00, 2.30, 4.25, 6.15, 8.05, 10.05

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211.: "Pousse, mais pousse égal": 12.50, 3.05, 5.15, 7.35, 9.40.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.

VENDOME: Place Victoria 878-1451.: "Contes immoraux": 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092.: "Le Mans": 8.00. "Le fauve": 6.20, 10.00.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Enfant de la solitude", 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

(SALON ROUGE): "Gina": 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Général Idi Amin Dada": 7.30, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Freeble and thebean": 12.45, 2.45, 4.45, 6.55, 9.05.

YORK: "Man with the golden gun": 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.05.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 ST-Denis, 844-8734. "Blind child", "Herman Slobbe" et "A film for ducebert": 7.30 "Big Ben", "The spirit of the time", "Velority 40-70" et "Beauty": 9.30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. De Maisonneuve. Mardi: "39 steps" (G.B. 1935) à 8.30.

VIDÉOGRAPHIE, 1604 St'Denis, 842-9786. "Les créditistes dans la Beauce" de Alfred Sicotte. Tous les soirs à 8.00, sauf le vendredi. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

Théâtres

CENTAUR, 453 St-François Xavier 288-1229. "Bethune" de Rod Langley (version de Rod Langley version anglaise) à 20.00, dimanche: 19:00 Samedi et mercredi: 14.00 Relache le lundi.

LE PATRIOTE en bas, 1474 est, Ste-Catherine, 521-6666: "Dis-moi qui fait beau Méo." de Jacqueline Barrette: 20.00 samedi: 19.30 et 23.00. Relâche lundi et mardi.

LE PATRIOTE EN HAUT, 1474 Ste-Catherine est, 521-6666: "Ce fou de Gogol" de Ferhan Sensoi interprétée par Monique Mercure; 20.00 Samedi: 19.30 et 22.30. Relâche lundi et mardi.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE, 1200 rue Bleury: "L'école des femmes" de Molière. Lundi, mardi et mercredi, en matinée jeudi et vendredi: 19.30. Samedi: 20.30. Renseignements: 866-1964.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Colette et Pérusse" de Robert Claing, à 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Dennis. "Virage dangereux": 20.00. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS: (Théâtre Port-Royal): La Compagnie Jean Duceppe, présente: "Charbonneau et le chef" à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas de la diva Sarah Ménard par eux-mêmes", 20.30. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. 861-0563. "La barrière", de Marc F. Gélinas. Du mardi au vendredi à 20.00. Samedi 17.00 et 21.00. Dimanche: 19.00.

Variétés

AU BOUT DU VIEUX: 356 Berri (près du port) 844-0567. Relâhe

CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie, 735-1259. Relâche.

CAFÉ BRACQUE (a Dorion) 455-4685. Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche

IN CONCERT 2 LE ROYER: 861-5669. Relâche

LA GRANGE de Beloeil, 225 rue Prévert. 467-0276.Relâche

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques-Cartier) Gilbert Montagné, jusqu'au 23 février.

LA GRANDE PASSE: 411 rue Ontario E., 844-6284. Relâche

PIANO MOBILE: Rencontre avec Michel Brault, à midi.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pellerier, Mardi et mercredi: Orchestre symphonique de Montréal, les concerts Gala. Au pupitre: Andrew Davis, à 20.30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Le clown Sol: "Rien d'étonnant" jusqu'au 2 mars, à 20.30.



Sol vous invitationne à son nouveau spectacle

"Rien détonnant!"



du 11 Fév. au 2 Mars à 20:30 hres

billets: $2.50 à $6.00

EN VENTE À LA PLACE DES ARTS ET SAUVÉ FRÈRES

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montreal 129 (Québec) Tel 842-2112



LE JOUR ET CFGL vous invitent à la première du film

Les Vautours

de jean-claude labrecque

avec gilbert sicotte monique mercure carmen tremblay amulette garneau

le jeudi 6 mars à 21 h.

au cinéma fleur de lys

858 est, rue ste-catherine montréal

125 invitations pour 2 personnes à gagner

COUPON DE PARTICIPATION

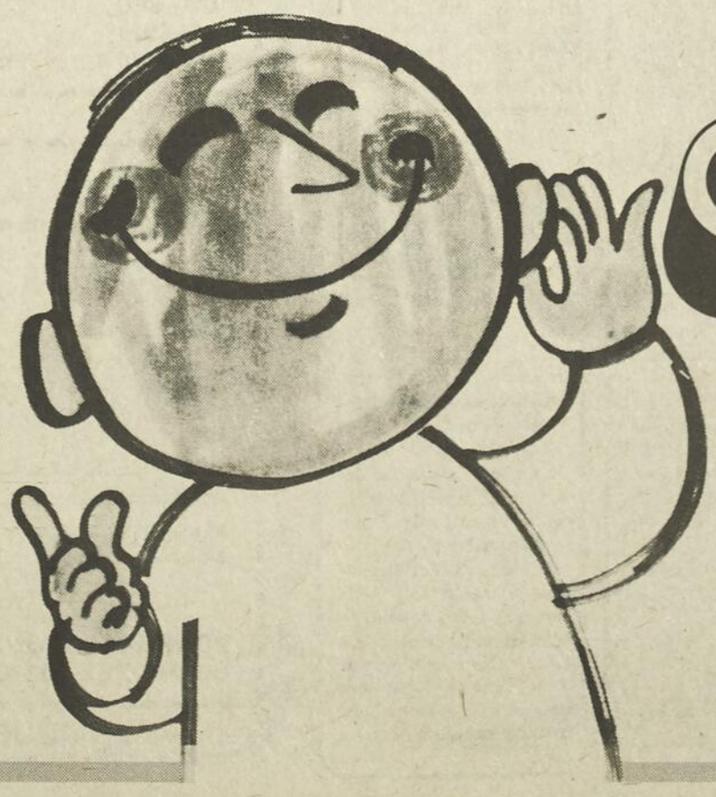
NOM _____

ADRESSE & TÉL. _____



Adresser à: PREMIÈRE LES VAUTOURS
CFGL-FM
3, PLACE LAVAL, LAVAL, QUÉ.
LIVRAISON ASSURÉE

on est bien à



CBF-690

le sport

Jusqu'ici aux Jeux du Canada

La récolte du Québec!

LETHBRIDGE (PC) — Voici la liste des médaillés du Québec à l'issue des compétitions de badminton, curling, escrime, gymnastique, lutte, nage synchronisée et ski.

BADMINTON

Équipe, médaille d'or.

CURLING

Équipe masculine, médaille de bronze.

ESCRIME

Équipe, médaille d'or au fleuret, médaille d'or au fleuret féminin, médaille d'or au sabre, médaille d'argent à l'épée; Mary-Louise Szoka, de Montréal, médaille d'or au fleuret; Gérald Hubert, de Montréal, médaille d'argent au fleuret; Louise Aumais, de Laval, médaille d'argent au fleuret; Paul Beaudry, de Sherbrooke, médaille d'argent au sabre; Donald Charest, de Québec, médaille de bronze au fleuret.

GYMNASTIQUE

Jean Choquette, de Montréal, médaille d'or au combiné, médaille d'or au cheval d'arçon, médaille d'or au cheval de voltige, médaille d'or à la barre fixe, médaille d'argent aux barres parallèles, médaille de bronze aux exercices au sol; Jacques Pannitti, de Montréal, médaille d'or aux exercices au sol, médaille d'or aux anneaux, médaille de bronze au combiné, médaille de bronze à la barre fixe; André Vallérand, LaSalle, médaille d'or aux barres parallèles, médaille d'argent au combiné, médaille d'argent au cheval d'arçon; Gilles Gélineau, de Montréal, médaille d'argent aux exercices au sol, médailles de bronze aux barres parallèles, médaille de bronze à la barre fixe; Pierre Carrier, de Lasarre, médaille de bronze aux barres parallèles.

Dames:

Tanya Mayne, Roxboro, médaille d'or au combiné, médaille d'or au cheval de voltige, médaille d'or à la poutre, médaille d'argent aux exercices au sol, médaille de bronze aux barres assymétriques; Ginette Dufresne, Montréal, médaille d'or aux barres assymétriques; Marie-Josée Ganier, St-Léonard, médaille d'or aux exercices au sol; Joyce Laird, Greenfield Park, médaille d'argent aux exercices au sol, médaille de bronze à la poutre; Christiane Thibault, Québec, médaille d'argent aux exercices au sol, médaille de bronze au cheval de voltige.

LUTTE

Doug Yeats, Montréal, médaille d'argent catégorie 123.1 livres; Pierre Hazevet, Montréal médaille de bronze, catégorie 165 livres.

NAGE SYNCHRONISÉE

Lyne Carrier, Québec, médaille d'or au solo.

SKI

Guy McMartin, Hull, médaille d'or au saut à skis; Gontrand Barbeau, Lac-Beauport, médaille d'argent au slalom spécial; Mark Culver, Montréal, médaille d'argent au slalom géant, médaille d'argent au slalom parallèle; Équipe, médaille d'argent à la course de fond 3 x 10 kilomètres — messieurs.

Jeux du Canada

Total des médailles

	Or	Arg	Bro.
Québec	18	16	12
Ontario	13	18	11
Colombie-Br	8	8	6
Alberta	8	3	6
Manitoba	5	10	3
T. du-Nord-Ouest	2	0	2
Saskat	1	3	1
T.-Neuve	1	1	1
N.-Écosse	0	0	2
N.-Brunswick	0	0	0
Îles-du-P.-É	0	0	0
Yukon	0	0	0

les capsules

de Christian Nobert

Si jamais le stade Taillibert n'est pas terminé à temps pour les Olympiques de Montréal en juillet 1976, peut-être le sera-t-il pour la coupe Grey à la fin de la même année? En effet, le maire de tous (**Drapeau**) a fait parvenir la semaine dernière au commissaire de la Ligue canadienne de football **Jake Gaudar,** la candidature de la ville de Montréal pour la tenue du match de la coupe Grey en 1976. Cependant, en l'absence du maire retenu à Lausanne, **Gerry Snyder** représentera la ville aujourd'hui au cours de l'assemblée annuelle de la LCF à Toronto et le président des Alouettes, **Sam Berger** ainsi que le directeur-gérant **Bob Geary,** seront également là pour appuyer cette candidature. D'accord, les Alouettes ont l'intention de jouer leurs matches au stade olympique, mais les Expos, qui viennent de mettre sous contrat le deuxième but **Jim Cox** et le lanceur **Brian Abraham,** ont sûrement les mêmes idées en tête. Peut-être assisterons-nous un jour à une série mondiale au stade Taillibert?

Par contre, tout le monde a encore en mémoire la défaite de 18-6 (samedi et dimanche) qu'ont subie les Black Hawks de Chicago aux mains du Canadien. **Billy Ray** , l'instructeur des Hawks, encore plus. C'est pourquoi le gardien **Mike Veisor** et le défenseur **Randy Holt** ont été envoyés hier à la filiale du club de la Ligue centrale. **Ray** nous explique autrement ces départs: C'est pour que **Veisor** ait l'occasion de jouer plus souvent et, à cause du retour de **Bill White,** nous n'avons plus besoin des services de **Holt.**

Généralement, c'est quand on subit les méfaits d'une mise en échec, qu'on se blesse... ou quand on rate le joueur qu'on voulait mettre en échec... **Brad Park,** des Rangers de New York, a eu le malheur de louper la sienne dimanche soir à l'endroit de **Dave Williamsn,** du Toronto, et est sorti du Madison Square Garden avec des béquilles. Selon l'instructeur des Rangers, **Emile Francis, Park,** sera inactif pendant deux ou trois semaines à cause d'une blessure au genou.

Un nouveau record a été établi dans la Ligue nationale: un total de 120 buts a été enregistré à la suite des matches du week-end, améliorant le total de 117 réussi l'an dernier. Enfin, les records de Ligue n'intéressent généralement pas les clubs de la Ligue en question. Ce qu'il faut retenir des matches du week-end, c'est les cinq buts **d'Yvan Cournoyer** contre les Hawks; les quatres autres de **Greg Polis,** des Rangers, contre Minnesota samedi soir; le troisième tour du chapeau **d'Eric Vail** cette saison; le nouveau record d'équipe de **Pete Mahovlich** qui a réussi 59 assistances depuis le début de la saison, dépassant l'ancien record détenu par **Jean Béliveau** en 1969-61;...ect...

Dans l'Association mondiale, il y a évidemment les 50 buts en 50 matches de **Bobby Hull** qui égale ainsi le record de **Maurice Richard** et **John Hughes,** du Phoenix, qui domine toujours la tête du classement avec 175 minutes de punitions à son actif.



Le plaisir et sa punition

Je m'étais toujours dit: "Pourtant, un bon jour, je vas finir par y aller!" Ben, c'est fait. J'y ai été. J'en arrive justement. J'ai le cuir tout cuit pis le corps content.

Peau d'chien que c'est plaisant jouer au golf en plein mois de février! C'est assez bon que ça devrait être péché...

Pis j'étais pas tout seul. J'étais avec un nommé Setlakwe de Thetford-monmine. Un gros fesseux. Il claque la balle assez fort, lui, c'est comme si il voulait pu jamais la revoir...Y avait des gars de Québec itou, pis de Sherbrooke. Il manquait rien que mon ennemi intime, Séraphin, pis mes confrères Jacques Barette pis Yvon Pedneault. Eux-autres, ils auraient été fiers de moi! J'ai joué 66...Net. C'est vrai qu'il faut additionner à ça mon handicap qui est 45...mais ça fait rien, c'est un beau chiffre pareil.

Le pro du Club des Bahamas, là-bas, m'a dit que c'était la première fois qu'il voyait un habitant jouer gaucher avec une corde de bois. Parce que moi, je suis un homme de bois. Je joue rien qu'avec ça. Je suis le champion des habitants gauchers qui jouent avec des bois. Ca peut pas faire autrement, je suis le seul de ma catégorie!...

Là-bas, c'est tous des nègres. Des gars avenants à plein. Pas vites mais avenants. Ils m'ont jusq'emmené au Casino. Maudit que ça gage là-dedans! C'est quasiment effrayant à voir. Les deux Setlakwe se sont fait fourrer de vingt piastres chaque. Mais ça fait rien, c'est deux Arabes: ils ont l'avenir devant eux autres!...

Ah! mes enfants, je vas dire comme le gros Bob de Sherbrooke: "Le sud, c'est le vrai bonheur!" J'ai quasiment honte de vous parler comme ça en plein hiver: vous pourriez penser que je veux écoeurer ceux qui ont pas le temps d'y aller.

Mais j'ai eu trop de plaisir. J'ai été puni. Oui. En arrivant à Dorval, j'ai été dans les closettes pour mettre mes caneçons d'hiver (il faisait 80 quand on est parti de là-bas...), pis après, j'ai été m'acheter un journal. En lisant le sport, qu'est-ce que j'apprends? Ils m'ont blessé mon Guy Lafleur. C'est un gars de Toronto par dessus le marché qui a fait ce coup de cochon-là. Un nommé Sittler. Il lui a cassé un doigt en fessant dessus comme un bûcheron fesse après un érable.

C't'enfant de chienne-là, qu'il se montre jamais la fiole dans la Beauce, parce que c'est pas un doigt qui va lui manquer...c'est d'autre chose!

On va l'équeuter comme une fraise...

cultivateur
maitre-chantre
maire de St-Gérard depuis 1936
ex-président du Cercle agricole
gagnant du trophée des Producteurs de sirop d'érable classe A

Le père Gédéon

hockey

Ligue nationale

Division Patrick

Phila	35	14	8	193	125	78
NY Rang	29	18	11	242	195	69
NY Isl	24	19	15	189	154	63
Atlan	23	21	13	160	161	59

Division Smythe

Vanc	29	21	6	191	64	
Chi	26	27	6	186	182	58
St. Louis	22	23	10	182	189	54
	55					
Minne	16	34	6	156	239	38
K. City	13	38	7	137	238	33

Division Norris

Mont	34	9	15	279	163	83
L. Ang	31	11	14	193	123	76
Pitts	25	20	12	229	205	62
Détroit	14	33	10	172	240	38
Washin	6	46	5	125	298	17

Division Adams

Buffa	35	11	11	247	172	81
Bos	30	17	11	258	177	71
Tor	20	28	10	193	229	50
Calif	15	36	9	159	231	39

Association mondiale

Matches d'hier non compris

Division canadienne

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Qué	36	18	0	229	179	72
Toro	32	23	2	249	219	66
Edmon	26	21	3	186	170	55
Vanc	26	24	2	165	170	54
Winni	24	26	2	206	186	50

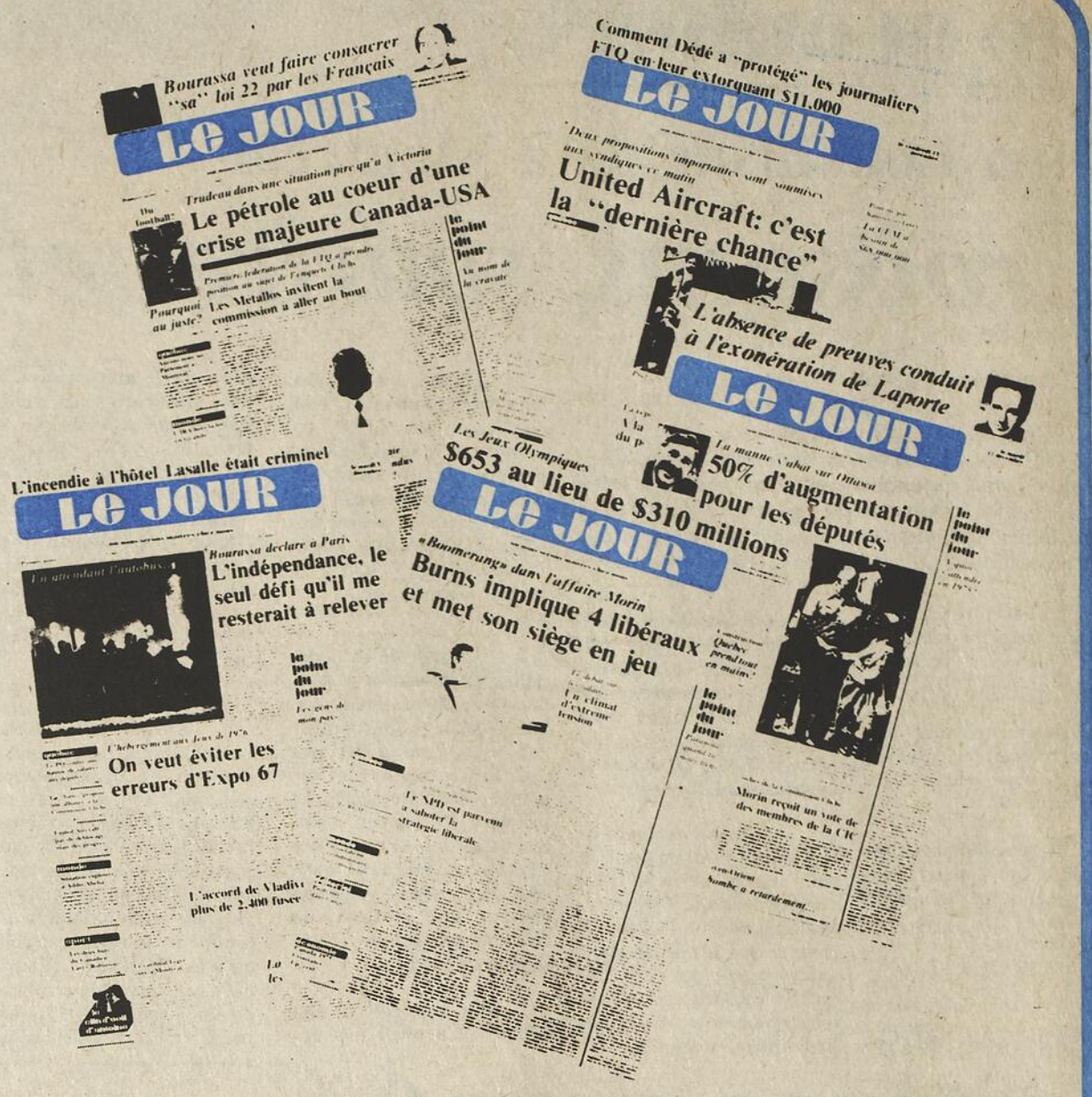
Division est

N. Ang	29	21	3	178	186	61
Clev	25	29	2	158	177	52
Chi	20	35	1	188	224	41
India	11	39	3	123	215	25

Division ouest

Hous	36	19	0	249	172	72
Phoe	29	23	6	213	190	64
Minne	28	24	1	212	182	57
S. Die	27	23	2	195	181	56
Balti	14	38	3	129	229	31

L'appel (lire les menaces) de Scotty Bowman a été entendu et Yvan Cournoyer, sans doute intimidé par le brio de Lafleur depuis le début de la saison, a enfin donné libre cours à son imagination. Enfin, "la meilleure édition du Canadien" selon Billy Reay sera à St-Louis ce soir et à Kansas City jeudi...Aucune raison pour que le Tricolore n'augmente pas sensiblement son avance en tête du classement.



UN ABONNEMENT POUR VOUS

C'EST INTÉRESSANT UN ABONNEMENT POUR NOUS

C'EST IMPORTANT

LE JOUR

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.50 par semaine)

MONTRÉAL & RÉGION
331-8961
332-3890 dès 7 h 30 a.m.

COTE-NORD
Baie Comeau
Hauterive
589-5017
Sept-Iles
962-5335

OUTAOUAIS & RÉGION
771-7894

QUÉBEC
658-8920
626-6925 après 5 h 00 p.m.

LAC ST-JEAN/SAGUENAY
549-6427

SOREL
742-3328

DRUMMONDVILLE
478-5730

RIMOUSKI
723-5616

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

REÇU LE 24 FEV. 1975 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC